



Université Mohamed Khider de Biskra
Faculté des Sciences Exactes et des Sciences de la Nature et de la Vie
Département des Sciences Agronomiques

MÉMOIRE DE MASTER

Science de la Nature et de la Vie
Sciences Agronomiques
Production des végétaux

Réf. :

Présenté et soutenu par :
Rouane Mohamed Anisse

Le : dimanche 26 juin 2022

Financement bancaire des exploitations agricoles dans la Wilaya de Biskra. Cas de la BADR

Jury :

M.	GUIMEUR K. ET MESSAK M. R.	MAA	Université Med khider - biskra	Rapporteur
Mme.	BEDJAOUI H.	MCB	Université Med khider - biskra	Examineur
M.	BEN AZIZA A.	MCA	Université Med khider - biskra	Président

Année universitaire : 2021 - 2022

Dédicaces

**Je dédie ce travail à celles qui m'ont donné
la vie,**

A mes Parents

**A mes Frères et mes amis : Islam,
LahcenSallaheddin, Habib Allah et
Zineddine et Lahcen.**

A tous les familles :Rouane.

**A tous ceux qui m'aide au cours de ma
carrière académique.**

ANISSE

Remerciements

En préambule à ce mémoire nous remerciant ALLAH qui nous aide et nous donne la patience et le courage.

Je tiens à remercier sincèrement mon encadreur M. MESSAK Mohammed Ridha et Dr. Ahmed Mehda qui se sont toujours montrés à l'écoute et très disponible tout au long de la réalisation de ce mémoire, ainsi pour l'inspiration, l'aide et le temps qu'ils ont bien voulu nous consacrer et sans qui ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.

A tous les enseignements de département des sciences agronomiques

A mes parents pour leur contribution, leur soutien et leur patience.

Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements à mes collègues qui m'ont toujours soutenu et encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire.

Anisse

Liste des abréviations :

APFA: Accès à la Propriété Foncière Agricole.

BADR: Banque Del' Agriculture et du Développement rural.

BNA: Banque Nationale d'Algérie.

CAW: Chambre del' Agriculture del' Wilaya.

CCT : Crédit a Courte Terme.

CLT : Crédit à Long Terme.

CMT : Crédit à Moyen Terme.

DA: Dinar Algérien.

DCG: Direction De Comptabilité Générale.

DFAPA: Direction Du Financement Des Activités Agricoles Dela Pêche Et Del' Aquaculture.

EAC: Exploitation Agricole Collective.

EAI: Exploitation Agricole Individuelle.

FDRMVTC: Fonds De Développement Rural Par La Mise En Valeur Des Terres Par La Concession.

FGCA: Fond De Garanties Contre Les Calamités Agricole.

FGPPA: Fond De Garanties Des Prix A La Production Agricole.

FLDDPS:

Fonds De Lutte Contre La Désertification Et Du Développement Du Pastoralisme Et De La Steppe.

FNDA: Fond National De Développement Agricole.

FNDIA: Fond National De Développement De L'investissement Agricole.

IFI: Institution Financière Intermédiaire.

KDA: Kilo Dinar.

DA: Dinar Algérien

MADR: Ministère Del' agriculture Et Du Développement Rural.

MDA: Milliard De Dinar Algérien.

ONRA: Office National De La Réforme Agraire.

ONTA: Office National Des Terres Agricole.

PNDA: Plan National De Développement Agricole.

PNDAR: Plan National De Développement Agricole Et Rural.

PPDR: Projet De Proximité De Développement Rural.

PPDRI: Projet De Proximité De Développement Rural Intégré.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Titre	Page
INTRODUCTION ET PROBLEMATIQUE :	11
Chapitre I : Cadre théorique	
Section 1 : Notions de base	
1.1. Notion de la banque :	15
1.2. Notion de l'entreprise :	15
1.3. Notion de projet :	15
1.4. Notion du crédit :	15
Section 2 : Concepts de base	
1. Le rôle du financement dans le développement :	16
1.1 Les petits agriculteurs ont peu accès crédit :	18
1.2 Les contraintes qui entravent la bonne marche des activités de crédit agricole :	18
1.3 Les contraintes externes :	18
2. Le crédit agricole dans les régions rurales :	19
2.1 Le financement agricole : de quoi il s'agit :	21
2.2. Qu'est-ce que le financement :	21
2.3. Qu'est-ce qu'un crédit :	22
2.4 Le crédit à l'agriculture :	22
Section 3 : L'importance le crédit bancaire	
1. Le crédit bancaire :	24
2. Les crédits à moyen terme (CMT) :	26
3. Les crédits à long terme (CLT) :	27
4. LES FREINS AU DEVELOPPEMENT DU CREDIT AGRICOLE :	
LES RISQUES LIES AUX OPERATIONS DE CREDIT ET LES MOYENS DE PREVENTION.....	
1. Les risques liés aux opérations de crédit :	28
Section 5 : LES POLITIQUES DE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ALGERIENNE	
1. Le financement de l'agriculture de 1962 à la 1982 :	32
2. Le financement de l'agriculture de 1982 à nos jours :	32
3. Présentation de la structure d'accueil :	34
3.1 Présentation de la Banque Agricole et de Développement Rural :	34
3.2 Missions et rôles de la BADR :	35
4. La direction du financement des activités agricoles de la pêche et l'aquaculture (DFAPA) :	37
4.1. Typologie des crédits de la BADR :	37
4.2. Les crédits d'investissement :	38
4.2.1. Crédits d'investissement partiellement bonifiés :	38
4.2.2 Crédit d'investissement « ETTAHADI » :	38
5. Le crédit leasing :	38
6. Condition d'éligibilité :	40
CONCLUSION :	40
Chapitre II : Cadre méthodologique	
Section 1 : Présentation de la région d'étude (Biskra) :	42
1. Montagnes :	44
2. plateaux :	44
3. Plaines :	44
4. dépressions :	44
5. Température :	45
6. pluie :	45
7. Eaux de surface et souterraines :	48
7.1. Eaux de surface :	48

7.1.1. Vallées sources eurasiennes :	48
7.1.2. Vallées des contreforts sud des Aurès :	48
7.1.3. Vallée des Jedi :	48
7.2. Eaux souterraines : Nous en mentionnons deux types :	49
7.2.1. Aquifère de surface (Phréatique) :	49
7.2.2. Aquifère profond :	49
8. L'Agriculture dans la région de Biskra :	50
9. Statistiques de travail Biskra :	52
Section 2 : Méthodologie et Déroulement De L'enquête :	53
Analyse de la base de données :	55
Réalisation d'une expérimentation sur terrain :	55
Enquête Sur terrain :	55
C O N C L U S I O N :	55
Chapitre III : Résultats et discussions	60
Section 1 : La Banque	60
1.L'étude du nombre de bénéficiaires par destination :	60
1.1. Evaluation du nombre d'agriculteurs financés :	60
1.1.1. L'évolution par crédit de campagne :	60
1.1.2.L'évolution des crédits d'investissements :	61
1.2. Les crédits d'investissements : le nombre de dossiers par rubrique :	61
1.3. Ventilation des exploitations financées, par type de production et type de culture :	62
1.3.1. Le nombre bénéficiaires crédits de campagne (Global de la période 2011 - 2015) :	62
1.3.1.1. Le nombre de bénéficiaires de R'fig par type de cultures (ou filières) :	63
1.3.2. Cas des crédits d'investissements :	63
1.3.2.1 le nombre de bénéficiaires par type de production :	63
2. Les montants des crédits accordé et réalisés :	65
3. Les montants des crédits de campagne et d'investissements remboursés :	65
3.1. Les montants des crédits de campagne remboursés :	65
3.2. Les montants des crédits d'investissements remboursés :	66
4. Les montants des crédits accordé et impayés et remboursés :	67
4.1. Les montants des crédits de campagne accordé et impayés et remboursés :	67
4.2. Les montants des crédits de d'investissements accordé et impayés et remboursés :	67
Section 2 : l'exploitant et l'exploitation :	69
1. Investisseur agricole	69
1.1. Age D'Agriculteur :	69
1.2. Niveau D'instruction de l'agriculteur :	70
1.3. Formation en agriculture :	72
2. Identification de l'exploitation :	73
2.1. Année d'obtention de l'exploitation :	73
2.2 Statut d'accès à la ferme :	73
2.3 Statues juridique de la propriété :	74
2.4 Type énergies qui utilisée de la ferme :	75
2.5. Surface Total De l'exploitation :	77
2.6. Source d'eau d'irrigation et la quantité horaire dédiée à l'irrigation :	77
2.7. Analyse du sol et de l'eau :	77
2.8. Equipements et bâtiments, statistiques financières d'amortissement :	78
2.9. Types de cultures :	79
3. L'agriculteur et le financement bancaire :	80
3.1 Les exploitations reçoivent une subvention d'une palmeraie :	80
Les obstacles confrontés par les agriculteurs :	87
C O N C L U S I O N :	88

Liste des Figures

Liste des Figures

Numéro de Figure	Titre des Figures	Pages
Figure N° 1	L'intermédiation bancaire	20
Figure N° 2	Limites géographique de la wilaya de Biskra	40
Figure N° 3	Localisation de la wilaya de Biskra	40
Figure N° 4	Statistiques de la quantité de pluie qui tombe chaque année depuis 21 ans.	43
Figure N° 5	Localisation des différents groupements de palmeraies dans la wilaya de Biskra : aérienne	48
Figure N° 6	Répartition des emplois par secteurs 2021	49
Figure N° 7	La politique du crédit : impact de l'efficacité	56
Figure N° 8	Le nombre de bénéficiaires de crédit de campagne (R'FIG) et leur tendance d'évolution	57
Figure N° 9	Le nombre de bénéficiaires de crédit d'investissement (ETTAHADI) et La tendance de l'évolution	58
Figure N° 10	Part de la production végétale dans le crédit de campagne	60
Figure N° 11	Répartition des types de cultures par filière végétale	61
Figure N° 12	Répartition des pourcentages de spécialités végétales et animales	61
Figure N° 13	Répartition des types de cultures par filière végétale et Animal	61
Figure N° 14	Le montant des prêts remboursés de trois manières au cours de la période d'étude	62
Figure N° 15	Le montant des prêts remboursés de trois manières au cours de la période	63
Figure N° 16	Les montants des crédits de campagne accordé et impayés et remboursés période	64
Figure N° 17	Les montants des crédits de d'investissements accordés et impayés et remboursés période	65
Figure N° 18	l'Age d'Investisseur agricole	66
Figure N° 19	Niveau D'instruction D'Agriculture	67
Figure N° 20	Expérience D'Agriculture	68
Figure N° 21	Formation D'Agriculture	69
Figure N° 22	Année d'obtention de la ferme	70

Figure N° 23	Comment l'agriculture posséder une ferme	71
Figure N° 24	An titre constitutif de propriété	71
Figure N° 25	Le nombre de possession d'énergie avec le nombre d'investisseurs agricoles	72
Figure N° 26	Le pourcentage de Type d'énergie avec le nombre d'investisseurs agricoles	73
Figure N° 27	Surface Total De la ferme	74
Figure N° 28	Types de cultures Utilisée	76
Figure N° 29	surface de plantation et les cultures utilisées	77
Figure N° 30	Le pourcentage d'obtention de soutien à palmiers dattes	77
Figure N° 31	Pourcentage d'idée et de développement d'un projet supplémentaire à la ferme	77
Figure N° 32	Le pourcentage de bénéfice de la production de palmiers	78
Figure N° 33	Le pourcentage des besoins des agriculteurs pour le projet chambre froide	78
Figure N° 34	Le pourcentage des besoins des agriculteurs pour le projet irrigation	79
Figure N° 35	Le pourcentage des besoins des agriculteurs pour le autre projet	79
Figure N° 36	Demande de Crédit (sans subventions)	80
Figure N° 37	L'incapacité de paiement	81
Figure N° 38	l'exploitant n'a pas la garantie nécessaire	81
Figure N° 39	La raison de contrat de propriété	82
Figure N° 40	Manque d'informations sur les crédits bancaires	82
Figure N° 41	problème de taux d'intérêts appliqué par la banque	83
Figure N° 42	Autres problèmes	83

Liste des Tableaux

Liste des Tableaux

Numéro des Tableaux	Titre des Tableaux	Pages
Tableau N° 1	Températures enregistrées au cours de l'année 2021	42
Tableau N° 2	Quantité De Pluie Enregistrées au cours de l'année 2021	43
Tableau N° 3	Facteurs climatiques pour l'état au cours de l'année 2021	44
Tableau N° 4	Les problèmes auxquels sont confrontés les agriculteurs	84

INTRODUCTION ET PROBLÉMATIQUE :

Le monde est connu comme les pays développés, les pays en développement et les pays qui stagnent encore, et qu'il est logique et par principe que nous surveillons

Les pays développés et discutons de la voie de leur développement, et que les pays du monde considèrent l'aspect économique le nerf important dans les pays, ou on peut l'aborder comme l'esprit,

Mais les pays développés ont découvert le cœur battant et le moteur principal Pour les pays, qui est l'aspect alimentaire et agricole, et les développements dans ce domaine ont permis à ces pays de combiner

les deux de manière imaginaire et a réussi à développer ce domaine et l'agriculture en jouant le rôle de véritable moteur de développement et de croissance économique, et d'autre part en participant à contribuer à l'amélioration remarquable de la sécurité alimentaire d'un pays, ce que rappelle nous de la question de la sécurité nationale.

La facture alimentaire en Algérie continue de s'alourdir, et la sécurité alimentaire dépend encore largement des importations. La grande partie des sommes va chaque année à l'importation de céréales et de denrées alimentaires de manière imaginaire, malgré les sommes dépensées pour la production nationale dans le domaine alimentaire et ses besoin de ce dernier. Cela suffira à la baisse des prix du pétrole. Jusqu'à ce que le pays souffre d'une crise et d'une famine ou qu'une partie de la dette soit très importante.

Face à cette production alimentaire et à ces importations fragiles, on trouve en contraste la croissance démographique, qui s'est heurtée à une augmentation arithmétique très rapide, et ici l'intervention de l'état,

Ainsi que des aspects économiques tels que : les entreprises et les institutions financières telles que les banques et le gouvernement, est nécessaire pour développer des politiques économiques pertinentes et des stratégies intégrées globales afin de revitaliser le secteur agricole et d'atténuer cette dépendance vis-à-vis du marché étranger.

Parce que la question de la souveraineté nationale et du vivre dans la dignité reste l'affaire de tous les citoyens de l'état,

Quelles que soient leurs convictions idéologiques, leurs tendances politiques ou toute autre perspective, le processus de développement doit tout surmonter et la contribution de tous les individus et les tentatives d'innovation et réussir.

Généralement l'innovation et la contribution la performance dans le secteur agricole nécessite des ressources financières internes ou externes, mais cela n'est toujours pas suffisant pour le bon déroulement du processus car un système bancaire efficace sans entraves et conditions inéquitables aux yeux de la population est essentiel pour la mobilisation et le contrôle rationnels de ces ressources.

En conséquence, l'État, conscient du rôle important que la finance financière peut jouer dans la relance et le développement de l'agriculture, cherche à octroyer cette dernière à travers la création de la Société de crédit agricole, notamment la Banque de développement agricole et rural (BADR) en afin de responsabiliser l'agriculture et de l'intégrer dans le financement de son secteur privé Cependant, au lieu de se concentrer sur le secteur agricole, l'Organisation Badr se concentre sur d'autres secteurs de l'économie.

A travers ce travail, nous entendons contribuer à l'étude de l'efficacité de la politique bancaire de la Banque pour l'agriculture et le développement rural vis-à-vis du secteur agricole, ce qui revient à tenter d'apporter une réponse à la question suivante. :

**Quelle est la contribution de la BADR dans le financement de l'agriculture dans les Ziban ?
Et comment expliquer la faible demande sur les crédits bancaires par les agriculteurs?**

Pour répondre sur cette problématique, il convient d'émettre les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : Bien que la BADR soit la seule institution bancaire spécialisée dans l'agriculture et le développement rural, son influence est encore faible. En fait, il n'y a que très peu d'accès à ses crédits, ce qui traduit une faible contribution au développement agricole.

Hypothèse 2 : Cette situation s'explique par la nature des dépôts bancaires (faibles ressources bancaires) et les exigences des procédures de financement (taux d'intérêt, garanties réelles exigées) ainsi que le niveau le faible taux de remboursement qui affectent la confiance aux fellahs.

Méthodologie : Notre approche méthodologique est basée sur une approche déductive hypothétique (c'est-à-dire que nous posons des hypothèses en essayant de les vérifier)

Le travail s'articule autour des étapes suivantes : Première étape : Lecture et collecte de données et d'informations Le processus de collecte de données s'est basé sur un stage au niveau de la Badr Bank Biskra (Agence Biskra et Agence Biskra Tolga.)et la réalisation d'une enquête du terrain auprès des fellahs de la région des Ziban.

En conséquence, notre travail a une structure divisée en 3 chapitres comme suit : Le premier chapitre : le cadre théorique (divisé à son tour en deux parties)

Le deuxième chapitre est le cadre méthodologique (qui à son tour est divisé en deux parties)

Le troisième chapitre : résultats et discussion Nos travaux et notre mémoire commencent dans la clause principale par une introduction générale et un résumé de notre thèse en conclusion.

Chapitre I :

Cadre théorique

Section 1 : Notions de base

1.1. Notion de la banque

Vu les dispositions Articles 66 à 69 du l'ordonnance numéro 03/11 du 26/08/2003 complétant la loi numéro 90/10 du 14/04/1990 et sa modification liés à l'argent et au crédit. Est assimilée à une banque toute personne morale dont la profession habituelle est les opérations bancaires, qui sont :

- Collecte de fonds auprès du public, des hommes d'affaires et des entreprises.
- Accorder des crédits et des prêts.
- Disponibilité et gérer les modes de paiement des clients. (BADR ;2022)

1.2. Notion de l'entreprise

Pierre LAUZEL définit l'entreprise comme « un groupe humain hiérarchisé qui associe les moyens intellectuels, matériels et financiers d'extraire, de transformer, de transférer, de distribuer ou de produire des services Selon Les objectifs qui ont été dirigés la direction, par l'implication de la recherche du profit et de l'intérêt social pour divers degrés."

A partir de cette définition, nous constatons qu'une entreprise a une triple fonction sociale, économique et financière qui pose problème et trouve un rapprochement entre ses objectifs et les solutions au problème pour maximiser le profit et le bénéfice social le plus moderne.(OUTAYEB ; 2005)

1.3. Notion de projet

Le projet comprend l'ensemble des techniques et des travaux, financiers, humains et matériels, qui définissent ce que chacun doit faire pour atteindre l'objectif de l'entreprise dans un laps de temps déterminé. (KHOUALED ; 2015).

1.4. Notion du crédit

L'offre de crédit donne une discrétion totale et immédiate sur les biens immobiliers ou le pouvoir d'achat en contrepartie de la promesse de restituer le même bien ou la même valeur immobilière dans une période donnée, Parfois avec des intérêts anticipés sur le paiement anticipé et les risques encourus, le risque de perte relative ou totale inhérente à la nature de ce service.

De cette définition, L'équation qui relie les composantes de base du crédit se trouve, à savoir la confiance, le temps et la promesse de remboursement. (BENALI-AMAR ; 2013)

Section 2 : Concepts de base

1. Le rôle du financement dans le développement

L'agriculture est le cœur battant de l'économie rurale, pour les pays en développement, le seul domaine pour ceux qui ne disposent pas de ressources minérales importantes. Une réduction à grande échelle et durable de la pauvreté et de la faim dans de nombreux pays en développement est inimaginable sans la croissance des économies rurales et agricoles.

De nombreuses familles tirent leurs revenus de travaux agricoles ou non agricoles.

Le revenu agricole provient de la production ou de la vente de produits agricoles ou du travail dans l'agriculture.

Le secteur agricole fournit des produits et de nombreux services liés à l'agriculture, à la réparation d'outils et de machines, ainsi qu'à la transformation, Transfert, diffusion et vente de produits.

Le profit des projets agricoles génère l'idée d'investir dans la production de petits projets ruraux, Ce dernier ne demande qu'un peu de prise de conscience et d'idées pour se lancer ou travailler dans ce domaine ; Par conséquent, il convient aux pauvres.

La croissance primaire de la production agricole, qui est tirée par la productivité, aura un effet multiplicateur sur les économies non agricoles, entraînant une augmentation des revenus des personnes employées directement dans l'agriculture.

Cependant, ce processus ne peut aboutir en présence d'obstacles importants à l'accès aux ressources productives, notamment la terre, le financement et l'eau.

L'intensification et le renforcement de l'agriculture et l'augmentation de la production pour chaque zone sont considérés comme l'un des principaux défis auxquels est confrontée l'agriculture dans les pays en développement, en particulier l'Algérie.

Chapitre 1 :Cadre théorique

Les agriculteurs des pays en développement produisent en moyenne 1 à 2 tonnes de céréales par hectare, tandis que les agriculteurs des pays développés produisent 5 à 8 tonnes par hectare (Rapport sur le développement dans le monde, 2008, dans la Biennale d'Amar, 2013) cette dernière donne une idée de pourquoi Et les modalités des progrès réalisés par ces pays en matière de développement agricole.

Dans le monde agricole, L'incapacité ou le faible montant des financements est l'une des raisons de la faible production agricole.

On retrouve ici les auteurs qui disent que la modernisation et le développement de l'agriculture nécessitent d'améliorer fortement l'accès des producteurs au crédit et aux prêts afin de mettre en œuvre de nouvelles technologies, et d'utiliser les meilleurs engrais, semences et pesticides, notamment les outils agricoles (KHOUALED ; 2015).

Cette dernière a été comprise très tôt par la plupart des pays en développement. Ainsi, de nombreux organismes et organismes spécialisés dans la distribution du crédit agricole et la facilitation de son accès ont été créés.

Le financement permet aux petits exploitants d'acheter plus facilement les intrants nécessaires et d'augmenter les investissements au niveau de l'exploitation pour accroître la productivité. Ces investissements au niveau de l'exploitation comprennent les équipements hydrauliques, la mécanisation des outils de travail du sol, le stockage, le transport, la gestion des aliments (pour réduire les pertes après récolte), etc.

Les fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement ont également besoin d'investissements Mettre des produits alimentaires à la disposition des consommateurs ou des exportateurs.

Les services financiers agricoles étant insuffisants, il est nécessaire de développer de nouveaux produits spécifiquement conçus pour soutenir la production et la commercialisation des aliments qui facilitent l'investissement tout en minimisant les risques : crédit-bail, assurances, garanties, produits financiers adossés à des matières premières, etc. Par conséquent, les gouvernements doivent s'assurer que ces services financiers sont disponibles à des conditions simples et qu'ils sont correctement exécutés par des institutions financières professionnelles.

La baisse des investissements dans l'agriculture est directement liée aux conditions et aux lois du crédit agricole dans les pays en développement. Ce déclin a commencé dans les années 80 lorsqu'on a découvert que la plupart des programmes de crédit financés par l'État étaient inefficaces et qu'une très petite partie des fonds parvenait aux petites et moyennes entreprises qui en avaient le plus besoin, alors que la majorité des assurances étaient accordées aux grandes entreprises et institutions. (KHOUALED ; 2015).

1.1 Les petits agriculteurs ont peu accès crédit :

Le Rapport mondial sur le développement agricole indique que malgré l'augmentation des services financiers dans les zones agricoles, la majorité des petits exploitants agricoles n'ont pas été en mesure d'obtenir des prêts auprès d'institutions financières formelles.

Le crédit disponible pour les familles paysannes sous forme de prêts ou de crédit auprès de petits intermédiaires financiers (banques, groupements d'épargne, etc.) et d'ONG est très limité car les risques liés à la petite agriculture sont peu nombreux.

Le montant des financements étant parfois faible et ne couvrant pas les niveaux requis, ces exploitations ne peuvent réaliser leur plein potentiel en termes de productivité.(BENALI-AMAR ;2013)

1.2 Les contraintes qui entravent la bonne marche des activités de crédit agricole :

Ces limitations peuvent être classées en deux parties : celles qui proviennent des structures internes de l'établissement de crédit et celles qui lui sont extérieures, de plus, toute une partie de l'établissement est consacrée à l'analyse de la procédure d'octroi de crédit. à BADR.(KHOUALED ; 2015).

• Les contraintes internes :

Que ce soit au niveau de la constitution des dossiers, du système d'audit des dossiers, ou de l'octroi des admissions et des prêts, les interviewés ont indiqué que les entretiens sont complexes et difficiles. En fait, le nombre de pièces de bobine varie de 10 à 13, ce que le petit agriculteur est incapable de faire. Un petit producteur qui soumet lui-même une demande de crédit pour investir dans son domaine doit déposer un dossier complet contenant 11 à 13 pièces différentes sans aucune pénurie. Les versions sont effectuées en petites tranches non

séquentielles que certains utilisateurs considèrent comme inadaptées à leurs besoins opérationnels. (OUTAYEB ; 2005)

- **Les garanties exigées** :L'ensemble des garanties nécessaires à l'obtention d'un prêt représente un réel problème pour l'emprunteur, surtout s'il s'agit de petits agriculteurs qui n'ont pas de bien immobilier à hypothéquer car ils n'ont pas de titre de propriété sur leur maison ou leur terrain ou seulement un titre de propriété pour leurs maisons. Il leur est difficile d'obtenir une garantie d'employé. (KHOUALED ; 2015).

1.3 Les contraintes externes :

- **La méfiance vis-à-vis des structures bancaires :**

Les ruraux se plaignent fortement de toutes les structures publiques qui s'occupent des activités financières. Cette situation pourrait avoir deux explications possibles. Le premier est culturel, car ses biens et ses dettes sont secrets et doivent être protégés le plus jalousement possible. Cela limite considérablement le recours des gens aux systèmes financiers formels par crainte pour leurs croyances et leur religion.

La deuxième interprétation concerne le régime fiscal et son application. Ils estiment, à juste titre, que toute information sur leur patrimoine pourrait parvenir au fisc et entraîner une hausse de leurs impôts. Cette méfiance a entraîné d'autres conséquences, et le renforcement des cercles financiers informels..(BENALI-AMAR ;2013)

- **La taille réduite des exploitations et leur faible rentabilité :**

Parmi les raisons du rejet des demandes de crédit figure la non rentabilité des projets qui seront financés directement après des garanties insuffisantes. Pour créer un profil de crédit, il faut à tout prix engager des frais fixes importants parfois et c'est un gros inconvénient pour les petits agriculteurs.

De plus, le montant demandé est généralement supérieur aux besoins réels de l'exploitation car elle souhaite détourner le surplus vers d'autres usages : éducation des enfants, achat de voitures et autres dépenses. Consommation. (OUTAYEB ; 2005)

•Un taux élevé des impayés :

Un programme de crédit efficace doit pouvoir récupérer tous les fonds distribués pour pouvoir les réinjecter dans le circuit. Or, une situation de non recouvrement des fonds distribués pose de sérieux problèmes à la survie du programme de crédit.

Quelle que soit la valeur des moyens financiers au départ, le programme ne peut soutenir une telle situation pendant longtemps.

La pensée prédominante des agriculteurs est qu'ils considèrent les prêts qu'ils ont obtenus comme des cadeaux de l'administration et leurs droits, ce qui explique en grande partie le non-paiement. (KHOUALED ; 2015).

2. Le crédit agricole dans les régions rurales :

En Afrique, le crédit agricole est accessible à moins de 20% des agriculteurs. Un grand nombre de pays, l'existence d'un vaste réseau de sociétés informelles de crédit et d'épargne témoigne de l'ampleur des besoins de crédit même chez les pauvres. Ainsi la pratique de faible taux d'intérêt est que ces taux encouragent les bénéficiaires à adopter une nouvelle technologie et des méthodes modernes d'agriculture.

L'appui de l'Etat aux projets de modernisation agricole a généralement consisté à accorder des crédits à bon marché pour l'achat d'intrants modernes. Cependant, de par l'expérience de plusieurs pays, le crédit à bon marché ne permet pas le recouvrement rapide des créances. En effet, les emprunteurs tendent à « sur emprunter » et les prêteurs estiment qu'il est plus coûteux d'exercer un contrôle adéquat que d'accorder de nouveaux prêts.

Le cout élevé des transactions et les risques d'insolvabilité sont les raisons qu'invoquent invariablement les banquiers pour expliquer pourquoi les pauvres ne peuvent bénéficier d'un crédit bancaire. Avec des taux d'intérêt qui sont bas, ces arguments peuvent sembler solides. Certains économistes, spécialistes du développement, défendent une thèse opposée à celles des banquiers. Ils considèrent que les petits agriculteurs et les pauvres sont solvables et qu'ils peuvent employer leurs crédits de façons productives et qu'ils ont aussi d'assez grands moyens d'épargne. Les différents programmes de développement prouvent, de

façon convaincante, que s'il accordé dans de bonnes conditions, le crédit peut permettre aux pauvres d'augmenter leurs possibilités d'emplois et leur revenu. (BENALI-AMAR ; 2013)

2.1 Le financement agricole : de quoi il s'agit :

Le financement permet d'impulser l'épanouissement et le développement économique ; car il permet par des prêts d'augmenter la production agricole et d'intensifier d'autre part la productivité et ceci par la mise en place de moyens (crédit) à la disposition de différents acteurs.

Avant d'aborder le financement bancaire, nous avons jugé utile de donner quelques définitions préliminaires. Trois concepts clés seront présentés : le financement, le crédit et le crédit agricole(OUTAYEB ; 2005)

2.2. Qu'est-ce que le financement ?

Par financement, il faut entendre l'ensemble des ressources financières, tant internes qu'externes, mises à disposition d'une entreprise et lui conférant les moyens d'action nécessaires pour réaliser son activité. En conséquence, la véritable signification du crédit bancaire tourne autour d'une source de financement et il n'y a pas d'autres sources.

Autrement dit, un financement est une opération permettant à un agent économique (Etat, entreprises, particuliers,...) de se procurer les ressources (à court, moyen ou long terme) nécessaires au financement de sa trésorerie ou de ses besoins d'investissement.(BENALI-AMAR ; 2013)

• La finance indirecte :

Lorsque la finance directe se révèle peu rentable, un intermédiaire financier (le plus souvent une banque) intervient entre prêteur et demandeur de financement. L'intermédiaire perçoit une rémunération : les épargnants lui versent leurs liquidités en échange d'un faible intérêt et la banque prête cet argent en demandant un rendement plus élevé. En contrepartie, les prêteurs sont mieux prémunis contre le risque (cas il est peu probable qu'une banque fasse faillite, compte tenu des règles de prudence auxquelles elle doit se soumettre et du soutien de l'Etat) et une plus grande liquidité leur est octroyée. Dès lors, il est moins nécessaire pour le prêteur de s'informer sur la santé de sa banque.

Grace aux énormes quantités de liquidités qui lui sont confiées, elle peut en effet répartir son risque entre plusieurs emprunteurs, tandis que les fortes sommes qu'elle prête à un même emprunteur lui permettent de rentabiliser ses couts d'information (KHOUALED ; 2015).

2.3. Qu'est-ce qu'un crédit ?

L'ordonnance 03-11 du 25 aout 2003 relative à la monnaie et au crédit définit le crédit comme étant :

«... tout acte à titre onéreux par le quel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend dans l'intérêt de celle-ci un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement, ou une garantie ... »

Autrement dit : le crédit est la mise à disposition par une personne ou une organisation (le créancier) d'une ressource (une somme d'argent ou un bien) à une Un autre retour pour une promesse d'être remboursé par la date ou la durée de la période spécifiée.

Lorsque la ressource fournie est un bien, on parle de crédit bancaire, Dans le cas où il s'agit d'une somme d'argent, le remboursement est quasiment systématiquement assorti du paiement d'intérêts.

L'un des fondements du crédit est la confiance, qui repose sur la confiance qui s'établit entre le créancier et le débiteur.

Plus le créancier aura confiance dans la capacité du débiteur à rembourser à terme, plus il aura tendance à lui accorder des termes avantageux. A l'inverse une société inspirant peu confiance aura beaucoup de mal à obtenir du crédit(OUTAYEB ; 2005)

2.4 Le crédit à l'agriculture :

Le crédit agricole est une composante du crédit rural qui finance spécifiquement des activités et des services qui touchent le secteur agricole. Il se subdivise en crédits de court, moyen et de long terme. Au sens du mot, le crédit à l'agriculture serait aux producteurs agricoles, au cours des opérations qui leurs permettent de tirer du sol des produits végétaux et de pratiquer l'élevage(BENALI-AMAR ; 2013)

Chapitre 1 : Cadre théorique

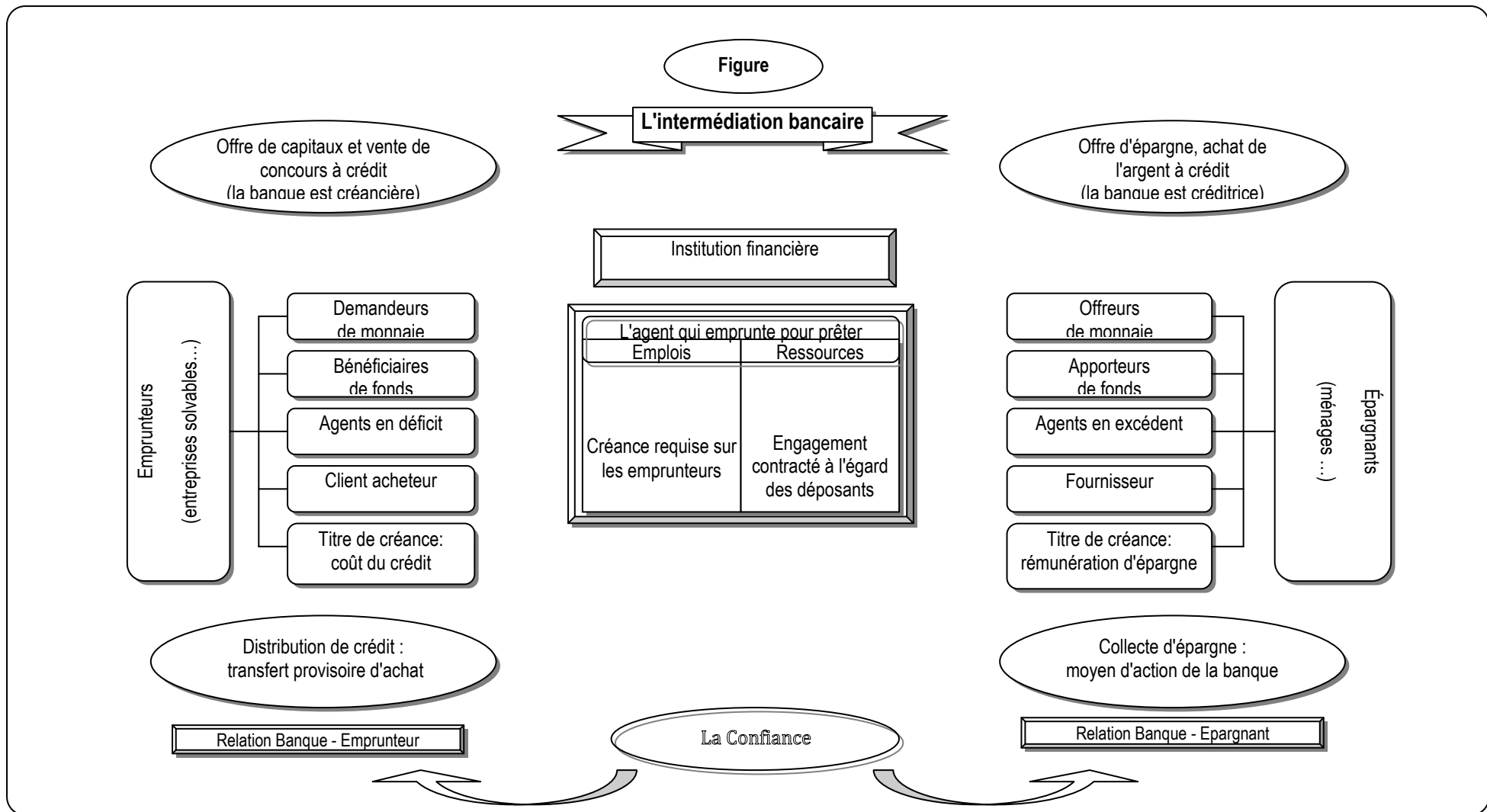


FIGURE N° 1 : L'intermédiation bancaire (Messak ; 2002).

Section 3 : L'importance le crédit bancaire

1. Le crédit bancaire

Au sens retenu par les textes de loi, le crédit est « tout service ou travail fourni par l'institution avec une licence dans le but de fournir des fonds temporairement et moyennant paiement sous la forme d'une promesse établie par confiance mutuelle » à la disposition d'une personne morale ou physique, ou contracte, pour le compte de celle-ci, un engagement par signature (KHOUALED ; 2015)..

Pour Petit Dutailis, « Accorder un crédit, c'est faire confiance, c'est accorder la libre disposition effective et immédiate d'un bien immobilier ou d'un pouvoir d'achat, moyennant la promesse que bien, ou un bien équivalent vous sera restitué dans un certain délai c'est donc un acte commercial qui suppose la remboursabilité et la confiance.

Le domaine du crédit doit couvrir un large éventail d'activités essentielles à la vie des personnes et des familles en répondant aux besoins multiples de l'économie." Dans une politique de financement agricole, le crédit peut être défini comme un prêt accordé par la banque à une personne qui s'engage à rembourser les sommes prêtées aux échéances prévues et à payer des intérêts pour rémunérer le service bancaire (KHOUALED ; 2015).

De par son caractère d'instrument économique, le crédit agricole est considéré comme l'un des facteurs prépondérants qui interviennent dans la dynamisation et le développement du monde rural (qui procure l'essentiel de son revenu de l'activité agricole).

Le crédit favorise l'accroissement de l'accumulation et la productivité(Alfred Sauvy ; 1898-1991).

Qui à leur tour génèrent de l'autofinancement, augmentent le pouvoir d'achat, minimisent la pauvreté(F.A.O ; 1996).et améliorent le niveau et le mode de vie.

Selon les recherches de Nowak M. : " "Le cycle paralysant du petit revenu - absence ou peu d'épargne - incapacité à investir, peut en être libéré par le crédit, en suivant un autre type de

Chapitre 1 :Cadre théorique

séquence suivante : bas revenu [crédit d'investissement [accroissement des revenus [épargne + crédit [nouvel investissement [nouvelle hausse de revenu"(Nowak M ;1996)

Tout au long de l'histoire, "le crédit des banques est le principal facteur de croissance" (Assidon E.in KHOUALED ; 2015)

Mais faut-il encore que cette offre soit inscrite dans une politique globale, cohérente et peu marginalisant (KHOUALED ; 2015), faute de quoi, le développement ne sera qu'un mythe, en effet « Le crédit peut conduire à un accroissement des disparités, à l'émergence de pressions sur un secteur de services et d'entreprises au détriment d'un autre secteur, à la définition du sentier de production, au tri des services, à la modification et à la réalisation de revenus. (...) c'est à dire contribuer à créer un nouvel espace socio-agraire "(Gernigon J.in KHOUALED ; 2015)

Lors de l'investissement, le décideur ne peut que supputer ce que seront les encaissements à venir.

Normalement toute décision d'investissement doit comporter une évaluation du risque (KHOUALED ; 2015); Celle-ci est d'autant plus importante que le bien acheté est destiné à être utilisé longtemps.

En fait, l'idée d'investir est "toujours un pari et les doutes l'emportent".(Albertini J-M ;1975).

Selon Boughaba A. " la décision d'investir est sans doute la décision la plus importante que doit prendre tout opérateur économique, c'est aussi une décision financière difficile dans la mesure où la réalisation d'un investissement nécessite un financement adéquat donc une immobilisation importante de fonds"(Boughaba A ;1998)

Pour Hamdi K. Cette mesure est une « équation lourde (prenant en compte les nombreux aspects variables) qui a des répercussions et des méfaits est difficile (les montants religieux sont élevés) et est très sensible. (les décisions n'ont souvent pas de régression)" (Hamdi K ;2000)

L'investissement est donc une décision extrêmement importante pour au moins quatre raisons:

Chapitre 1 :Cadre théorique

- A long terme, il constitue un choix incontournable pour la création de la valeur et donc pour la rentabilité, la pérennité et la croissance de l'entreprise.
- Il consomme des ressources colossales;
- C'est une opération irréversible marquée par des dépenses immédiates (immobilisation de fonds) et des recettes échelonnées dans le moyen et/ou le long terme;
- Il conditionne l'image et la réputation de l'entreprise dans son environnement financier et non financier.

Mais l'opération d'investissement est conditionnée par ses avantages futurs (c'est dire par ses profits) et comme cela "représente le motif de l'accumulation du capital, sa baisse audessous d'un certain niveau provoquera l'arrêt de cette opération par manque de rentabilité" (Samuelson A.in KHOUALED ; 2015)

Selon Echaudmaison C.D : "L'entreprise décide d'investir si elle escompte un taux de profit supérieur au coût réel des capitaux empruntés."(Charreau G ;1997)

Les investissements sont utilisables pendant plusieurs cycles de production (en transmettant leurs valeurs aux produits de l'entreprise).

De ce fait ils ne peuvent être financés que par des capitaux durables (ressources stables), soit par financement interne (c'est dire l' 'autofinancement, sous forme de fonds propres appartenant à l'entreprise tels que l'épargne et les revenus antérieurs); soit par des fonds venant de l'extérieur (c'est à dire les ressources obtenues auprès des apporteurs de capitaux sous forme d'emprunts), soit par la complémentarité (combinaison) entre ces deux voies et c'est le cas le plus répandu (KHOUALED ;2015).

Par définition, les crédits d'investissements à l'agriculture sont ceux qui financent les moyens (les outils) de production d'une exploitation agricole. Ils visent à répondre aux nécessités de la maintenance, du renouvellement et du développement des moyens permettant l'intensification de la production végétale et/ou animale (KHOUALED ; 2015).

En fonction de leurs durées de remboursement et de leurs objectifs, ces crédits peuvent être classés en deux types à savoir :

2 Les crédits à moyen terme (CMT) :

Dont la durée se situe entre deux et sept ans. Ils sont destinés à financer l'acquisition d'équipements légers, c'est dire, ceux dont la durée d'amortissement est égale à leur durée de remboursement. (cf. encadré ci-après) (KHOUALED ; 2015).

Les équipements finançables par la BADR rentrants dans le cadre de ce type d'investissement sont distribués sur les dix rubriques suivantes :

- 1-Matériel de traction (tracteurs, motoculteurs, ...)
- 2-Matériel aratoire (charrues, pulvérisateurs, ...)
- 3-Matériel de récolte (moissonneuse batteuse, faucheuse, ...)
- 4-Matériel de transport (camion, camionnette, citernes, remorques, ...)
- 5-Matériel hydraulique (groupe motopompe, groupe électropompe, ...)
- 6-Matériel d'élevage (batterie de ponte, ruches, ...)
- 7-Acquisition de serres.
- 8-Animaux d'élevage (cheptel de reproduction : ovin, bovin, lapins, ...)

3 Les crédits à long terme (CLT)

Dont la durée excède généralement sept ans (de 6 à 15 ans). Ils sont destinés généralement à financer des investissements lourds, c'est dire ceux dont la durée d'amortissement va au-delà de six ans. (KHOUALED ; 2015).

Les crédits à moyen terme, concernent les rubriques suivantes :

- 1-L'arboriculture (plantation de palmier dattier (djebbar), plantation d'agrumes, vignobles,...)
- 2-La petite hydraulique (abri de moteurs, forage, puits)
- 3-L'amélioration foncière (défoncement, épierrage, drainage, nivellement, ...)

4-Les constructions aménagées (hangars, bâtiments d'élevage, ...

4. LES FREINS AU DEVELOPPEMENT DU CREDIT AGRICOLE : LES RISQUES LIES AUX OPERATIONS DE CREDIT ET LES MOYENS DE PREVENTION :

La sphère économique est devenue très complexe et restreinte pour les banques et leurs opérations, mais elles peuvent aussi mourir de leurs risques. Ceux –ci sont liés directement à la fonction d'intermédiation, activité traditionnelle des banques, qui consiste à collecter les disponibilités de certains agents pour les prêter à d'autres. L'octroi d'un crédit est nécessaire mais il est lié intrinsèquement à la notion de risque.

Dans cette partie, deux thèmes importants seront traités : les risques liés aux opérations de crédit et les moyens de prévention contre ces risques. (OUTAYEB ; 2005)

1. Les risques liés aux opérations de crédit :

Les risques liés au crédit sont multiples et multidimensionnels en plus des risques généraux que court la banque (risques commerciaux, risques de gestion interne, risques opérationnels et techniques,...). Afin de bien cerner la notion de risque de crédit, nous allons présenter ses composantes, ensuite nous allons voir la relation qu'il y a entre le risque de crédit et d'autres risques principaux dans l'activité bancaire que sont le risque de marché et le risque de liquidité. (BENALI-AMAR ; 2013)

La définition du risque de crédit :

Le risque peut être considéré comme un événement imprévu qui a des conséquences et des dommages importants sur le bilan de la banque. Par conséquent, il est nécessaire de différencier le caractère aléatoire et inattendu, qui est au centre du danger, de la valeur du résultat final. (OUTAYEB ;2005)

De cette définition, le risque de crédit est comme étant la probabilité qu'un débiteur soit dans l'incapacité de faire face au remboursement du crédit octroyé par une banque. Le risque de

Chapitre 1 :Cadre théorique

crédit est bien évidemment fonction de bien évidemment fonction de la qualité de l'emprunteur. (Meddahi, 2011). Eric MANCHON (1994) dans son ouvrage « analyse bancaire de l'entreprise » a distingué quatre (03) principaux risques encourus par le banquier :

- **Le risque de non remboursement :**

C'est le risque que l'emprunteur ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée Si la banque offre l'acceptation, elle donne à l'investisseur toutes les limites de confiance. Faire crédit, c'est essentiellement faire confiance : la banque croit, sur la base d'une étude technico-financière, au remboursement ultérieur, mais il n'y a jamais de certitude absolue. Le risque de crédit, c'est le risque d'insolvabilité du débiteur, ce risque peut être réduit lors des deux phases du crédit : lors de l'octroi, par une analyse du risque de défaillance et la rédaction de contrats incitatifs, et en cours de vie, par un suivi actif du crédit. (KHOUALED ; 2015).

- **Le risque d'immobilisation ou de liquidité :**

Le risque de liquidité résulte des difficultés de trésorerie temporaire de la banque ce qui engendre une incapacité de financer une augmentation d'un actif ou une réduction d'un passif de banque, c'est par exemple quand la banque finance des crédits à moyen et long terme par des dépôts à vue. Si elle doit mobiliser soudain des actifs ou emprunter des fonds sur le marché ou à la banque nationale pour faire face à des retraits, cela peut se faire à perte. Par contre, si elle conserve trop de liquidités, elle subit un manque à gagner. (KHOUALED ; 2015).

Ce risque est concrétisé par :

Des retraits massifs des dépôts de la clientèle ;

Une crise de liquidité générale du marché

- **Le risque de taux :**

Il représente pour une banque l'éventualité de voir la valeur de ses fonds propres affectée par l'évolution des taux d'intérêt. Ce risque agit sur la marge bancaire, particulièrement sur les crédits et les emprunts à taux fixe, toutefois le taux d'intérêt est déterminé en fonction du taux de réescompte fixé par la banque d'Algérie et au cas où ce taux de réescompte augmente, la banque ne pourra pas faire augmenter les taux d'intérêts des crédits octroyés antérieurement à titre d'exemple :

Si une banque accorde un CMT au taux 8%, au moment où le taux de réescompte est fixé à 6%, et que ce dernier passe à 8.50% au moment où la banque doit se refinancer, celle-ci subira inévitablement une perte de 0.50%, sans tenir compte des frais de gestion. (BENALI-AMAR ; 2013)

3.2. Les moyens de prévention :

L'activité bancaire, pour parer aux défaillances des emprunteurs, a mis en place des « gardes tous » qui se présentent sous diverses formes.

En effet, le secteur bancaire a réfléchi sur les documents ayant une valeur juridique, des garanties réalisables permettant de recouvrer au moins une partie de la créance, une assurance-crédit pour compléter cette garantie. (OUTAYEB ; 2005)

• Les garantis :

L'étude de crédit, aussi rigoureuse et complète qu'elle puisse être, ne peut éliminer d'une manière totale et définitive les risques inhérents à tout concours accordé aux clients. Ainsi, le banquier devra se prémunir des aléas qui pourraient lui être préjudiciables en faisant recours aux garanties. Mais qu'est-ce qu'une

D'après (Boutahar, 2011in Benali-amar, 2013), il existe une définition économique des garanties, qui les désigne comme servant à anticiper et à couvrir un risque futur possible de non recouvrement du crédit. Toutefois, n'étant pas prêteur sur gage, la meilleure des garanties pour le banquier, reste la rentabilité de l'affaire à laquelle il va accorder un crédit, elle-même liée à l'étude et à l'analyse du dossier de crédit. Le banquier ne doit pas perdre de vue que la constitution de garanties reste une opération accessoire à celle du crédit.

Leur recueil n'intervient que suite à l'aboutissement favorable de l'étude. (KHOUALED ; 2015).

« La garantie est, donc un élément accessoire et non préalable ».

La première distinction que nous pouvons formuler quant aux différentes catégories de garanties est la suivant :

Les garanties personnelles ;

Les garanties réelles.

Mais il existe, également, des garanties complémentaires dites assimilées ou spécifiques.

Les garanties personnelles :

La garantie personnelle est constituée par l'engagement d'une ou plusieurs personnes physiques ou morales, au profit d'un créancier, de se substituer à un débiteur principal si celui-ci faillit à ses obligations à échéance. Les garanties personnelles se réalisent, généralement, sous la forme juridique du cautionnement ou de l'aval. Ce dernier n'étant d'ailleurs qu'une forme particulière du cautionnement instituée par la législation des effets de commerce. (BENALI-AMAR ; 2013)

• Les garanties réelles :

La garantie réelle consiste en l'affectation d'un bien meuble ou immeuble en garantie d'une dette. Ce bien peut appartenir au débiteur lui-même ou être engagé par un tiers. Divers biens peuvent être constitués en garanties, notamment les immeubles, les fonds de commerce et sous certaines conditions, le matériel, les marchandises, les valeurs mobilières et les créances. A cet effet, les garanties réelles peuvent être subdivisées en deux grands points ; à savoir. (OUTAYEB ; 2005) :

L'hypothèque : dans le cas où le bien affecté en garantie est immeuble ;

Le nantissement : si le bien affecté en garantie est meuble.

○ Les garanties complémentaires :

Mis à part des suretés citées ci-dessus, la banque peut exiger comme garanties complémentaire des délégations d'assurances dont la mise en jeu est relative à la réalisation du risque ou à la survenance d'un sinistre éventuel assuré. Il s'agit dans ce cas de figure d'assurance vie ; d'assurance tout risque ; d'assurance multirisque ; d'assurance incendies ;... etc (KHOUALED ; 2015).

Section 5 : LES POLITIQUES DE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ALGERIENNE

1. Le financement de l'agriculture de 1962 à la 1982 :

Depuis l'indépendance, le secteur agricole en Algérie a connu une série de réformes visant à améliorer son efficacité et sa rentabilité. Le crédit agricole a été l'un des instruments importants de ces politiques. En effet, les politiques de financement agricole Algérie ont été évoluées avec le temps et les institutions qui les prenaient en charge également. De 1962 à 1982 deux institutions de statut différent ont été changées du financement agricole : l'office National de la réforme Agraire (ONRA) et la Banque Nationale d'Algérie (BNA). Pour les deux institutions, la première étant une institution administrative et technique et la seconde une banque généraliste, le crédit agricole ne constituait qu'une partie relativement faible de leurs activités. Elles se sont limitées à octroyer des crédits, décidés par le ministère de l'agriculture, aux exploitations agricoles, notamment publiques. Ce n'est qu'en 1982 que le secteur est doté d'une banque agricole spécialisée, la BADR en l'occurrence.(KHOUALED ; 2015).

2. Le financement de l'agriculture de 1982 à nos jours :

Cette période était caractérisée par la création de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) à laquelle on a confié la tâche du financement du secteur.

Depuis le début de cette période est apparue une politique agricole qui a contribué à l'essor de ce secteur à travers plusieurs procédures en perspective le développement du secteur de l'agriculture et de celui des industries agroalimentaires et des entreprises rurales.

La création de la BADR a permis de réduire la lenteur de la bureaucratie habituelle, les agricultures du secteur public et privé pouvaient se rendre directement à l'agence de la Banque la plus proche de leur commune pour déposer leur demande de prêt accompagnée de tous documents nécessaires à l'octroi du crédit. En ce qui concerne le secteur public, un compte spécial a été mis en place pour les crédits d'exploitation au niveau des agences de la BADR, afin de financer les diverses dépenses liées au processus de production. La BADR a également contribué au développement du financement à long terme.

De son côté, le ministère de l'agriculture s'est doté, dès 1989, de nouveaux instruments pour concrétiser sa politique de financement agricole. Il s'agit essentiellement de la création d'un certain nombre de fonds d'affectation spéciale, domiciliés au niveau du trésor public et gérés directement par le ministère. Par ces fonds, le ministère pouvait transférer des aides directes et à concours définitif à des exploitations agricoles ciblées. Trois principaux fonds sont ainsi créés. (BENALI-AMAR ; 2013) :

- Fonds National de Développement Agricole (FNDA), destiné à la subvention d'un certain nombre de productions agricoles dites stratégiques, notamment le lait et la pomme de terre et à la bonification des taux d'intérêt bancaires pour certaines catégories de crédits ;
- Fonds de Garantie des prix à la Production Agricole (FGPPA) destiné essentiellement pour le soutien des prix à la production de la céréaliculture ;
- Fonds de Garanties Contre les Calamités Agricoles (FGCA) destiné à soutenir les agriculteurs en cas de calamités naturelles importantes, particulièrement la sécheresse. A partir de 1999, et le retour progressif de la sécurité dans le pays, l'Etat a procédé au lancement d'un programme de relance ambitieux à travers le Plan National de Développement Agricole (PNDA). Ce plan s'est inscrit dans une nouvelle logique

favorable à l'initiative privée, même si les principaux outils et procédures du plan sont restés sur les règles administratives. Les soutiens se sont orientés vers l'investissement au sein des exploitations agricoles afin d'accroître les niveaux de production et de productivité et ce dans le souci d'améliorer rapidement la contribution du secteur agricole aux besoins alimentaires du pays. Les efforts budgétaires importants consentis ont également permis d'accroître les importations d'équipements agricoles sans pour autant satisfaire pleinement les besoins du secteur.

- Les institutions techniques et administratives concernées ont poursuivi leur travail d'encadrement et de transmission de directives et de messages de vulgarisation tout en commençant à les adapter aux demandes nouvelles et plus diversifiées des producteurs.
- En 2002, le PNDA intègre une composante relative au développement rural, pour devenir le Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR). Dans sa nouvelle dimension, ce plan ciblait les zones rurales défavorisées ou les problèmes vécus par les agriculteurs ne se limitent pas seulement aux contraintes. Ainsi, un nouvel instrument a été mis en place pour canaliser l'aide de l'Etat aux habitants des zones rurales défavorisées. Il s'agit du projet de Proximité de développement Rural (PPDR) qui a évolué en 2008 pour devenir PPDR Intégré. Dans le cadre de ces PPDR, les populations ciblées peuvent bénéficier, en plus d'aides à l'investissement individuel à la ferme, de plusieurs autres types d'actions collectives qui peuvent porter sur les multiples facettes de leur vie (éducation, santé, désenclavement, adduction de l'eau potable...etc.). (KHOUALED ; 2015).

3. Présentation de la structure d'accueil

- Dans cette partie, nous parlerons de la structure qui nous a accueillis durant deux mois, au sein de laquelle nous avons effectué notre stage. (OUTAYEB ; 2005)

3.1 Présentation de la Banque Agricole et de Développement Rural :

- La BADR est une banque publique qui a pour mission le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural.
- La BADR tant est portée des banques en tant qu'institution financière nationale, elle est dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière, elle est soumise aux règles générales relatives au régime des banques et du crédit. En vertu de la loi 90

Chapitre 1 :Cadre théorique

/10 du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit, la BADR est devenue une personne morale effectuant les opérations de réception des fonds, les opérations d'octroi des crédits, ainsi que la mise à la disposition de la clientèle les moyens de paiement et de gestion. (BENALI-AMAR ; 2013)

- Constituée initialement de 140 agences cédées par la BNA, son réseau compte actuellement plus de 290 agences et 41 directions régionales et plus de 7000 cadres et employés actifs au sein des structures centrales, régionales et locales. (Boutahar, 2011) (OUTAYEB ; 2005)
- Aujourd'hui, le capital social de la BADR a augmenté et atteint le seuil de 33.000.000.000 Dinars.
- De par la densité de son réseau et l'importance de son effectif, la BADR a été classée par le « BANKERS ALMANAC » (édition 2001) première banque au niveau national, 13ème au niveau africain et 668ème au niveau mondial sur environ 4100 banques classées. (Boutahar, 2011) (KHOUALED ; 2015).
- Etablissement à vocation agricole à sa création, la BADR est devenu, au fil du temps, et notamment depuis la promulgation de la loi 90 /1, une banque universelle qui intervient dans le financement de tous les secteurs d'activités. (BENALI-AMAR ; 2013)
- Aujourd'hui, le capital social de la BADR a augmenté et atteint le seuil de 33.000.000.000 Dinars.

3.2 Missions et rôles de la BADR :

- Comme les banques primaires, la BADR peut :
- Traiter toutes les opérations de banque, de crédit, de change et de trésorerie.
- Ouvrir des comptes à toute personne qui en fait la demande.
- Recevoir des dépôts à vue et à terme.
- Participer à la collecte de l'épargne.

La BADR a pour mission de contribuer au développement de l'ensemble du secteur de l'agriculture et à la promotion des activités agricoles, agroindustrielles et artisanales. Par son action, elle doit mettre en place des procédures simples d'accès aux crédits d'investissement et d'exploitation en faveur des structures et activités agricoles, artisanales et agroindustrielles en vue d'assurer la meilleure réalisation possible des plans et programme

Chapitre 1 :Cadre théorique

financiers en exécution des plans nationaux de développement. Cette action sera mise en œuvre à l'aide d'une structure décentralisée et un réseau d'agence suffisamment étoffé pour permettre de rapprocher les services de la banque des différents utilisateurs.

La BADR est considéré comme un outil de planification. Grace à sa spécialisation dans le financement de l'agriculture et des activités de toutes natures liées directement à ce secteur, la BADR peut jouer un rôle dynamique dans la collecte des informations et statistique se rapportant aux, coûts, à la structure financière des comptes d'exploitation ainsi qu'aux contraintes qui pèsent le monde agricole. (OUTAYEB ; 2005)

❖ **Domaine d'intervention de la BADR :**

- L'article 4 des statuts de la DABR fixe son objet et précise les domaines de son intervention. La banque agricole a spécialement pour mission, par l'exécution, conformément aux lois et règlements en vigueur, de toutes opérations et par l'octroi de prêt et de crédits sous toutes formes, de contribuer, conformément à la politique du gouvernement. (BENALI-AMAR ; 2013)
- Au développement de l'ensemble du secteur de l'agriculture.
- A la promotion des activités agricoles, artisanales et agroindustrielles.

Elle est notamment chargée de mettre en œuvre ses moyens propres et ceux que l'Etat lui fournira, en vue d'assurer le financement conformément aux lois et règlement en vigueur :

- Des structures et des activités de production agricoles.
- Des structures et des activités de toutes natures liées en amont et en aval à la production du secteur de l'agriculture.
- Des structures et des activités agro-industrielles.
- Des structures et des activités de l'artisanat traditionnel, en milieu rural.

Dans ce cadre la BADR assure notamment le financement des :

- Exploitation de l'Etat : EAC, EAI ...
- Exploitation du secteur privé.
- Fermes d'Etat.

- Coopératives agricoles.
- Coopératives de commercialisation (coopératives de céréales)
- Entreprises agro-industrielles.
- Secteur de la pêche.
- Office agricole et organisme de l'agriculture.
- Office et organisme des forets.

La BADR peut apporter son concours à toutes les activités et entreprises qui concours au développement rural et notamment : aux médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, vétérinaires, aux artisans, aux commerçants et entreprises privées de toutes natures. (KHOUALED ; 2015).

4. La direction du financement des activités agricoles de la pêche et l'aquaculture (DFAPA) :

Au sein de la BADR, il existe plusieurs directions spécialisées dans le financement d'autres secteurs économiques. La direction du financement des activités agricoles de la pêche et de l'aquaculture (DFAPA) est chargée du financement du secteur agricole. (OUTAYEB ; 2005)

❖ Missions principales de la DFAPA :

Les missions principales de la Direction du Financement des activités Agricoles de la pêche et de l'Aquaculture sont. (KHOUALED ; 2015). :

- Financement de projets liés à la production agricole et de développement rural.
- Financement de projets agricoles dans le cadre du Renouveau Rural soutenus par :
 - Le Fonds National de Développement de l'Investissement Agricole (FNDIA).
 - Le Fonds de Développement Rural par la Mise en valeur des Terres par la Concession (FDRMVTTC).
 - Le Fonds de lutte Contre la Désertification et du Développement du Pastoralisme et de la Steppe (FNDDPS).

- Financement des activités de la pêche et de l'aquaculture(FNDPA).
- Exécution des dépenses sur les fonds publics affectées aux secteurs de l'agriculture et de la pêche.

4.1. Typologie des crédits de la BADR :

La politique de crédit appliquée par la BADR s'inscrit dans le développement de l'économie nationale de par son rôle prépondérant dans développement du secteur agricole notamment dans le cadre de la politique du renouveau de l'économie et rurale.

En soulignant qu'elle est un instrument privilégié de développement entre les mains de l'Etat, laquelle d'ailleurs est désignée par les pouvoirs public en tant qu'institution financière chargée de la mise en œuvre des actions de soutien de l'Etat au développement de l'agriculture. C'est pourquoi la présente partie a pour but d'exposer la panoplie de crédits agricoles octroyés par la banque à sa clientèle notamment dans le cadre des projets de développement. (BENALI-AMAR ; 2013)

4.2. Les crédits d'investissement :

4.2.1. Crédits d'investissement partiellement bonifiés :

Le crédit d'investissement à moyen ou long terme, partiellement bonifié, est accordé aux entreprises de production de biens ou de services dans le cadre de la création ou de l'extension de leurs activités. (KHOUALED ; 2015).

❖ Crédit d'investissement à moyen terme (CMT) :

Un crédit d'une durée de cinq à sept ans maximum, cette forme de crédit intervient dans le cadre du financement des projets d'investissement à moyen terme, destinés à prendre en charge des équipements de production (matériel ou outillage, machinisme, unité de production, élevages, acquisition cheptel...etc.) les bénéficiaires sont les personnes physiques, morales et entreprises publiques. (OUTAYEB ; 2005)

❖ **Crédit d'investissement à long terme (CLT) :**

Un crédit d'une durée de huit à quinze ans maximum, cette catégorie de crédit concerne les projets d'investissement à long terme destinés à financer l'acquisition des équipements lourds et la réalisation de projet ou de plantation, octroyés aux entreprises agricoles privées et publiques. (BENALI-AMAR ; 2013)

• **Taux d'intérêt pratiqués actuellement :**

- 2% à la charge du trésor.
- 3,5% à la charge du promoteur. (KHOUALED ; 2015).

4.2.2 Crédit d'investissement « ETTAHADI » :

Crédit d'investissement partiellement bonifié, destiné aux nouvelles exploitations agricoles et d'élevage ou aux projets implantés sur des terres agricoles non exploitées, relevant de la propriété privée ou du domaine privé de l'Etat. (OUTAYEB ; 2005)

• **Durée du crédit :**

- Crédit moyen terme : de trois à sept ans maximum un différé de un à deux ans.
- Crédit long terme : de huit à quinze ans maximum et un différé de un à cinq ans.
(BENALI-AMAR ; 2013)

• **Taux d'intérêt :**

Le crédit bénéficié d'une bonification partielle, le client prendra en charge le taux d'intérêt comme suit. (KHOUALED ; 2015). :

- Première, deuxième et troisième année : 0%
- Quatrième et cinquième année : 1%
- Sixième et septième année : 3%
- A partir de la huitième année : taux normal conventionnel (5,25%).

Tout bénéficiaire du crédit « ETTAHADI » qui rembourse aux échéances arrêtées ci-dessus ouvre droit à un autre crédit de même nature, lorsqu'il s'agit d'une extension.

5. Le crédit leasing

Le crédit leasing mobilier est une opération financière et commerciale, mettant en relation la Banque avec des opérateurs économiques nationaux, portant sur un contrat de location des biens équipement rentrant directement dans la réalisation et/ou l'extension de projets d'investissement. (OUTAYEB ; 2005)

La BADR dans une première phase a lancé le leasing financier afin de diversifier ses produits de soutien à l'économie nationale, la BADR orientera ses efforts vers le financement du matériel produit localement, et essentiellement les tracteurs et les moissonneuses batteuses ainsi que leur matériel d'accompagnement. (BENALI-AMAR ; 2013)

Le taux d'intérêt appliqué pour ce type de crédit est de neuf pour cent. Les bénéficiaires de ce crédit sont les agriculteurs et les sociétés de services agricoles. (OUTAYEB ; 2005)

6. Condition d'éligibilité :

Personnes physique ou morales présentant un cahier des charges validé par les structures habilitées du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural notamment l'Office national des terres Agricoles (ONTA) à savoir :

Les propriétaires des terres privées non exploitées et les concessionnaires de nouvelles exploitations agricoles et/ou d'élevage relevant du domaine de l'Etat.

Les agriculteurs et les éleveurs, à titre individuel ou organisés en coopératives ou groupement légalement constitués.

Les entreprises économiques, publiques ou privées, intervenant dans les activités de production agricole, de valorisation, de transformation, de distribution des produits agricoles et agroalimentaires.

Les fermes pilotent. (KHOUALED ; 2015).

CONCLUSION

Les garanties exercent sur l'emprunteur une contrainte psychologique qui le dissuade de toute tentation de non-respect de ses engagements pris en matière de remboursement des fonds prêtés. Si la banque en connaît l'importance, il n'en est pas toujours de même au débiteur qui considère que la banque s'attache à un formalisme excessif.

L'efficacité des systèmes de financement agricole se mesure par leur accessibilité à toutes les catégories d'agriculteurs. Pour ce faire, les acteurs de ce système (les banques) doivent développer des mécanismes de gestion des risques de défaillances adaptés aux spécificités des agriculteurs.

La principale remarque que nous pouvons relever après l'élaboration du présent chapitre est que le banquier ne doit jamais octroyer son crédit en fonction du portefeuille de garanties présenté par le demandeur de crédit. En effet, le chargé du dossier de crédit doit prêter le plus d'attention à l'étude et le diagnostic de la situation financière de l'entreprise, à la moralité de ses dirigeants ainsi qu'à son historique.

Chapitre II :

Cadre

méthodologique

Section 1 : Présentation de la région d'étude (Biskra)

Du fait de sa position stratégique dans l'oriental algérien au pied des Aurès et du désert(El Fishawy, 2006), la wilaya de Biskra a été un foyer de civilisation, de sciences et de culture. Elle a été un centre de rayonnement religieux et d'attraction touristique. Elle est une importante escale touristique.

La porte du désert ; Biskra est située au pied du versant méridional du massif de l'Aurès. Elle constitue dans l'est Algérien, au confluent de deux vallées qui traversent le massif, la première étape et la porte de l'espace saharien. Outre les ressources en eaux et en sols qui ont permis la pratique de l'agriculture oasienne, cette position charnière, a fait de Biskra, un relais naturel de circulation nord-sud.

Depuis l'époque romaine, ce site a été utilisé par les occupants successifs, comme place forte et centre administratif et commercial.

Situation géographique

Biskra est située au sud-est de l'Algérie, à 400 km de la capitale du pays, où elle est bordée au nord par la Wilayat de Batna, distante d'environ 120 km, au nord-ouest par la Wilayat de M'sila, distante de 310 km, au nord-est par la wilaya de Khenchela, par 200 km, à l'ouest par la wilaya de Djelfa, par 277 km, et au sud par la vallée 220 km, La province de Biskra occupe une superficie totale d'environ 21 671 kilomètres carrés. Elle comprend 33 communes réparties sur 12 arrondissements administratifs, habitées par 633 234 000 personnes, avec une densité de population de 28 habitants au km. La population occupée est estimée à 88 083 personnes, dont 22 902 dans l'agriculture et 651 811 dans les autres secteurs. C'est donc l'un des plus grands états du sud. (Université Mohamed Khider de Biskra 2022) (Fig 1).

Biskra se localise dans les coordonnées géographiques 34°48' Nord et 05°44' Est.



Figure 2 : Limites géographique de la wilaya de Biskra (Anonyme, 2009).

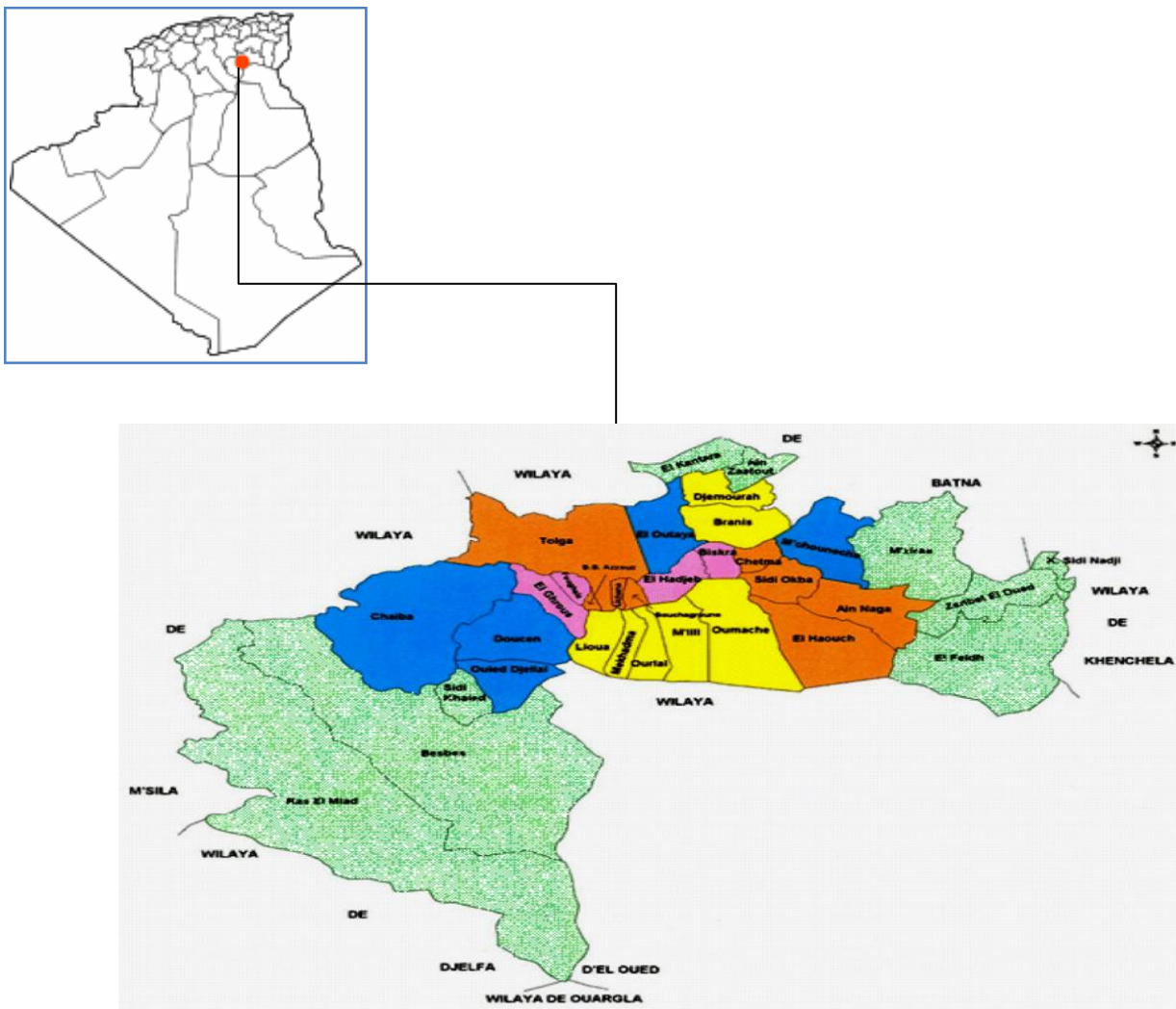


Figure3 : Localisation de la wilaya de Biskra (Anonyme ; 2005).

1.Montagnes :

Les montagnes représentent un faible pourcentage de la superficie de l'État, soit 13 %, dont la majorité est concentrée dans le nord (DUAC ; 2021) :

- MontagneAl-Qaid
- Montagnes de Hamra
- MontagneQusoum (1087 m)
- MontagneRabaa (712 m)
- Montagne de Qara
- MontagneBorzal
- MontagneEmili (1496m)
- MontagneHawja (1070m)
- La montagne rouge
- Le plus récent est le MontagneTaktiout, qui comprend le plus haut sommet à 1942 m.

La majorité de ces montagnes sont nues et pauvres en végétation naturelle.

2. plateaux :

Il est plus bas que la région montagneuse, représenté dans les zones de contreforts et s'étend vers le sud-ouest, formant ce qu'on appelle le plateau d'Awlad Jalal (les districts d'Awlad Jalal et de Sidi Khaled).(DUAC ; 2021)

3. Plaines :

S'étend sur l'axe de l'hypothalamus-tulka ; S'étendant vers l'est pour inclure les plaines de Sidi Oqba et ZribaEl-Wadi.(DUAC ; 2021)

4. dépressions :

Il est situé dans le sud-est de l'état. Ce sont des surfaces lisses d'argile qui retiennent de fines couches d'eau, représentant les shatts, dont le plus important est un shatt

Chapitre 2 :Cadre méthodologique

amorphe. La chute moyenne est de (-33 m) sous le niveau de la mer, et c'est donc le principal complexe naturel d'eau de surface de la région.(DUAC ; 2021)

5. Température :

A la lumière de l'étude climatique "Seltzar", la température moyenne de Biskra est d'environ 23 ° C. Quant aux températures maximales et minimales enregistrées à la station de Biskra, nous enregistrons au cours de l'année 2018 le degré maximum, qui a été estimé à 34.9 °C, et le degré minimum, estimé à 11 °C,(DTW ; 2021)

les mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	la moyenne
La température	13	16.2	16.9	22.3	27.4	25.1	36.4	36.7	31.9	23.5	16.4	12.7	24

Voici les températures :

Tableau N° 1 :températures enregistrées au cours de l'année 2021(DTW ; 2021)

6. pluie :

Si l'on tient compte des taux de précipitations au cours des 25 dernières années ; Biskra est située dans la zone 0-200 mm, sauf pour les zones montagneuses ou les années pluvieuses.

Cependant, ce taux de précipitations n'est pas un indicateur fort du climat de la région, car la quantité et la nature de ces précipitations sont très importantes. 60 à 70% des précipitations peuvent être confinées à la saison froide, tombant sous forme de pluies torrentielles qui provoquent l'érosion des sols et des dégâts à l'agriculture.

La quantité de précipitations au cours de l'année 2021 et l'absorption des routes de 48,8 mm pour le tirage au plomb, notons que la plus grande quantité de précipitations connue de l'État a atteint une distance de 294,1 mm en 2004.

Chapitre 2 : Cadre méthodologique

les mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	la moyenne
quantité de pluie	0.2	0	2	11	15	1.4	0	1.6	6	4.4	5.2	2	48.8

Tableau N° 2 : Quantité De Pluie Enregistrées au cours de l'année 2021 (DTW ; 2021)

A titre de comparaison, nous prendrons les données de la station de Biskra pour les 21 dernières années.

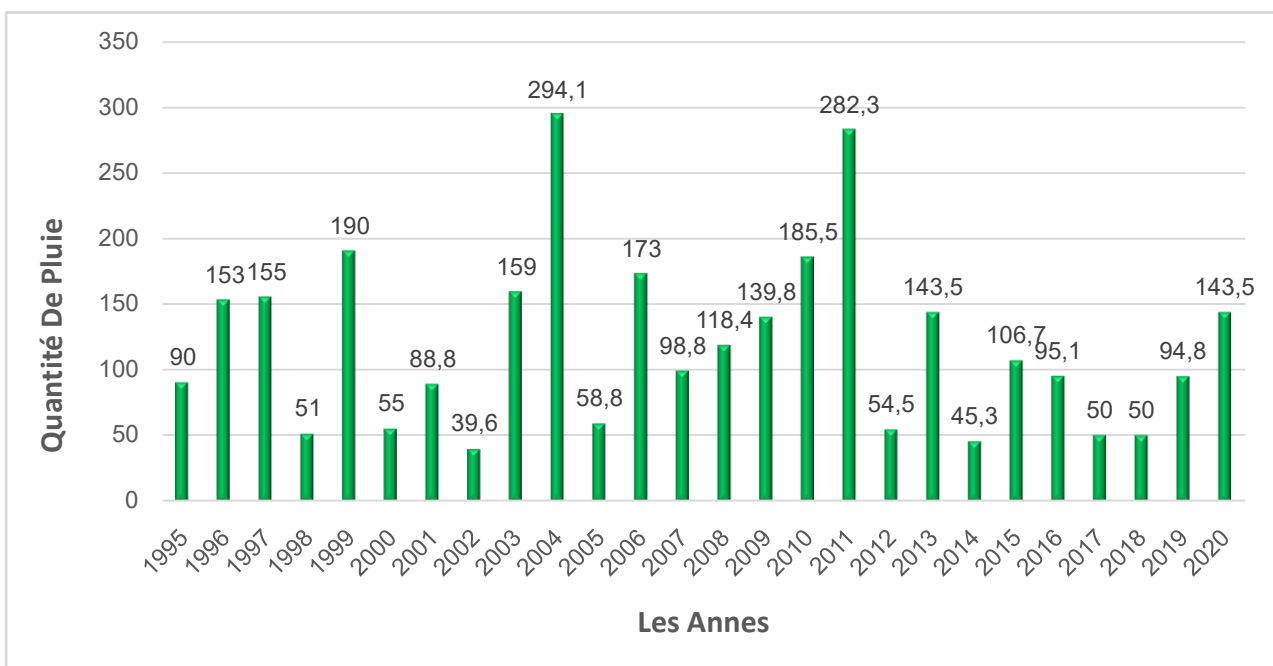


Figure N° 4 : Statistiques de la quantité de pluie qui tombe chaque année depuis 21 ans. (DTW ; 2021)

On remarque que le plus haut niveau de précipitations pour l'année 2004,

À un taux de 294,1 mm, a été immédiatement suivi en 2011 par une moyenne de 288,3 mm, de sorte que l'ordre après cette année est le suivant :

En 1999 à un taux de 190 mm et en 2010 à une cadence de 185,5 mm et en 2006 à une cadence de 173 mm et ensuite en 2003 à une cadence de 159 mm

Chapitre 2 :Cadre méthodologique

puis en 1997 et 1996 à des cadences de 155 et 153, puis en deux ans 2013 et 2020 avec la même valeur moyenne estimée à 143,5 mm, puis suivi de 2009 avec une pluviométrie moyenne de 139,8 mm

Puis on diminue le taux de précipitation à 118,4 enregistré en 2008, puis l'année dernière Un taux de précipitation supérieur à 100 a été enregistré en 2015 à un taux de 106,7 mm, de sorte que le reste de toutes les années restantes aura un taux de précipitation inférieur à 100 mm.

Tableau N° 3 : Facteurs climatiques pour l'état au cours de l'année 2021(DTW ; 2021)

force du vent (m/s)	taux d'humidité	Précipitations (mm)	température moyenne (°C)	Mois
4.4	43	0.2	13	1
4.3	38	0	16.2	2
3.4	38	2	16.9	3
3.9	35	11	22.3	4
3.4	36	15	27.4	5
4.5	20	1.4	25.1	6
3.6	19	0	36.4	7
3.6	21	1.6	36.7	8
3.6	32	6	31.9	9
3.1	39	4.4	23.5	10
3.8	53	5.2	16.4	11
3.4	49	2	12.7	12
3.7	35	48.8	24	TOTAL

Il est clair à la lecture du tableau ci-dessus que les statistiques sur 12 mois nous permettent de trouver les valeurs moyennes et approximatives pour chaque catégorie au cours de l'année. Ainsi, le vent moyen durant l'année 2021 est estimé à 3.7 (m/s), et la moyenne l'humidité est estimée à 35, et la quantité de précipitations est estimée à

48.8(mm)Et au final, la température moyenne au cours de l'année est estimée à 24 (°C), pour enfin arriver aux statistiques climatiques pour l'année 2021 comme indiqué.

7. Eaux de surface et souterraines :

7.1. Eaux de surface : divisées en trois groupes comme suit :

7.1.1. Vallées sources eurasiennes :

Il prend sa source au cœur des Aurès et contient de grands bassins dont : Wadi Al-Hayy et Wadi Abdi qui représentent le Wadi Biskra à leur confluence. Wadi Al-Arab et WadiQattan, qui se rejoignent à Zaribah Al-Wadi pour former Wadi Al-Zaribah.

Le débit d'eau dans ces vallées est faible en hiver et s'assèche dès le début du mois d'avril. (DUAC ; 2021)

7.1.2. Vallées des contreforts sud des Aurès :

Elle se caractérise par l'exiguïté de ses bassins, ce qui rendait son débit peu et irrégulier. Les vallées du Zab oriental n'atteignent le rivage qu'en cas de crue. Quant aux vallées du district d'Awlad Jalal, la plupart d'entre elles se jettent dans le WadiGedi. Les vallées de la région de Lotaya contribuent à la recharge des eaux souterraines par son influence dans le sol. (DUAC ; 2021)

7.1.3. Vallée des Jedi :

Son bassin fait 26 000 km² et sa longueur est de 500 km, c'est le collecteur principal et naturel de toutes les eaux de l'Atlas saharien. Comme le reste des vallées désertiques, elle est principalement sèche et son grand bassin n'est rempli qu'en période de crue.(DUAC ; 2021)

7.2. Eaux souterraines : Nous en mentionnons deux types :

1. Aquifère de surface.
2. Aquifère profond.

7.2.1. Aquifère de surface (Phréatique) :

L'aquifère de surface, on entend par là les nappes d'eau exploitées au travers de puits dont la profondeur n'excède pas 40 m. Parmi eux, nous citons les aquifères de WadiGedi, Al-Dawsin, Al-Sada, Tolga et Lichana.(DUAC ; 2021)

7.2.2. Aquifère profond : Nous résumons les couches d'eau les plus importantes trouvées ici dans ce qui suit :

❖ Pour la classe alpine (La nappe Albienne) :

La profondeur moyenne de cette couche est d'environ 1500 m, et elle est actuellement exploitée à Sidi Khaled et El Dossen.(DUAC ; 2021)

❖ La nappe des Calcaires :

Il est situé au nord de Tolga, où il s'appelle l'aquifère de Tolga. Cette couche est d'épaisseur moyenne et sa qualité d'eau devient plus saline.(DUAC ; 2021)

❖ La nappe des Sables :

Cette couche est située dans la région du Zab oriental, elle est de profondeur moyenne et exploitée, mais elle nécessite des techniques particulières de forage et d'entretien du fait de la présence de ses réserves d'eau dans une couche d'argile et de sable.

➤ A partir de ces données géographiques et des statistiques précédents et de l'étude de la zone, il est maintenant possible de connaître la raison pour laquelle les

agriculteurs de la région plantent et produisent des palmiers dans le champ vert de la région de Ziban.(DUAC ; 2021)

8. L'Agriculture dans la région de Biskra

Biskra est considérée comme l'un des états phares dans le domaine de l'agriculture. Son climat favorable, sa richesse en nappe phréatique et en terre arable lui confèrent des atouts qui la placent à l'avant-garde en termes de diversité et de bobine de produit agricole.

La superficie agricole totale est estimée à 768 777 hectares, soit environ 76,28 % de la superficie totale de l'État. La superficie arable est estimée à 161 493 hectares, soit 15,84% de la superficie agricole, dont 108 543 hectares sont irrigués, représentant 67,21% de la superficie agricole arable. Notez que le processus d'irrigation dépend principalement des eaux souterraines, ce qui nécessite des coûts élevés.

La principale richesse agricole de l'État est constituée par les palmiers (environ 3 803 623 palmiers, dont 3 718 851 palmiers productifs), dont la majorité est située dans la région du Zab occidental (les cercles de Tolga, Fogala, Oural).

En ce qui concerne la production totale de dattes, elle est estimée à 4 149 654 quintaux, et la part de DegletNour représente 2 604 361 quintaux, soit 62,76 %. Le rendement moyen par palmier tous types confondus est de 1,09 quintaux/palmier produit, tandis que le rendement du palmier DegletNour est de 1,13 quintaux/palme, il varie selon les régions.(DRAF ; 2021)

La partie Est de l'Etat (les districts de Sidi OKba, ZaribaEl-Wadi) sont spécialisées dans les grandes cultures (haricots, pastèques...), tandis que la partie Nord connaît, en plus des produits de saison, quelques produits d'arbres fruitiers. (Abricots, pommes, olives...),

Chapitre 2 :Cadre méthodologique

Le bétail est considéré comme une source importante de richesse dans l'État, car le nombre de têtes de bétail est estimé à 218 752 têtes, réparties comme suit :

1. Ovins : 708 455 têtes.
2. Chèvres : 100 290 têtes.
3. Vaches : 3 793 têtes.
4. Chameaux : 75 25 têtes.
5. Chevaux : 42 têtes.

La production de viande rouge est estimée à 94 698,3 quintaux et blanche, à 38 658 quintaux, en plus de la production de laine et de lait, tandis que les œufs sont estimés à 6 839 millions d'œufs.(DRAF ; 2021)

Il convient de noter que la politique adoptée dans les différents programmes nationaux de développement a apporté un soutien important au secteur, ce qui s'est répercuté positivement sur l'agriculture, en particulier le Programme de relance économique et le Fonds national de développement agricole, qui ont effectivement contribué à l'expansion du secteur agricole. Superficie et l'introduction de méthodes d'irrigation modernes. (DRAF ; 2021)

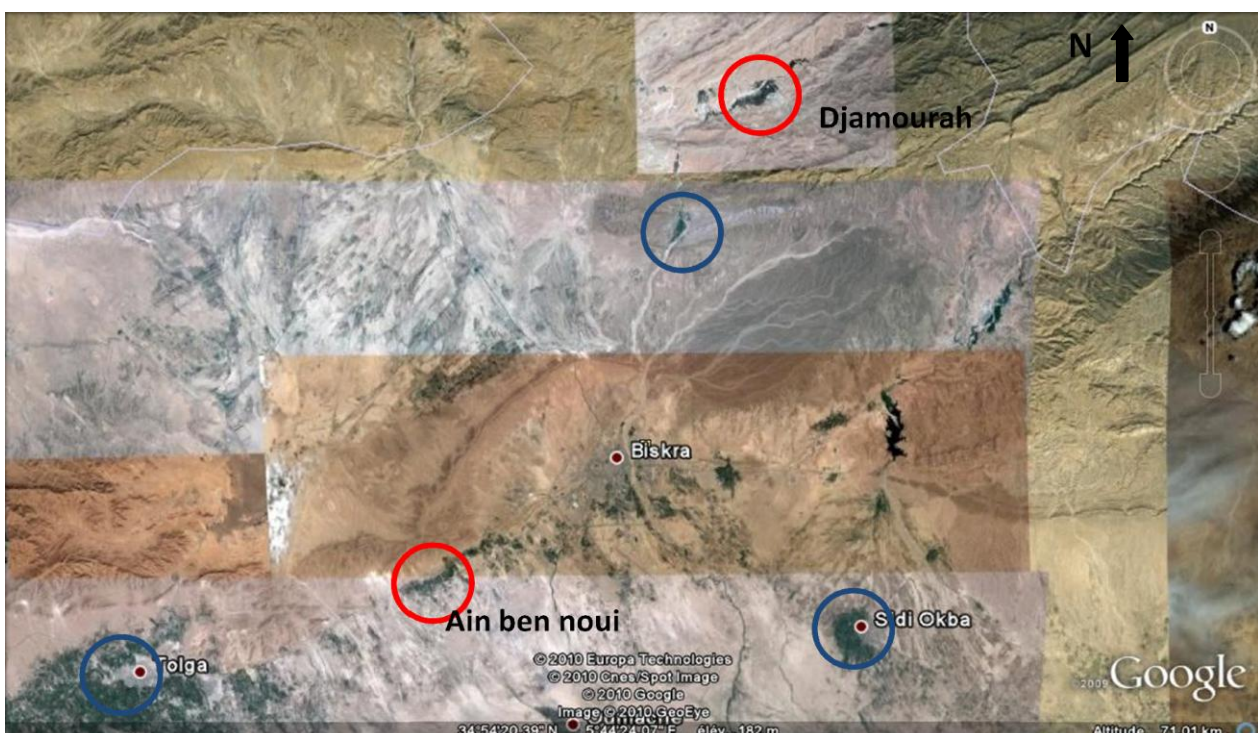


Figure N° 5 : Localisation des différents groupements de palmeraies dans la wilaya de Biskra sur la photo aérienne(Anonyme, 2010).

9. Statistiques de travail Biskra :

Le nombre d'employés a atteint environ 384 686 jusqu'au 31 décembre 2021, et ils se répartissent selon les secteurs suivants : (DUAC ; 2021)

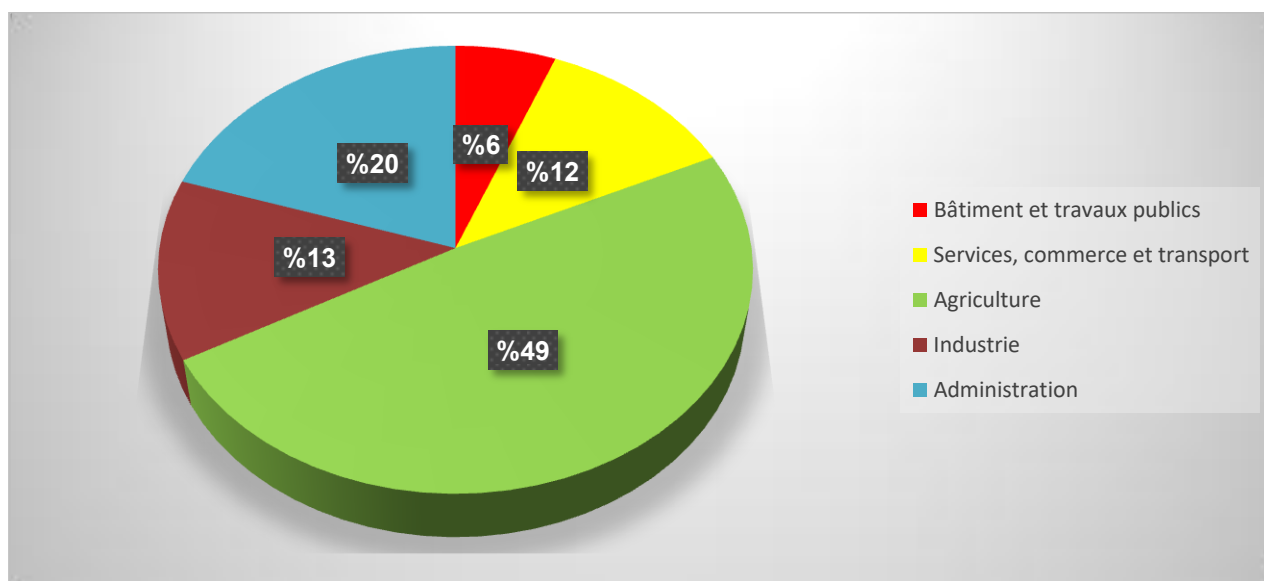


Figure N° 6 :Répartition des emplois par secteurs(Originale ; 2022).

Le secteur agricole représente à lui seul 47,5%, soit environ la moitié du total des travailleurs de l'État, ce qui se traduit par l'impact positif du Fonds national de développement agricole, suivi du secteur de l'administration avec 21,56%, de l'industrie, des services, du commerce et des transports avec 12,49 et 12,11%, respectivement, puis le secteur du bâtiment et des travaux publics avec un taux estimé à 6,09%, respectivement.

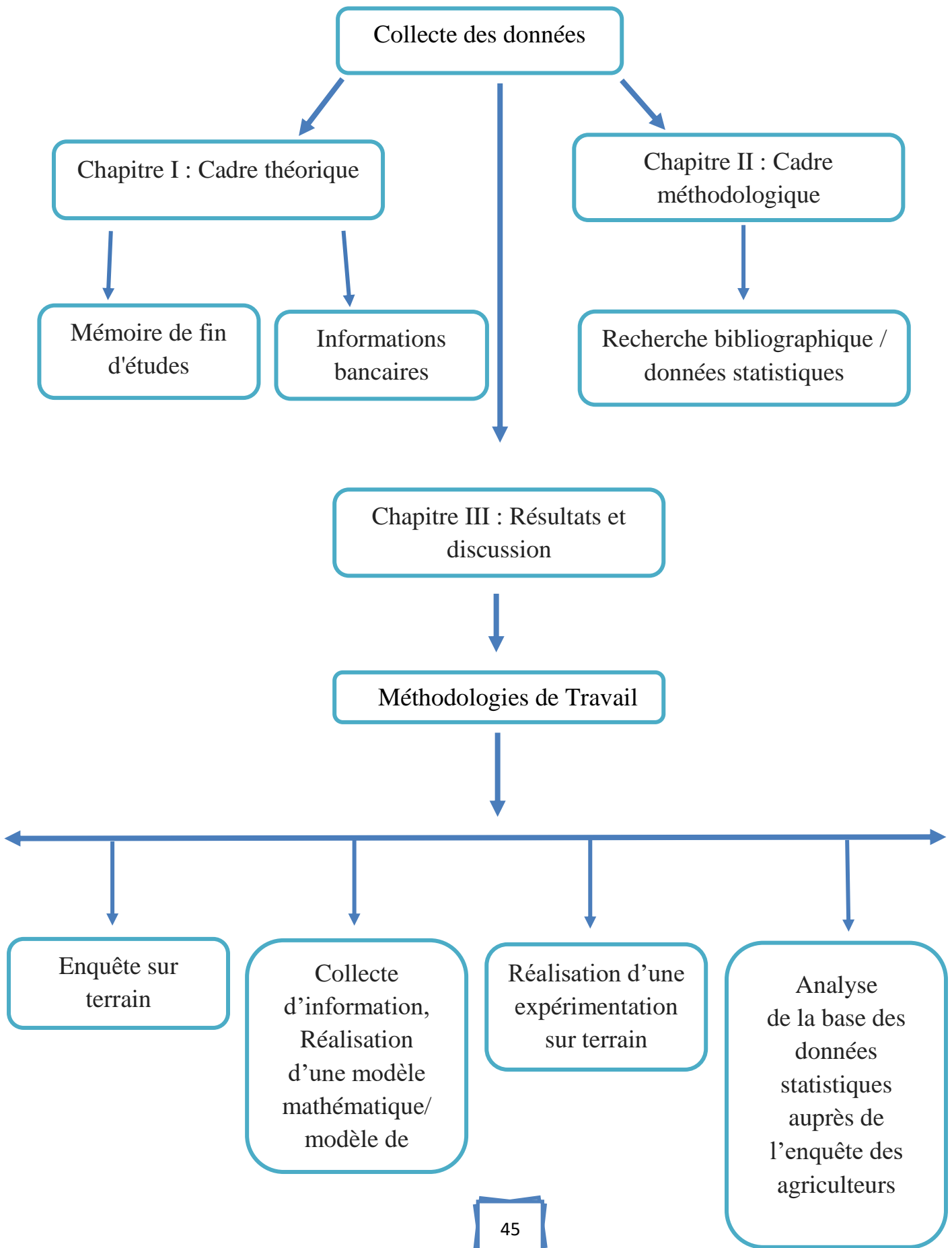
Section 2 : Méthodologie et déroulement de l'enquête

Nous avons compilé le travail effectué au cours des dernières décennies en utilisant des mots-clés spécifiques à travers deux processus :

Le premier consistait à passer un stage au sein de l'institution bancaire (BADR) et à collecter des données sur les prêts et comment les choses se passent, et le second processus en communiquant avec les agriculteurs et remplir un questionnaire sur une enquête sur les prêts Banque dans la culture de Zibanpour un échantillon de 15 agriculteurs de plusieurs régions.

Il résume ensuite les articles collectés à partir de plusieurs bases de données.

Et son analyse, où les résultats ont montré qu'il existe «3 catégories d thèse répartis selon une méthodologie et une catégorie propre à la banque et à ses données, qui a été précisée dans le travail suivi dans ceThèse.



Analyse de la base de données

Les analyses a été collectée pendant la période de stage au sein de l'institution, trier les statistiques bancaires et trouver tous les tarifs qui servent cettethèse.

Réalisation d'une expérimentation sur terrain

Dans notre analyse, afin de vérifier les informations recueillies et de vérifier la validité des déclarations qui ont été enregistrées dans le questionnaire afin de donner des comptes exacts et véridiques.

Enquête sur terrain

La plupart des thèses analysées utilisent cette méthodologie, la taille d'échantillon est variable, les données collectées sont utilisé généralement pour faire l'analyse statistique et pour faire des corrélations pour trouver les liaisons entre les variables.

CONCLUSION

A la fin de ce chapitre il faut insister sur les observations suivantes :

La première concerne la zone d'étude qui présente les caractéristiques suivantes :

- Un climat rude et incertain, synonyme de rigueur et d'incertitude.
- une démographie rapide recommandée pour l'équilibre écologique (sans laquelle le développement ne peut se faire) ;

La seconde traite des caractéristiques de l'agriculture dans la région, qui sont :

- La prédominance de l'activité de culture du palmier dattier, qui constitue chacun des types de symboles et la base des habitants des oasis, et sur laquelle repose toute organisation productive et sociale. Une étude de cas de cette culture montre son faible niveau de productivité par rapport aux normes possibles ;
- le caractère général de la gestion de patrimoine agricole si les qualifications nécessaires sont présentes ;
- De nombreuses unités de production, généralement constituées de petites propriétés privées, atteignant rarement un hectare. Les produits de ces petites surfaces ne peuvent devenir suffisants que si les plantations sont très denses. Dans ce contexte, le recours à des financements extérieurs peut être une option appropriée, et c'est l'aspect de la liaison des deux volets : une attention doit être accordée à l'aspect agricole qui convient aux conditions de la région, avec une tentative d'investissement pour la développer et l'améliorer la situation de vie.

Chapitre III :
Résultats et
discussions

Chapitre 3 :Résultats et discussions

Section 1 : La Banque

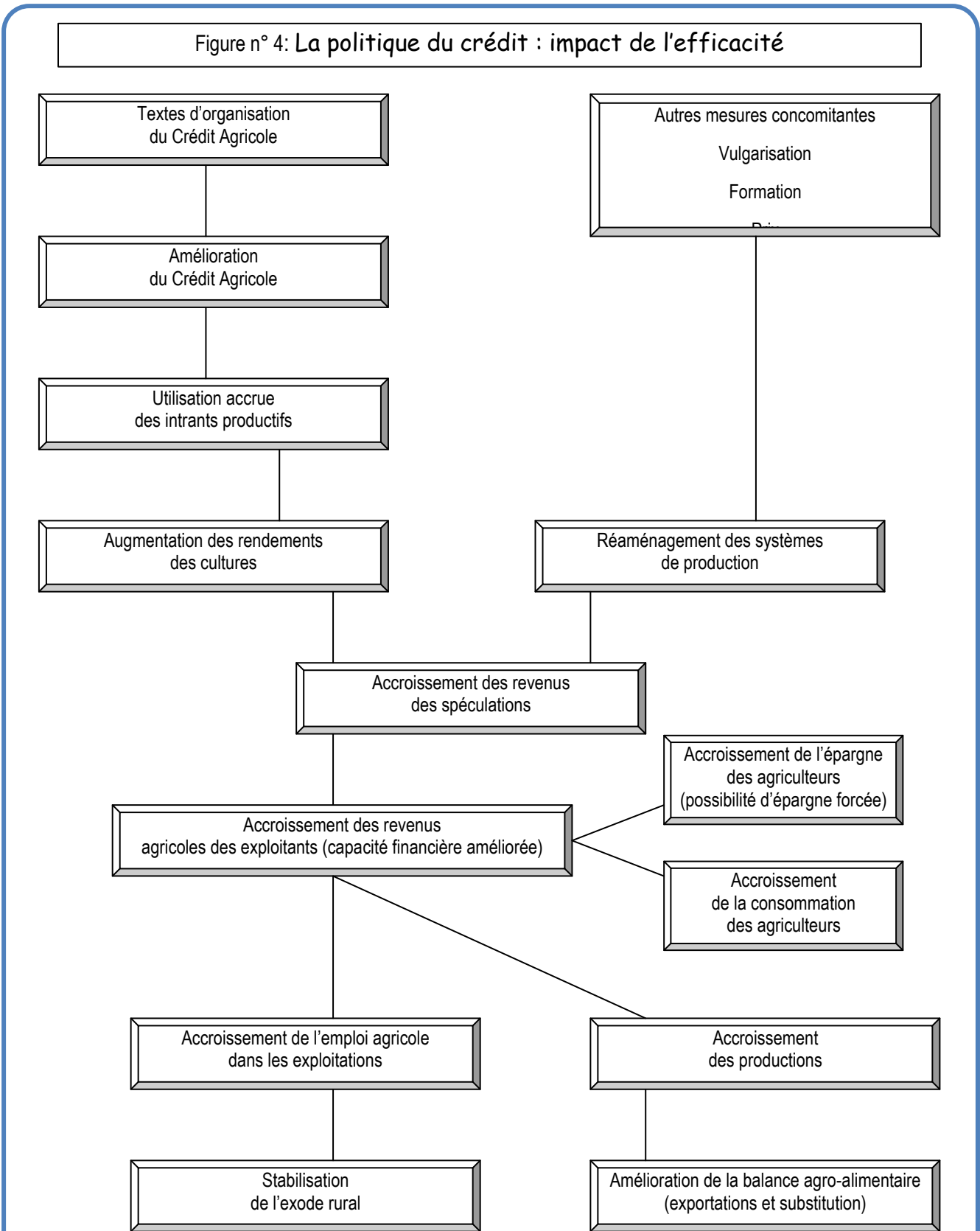
Dans notre recherche, la banque est le cœur de l'investissement car la banque collecte de l'argent auprès des entreprises et des propriétaires du secteur privé pour y investir en contrepartie de certains pourcentages, ce qui signifie que les prêts accordés aux agriculteurs ne sont rien d'autre qu'un processus de recyclage de l'argent en échange pour une marge bénéficiaire. Afin de mener à bien ce processus, il existe un système au sein de la banque pour mener à bien cette affaire.

Pour clarifier le côté de la banque, nous aurons besoin de plusieurs étapes, comme suite :

- ❖ Graphique : La politique du crédit : impact de l'efficacité
- ❖ L'étude du nombre de bénéficiaires par destination
- ❖ Les montants des crédits accordés et réalisés
- ❖ Les montants des crédits de campagne et d'investissements remboursés
- ❖ Les montants des crédits accordés et impayés et remboursés

Chapitre 3 : Résultats et discussions

Figure N°7 : La politique du crédit : impact de l'efficacité



« Il faut que le principe de la politique soit fait de justice et de vérité » Démosthène O.(384-322 av-JC.)

« La haute politique n'est que le bon sens appliqué aux grandes choses » Napoléon I^{er} (1769-1821)

Source : (Messak ; 2002).

1. L'étude du nombre de bénéficiaires par destination

1.1. Évaluation du nombre d'agriculteurs financés

1.1.1. L'évolution par crédit de campagne :

L'examen de l'évolution du nombre de bénéficiaires de crédit de campagne durant la période (2016 à 2021) montre que les agriculteurs n'ont eu qu'un très faible accès et cela malgré leur nombre important qui dépassant les 35000 Fellahs et éleveur (CAW-Biskra, 2021)

Ici, nous pouvons afficher le déficit clair de financement, où l'on trouve le nombre de bénéficiaires de crédits au cours de cette période, avec un pourcentage du nombre total d'agriculteurs est de 3,12%, alors que les statistiques du nombre d'agriculteurs en CAW sont de 35000adhérents(Figure 8).

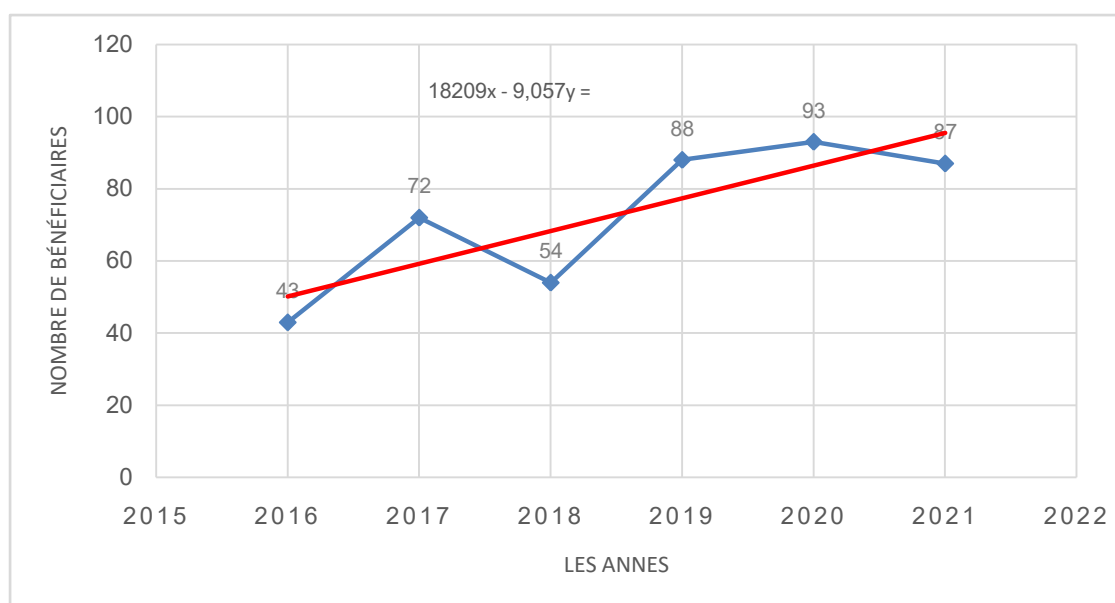


Figure N°8: Le nombre de bénéficiaires de crédit de campagne (R'FIG)et leur tendance d'évolution (de 2016 à 2021)(Originale ; 2022).

Là où il montre que les agriculteurs ont un pourcentage important d'investissement, sauf en 2018, la baisse a été nette, en raison de la réticence des investisseurs de ne pas pouvoir payer.

1.1.2. L'évolution des crédits d'investissements :

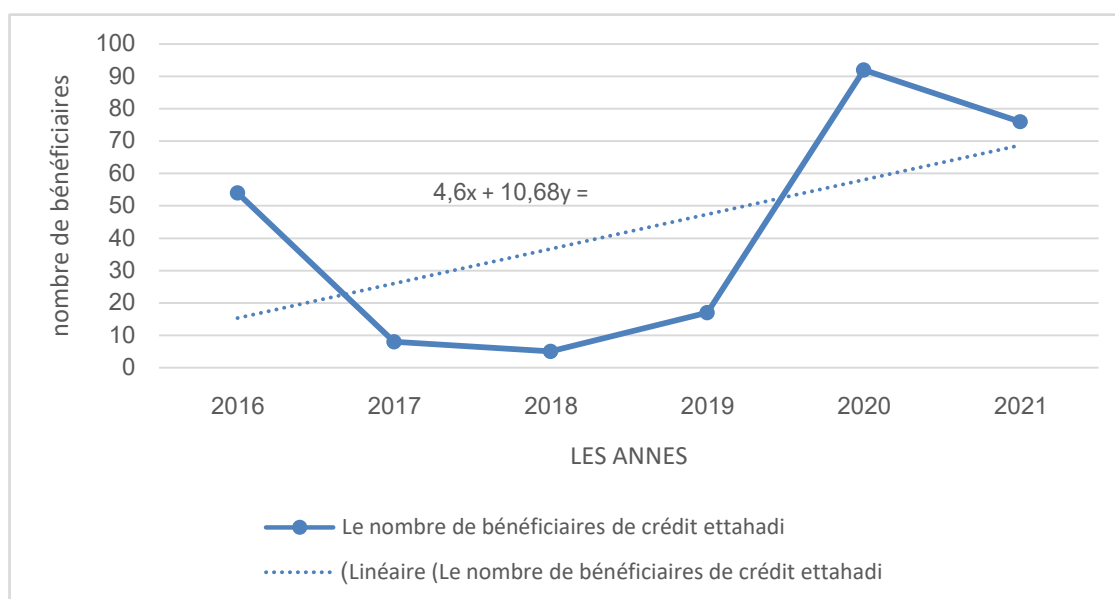


Figure N° 9 : Le nombre de bénéficiaires de crédit d'investissement(ETTAHADI) et La tendance de l'évolution (2016 à 2021)(Originale ; 2022).

Après un bon examen de la courbe, nous constatons qu'au cours de l'année 2016, le taux de demande de crédit était très élevé par rapport à la baisse qui était presque inexistante au cours des trois années suivantes, de sorte que la demande de crédit et leur obtention sont revenues avec une grande force au cours de l'année 2020 et 21 malgré la baisse de cette dernière au cours de la dernière année.

1.2. Les crédits d'investissements : le nombre de dossiers par rubrique :

Le nombre de dossiers reflète celui des équipements financés, il est souvent différent du nombre de bénéficiaires, car en effet, un exploitant jugé éligible par le banquier, peut obtenir à la fois deux crédits d'investissement (à long et à moyen terme), et pour chaque type de crédit, il peut éventuellement financer plusieurs et différents équipements. C'est donc pour cette raison que la plupart du temps le nombre de dossiers est supérieur au nombre d'agriculteurs financés.

A propos des agriculteurs, on a perçu, d'après les fréquents contacts avec eux, qu'ils ont beaucoup plus besoin de crédits d'investissements (fonds durables) que de crédits à court terme (fonds cycliques). Cela résulte d'une part de la forte décapitalisation que connaissent leurs exploitations, et

d'autre part, de leur profond souci d'améliorer leurs conditions de travail, pour les rendre moins pénibles et améliorer la productivité.

En dépit de cette réalité et proportionnellement au nombre considérable d'agriculteurs, l'étude de l'enquête nous fait apparaître un faible nombre d'équipements financés.

En termes de rapport, Malgré la présence de 252 demandes au niveau des années 2016-2021, soit une moyenne de 42 demandes chaque année, il n'y a jamais eu de demande d'équipement parmi eux, mais la banque fournit désormais des équipements qui sont en milieu de gamme. Crédit dans le cadre de l'investissement.

1. 3. Ventilation des exploitations financées, par type de production et type de culture :

1.3.1. Le nombre bénéficiaires crédits de campagne (Global de la période 2011 - 2015).

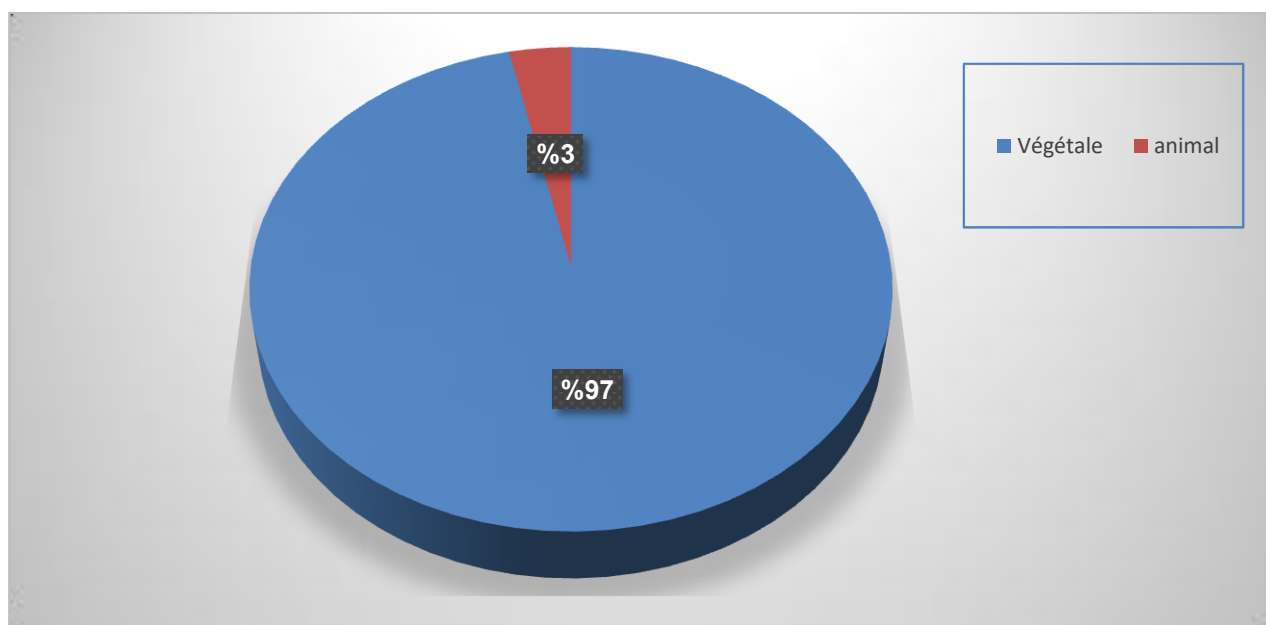


Figure N° 10 : Part de la production végétale dans le crédit de campagne. (Originale ; 2022).

La répartition du nombre de crédits accordés par type de production, montre que 97% du financement a été destiné à la production végétale. Contre seulement 3% pour la production animale. (Figure 10).

Par rapport au niveau de production végétale, les calculs indiquent un taux de 97%, c'est-à-dire que 3% de la production animale et ce taux faible. Cela confirme une efficacité relativement importante de la production végétale.

1.3.1.1. Le nombre de bénéficiaires de R'fig par type de cultures (ou filières)

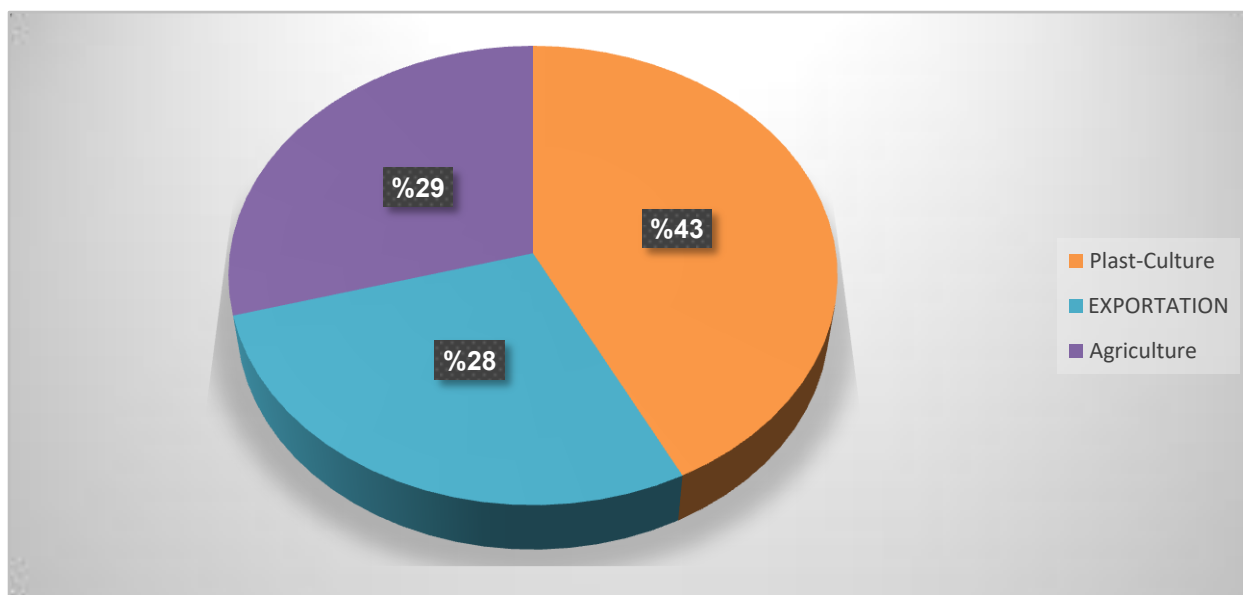


Figure N°11 : Répartition des types de cultures par filière végétale(Originale ; 2022).

Le Crédit R'FIG, qui représente 65,71% de la production végétale, s'intéresse au financement de 3 disciplines sur la durée de la période d'étude (2016 – 2021)

Dans la Figure 11, le plus grand intérêt dans le domaine de la finance est en prêt R'FIG, qui est le premier rang pour Plast-Culture avec un taux de 43%, et le dernier rang est pour l'exportation avec un taux de 28%, et le pourcentage restant est pour l'agriculture, qui occupe la deuxième place en termes d'importance.

1.3.2. Cas des crédits d'investissements :

1.3.2.1 le nombre de bénéficiaires par type de production

Le Crédit ETTAHADI, qui représente 34,29% de la production végétale, s'intéresse au financement de 6 disciplines sur la durée de la période d'étude, et c'est ce que montre la figure 10.

Le crédit ETTAHADI, qui représente 34,29% de la production végétale sur toute la période de l'étude, concerne la partie végétale et possède également la partie animale, où le pourcentage de la partie végétale dans ce prêt est de 89,48%, et la partie animale côté est de 10,52 %, comme le montre la figure 12.

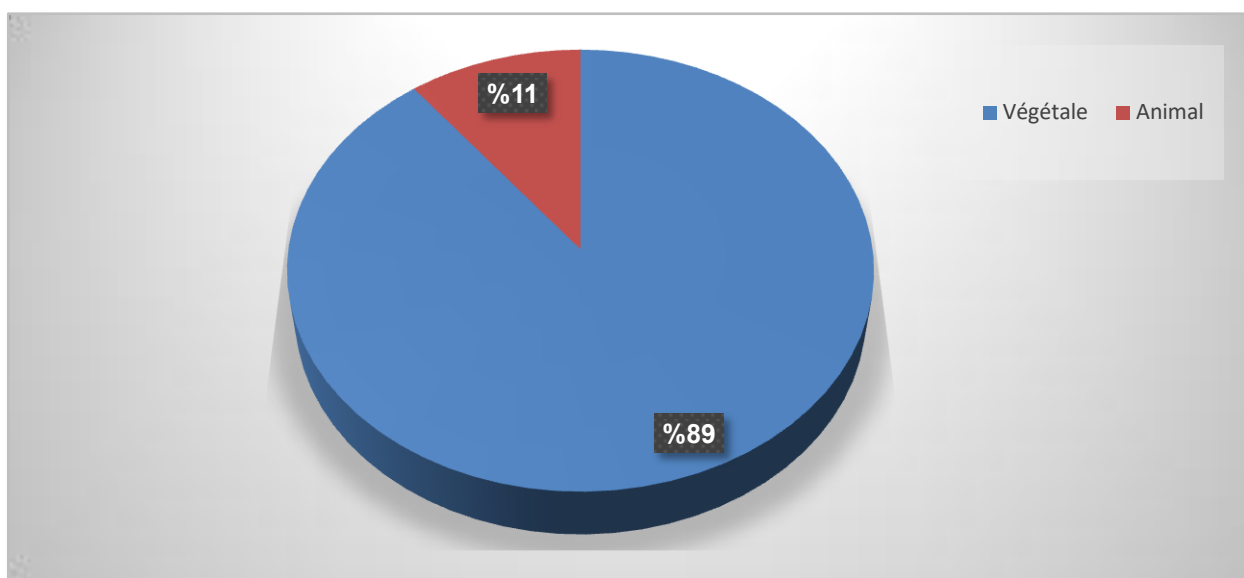


Figure N° 12 : Répartition des pourcentages productions végétales et animales (Originale ; 2022).

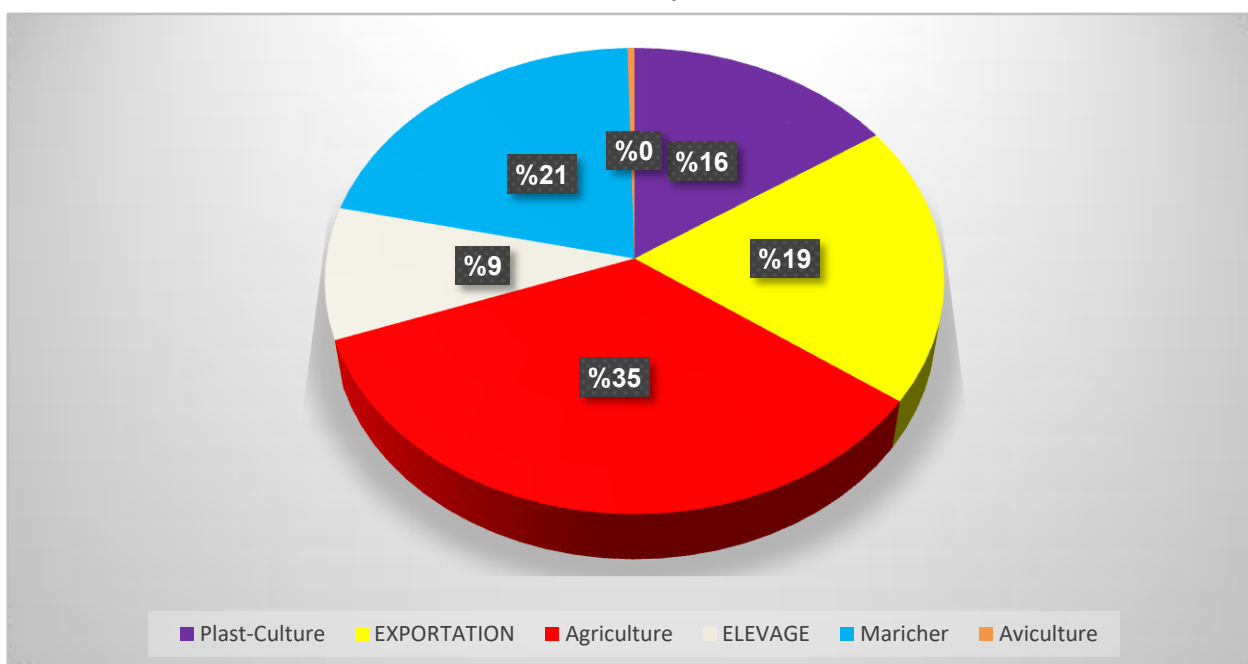


Figure N° 13 : Répartition des types de cultures par filière végétale et Animal (Originale ; 2022).

Dans la figure 13, l'intérêt le plus élevé dans le domaine de la finance est dans le prêt ETTAHADI, qui est le premier rang pour la majeure Agriculture avec 35%, le dernier rang est pour la majeure Aviculture avec un taux de 0%, et le pourcentage restant est pour les majeures suivantes Elevage et Plast-Culture et exportation Dans des proportions similaires, alors que Maraichère, qui occupe la deuxième place en termes d'importance, détient un pourcentage de 21 %.

2. Les montants des crédits accordés et réalisés

Les montants des crédits accordés sont ceux qui ont été notifiés et attribués aux agriculteurs, tandis que les montants réalisés sont ceux qui ont été effectivement utilisés.

3. Les montants des crédits de campagne et d'investissements remboursés

3.1. Les montants des crédits de campagne remboursés

A la fin de chaque année, la banque comptabilise les montants récupérés sur les prêts et établit un rapport sur le pourcentage des montants récupérés de la valeur des montants accordés, qui est estimé environ chaque année à 2% malgré la présence de 3 fois à payer avant temps spécifiée et après temps spécifiée et à la même valeur temps, et c'est ce que montre Figure suivante :

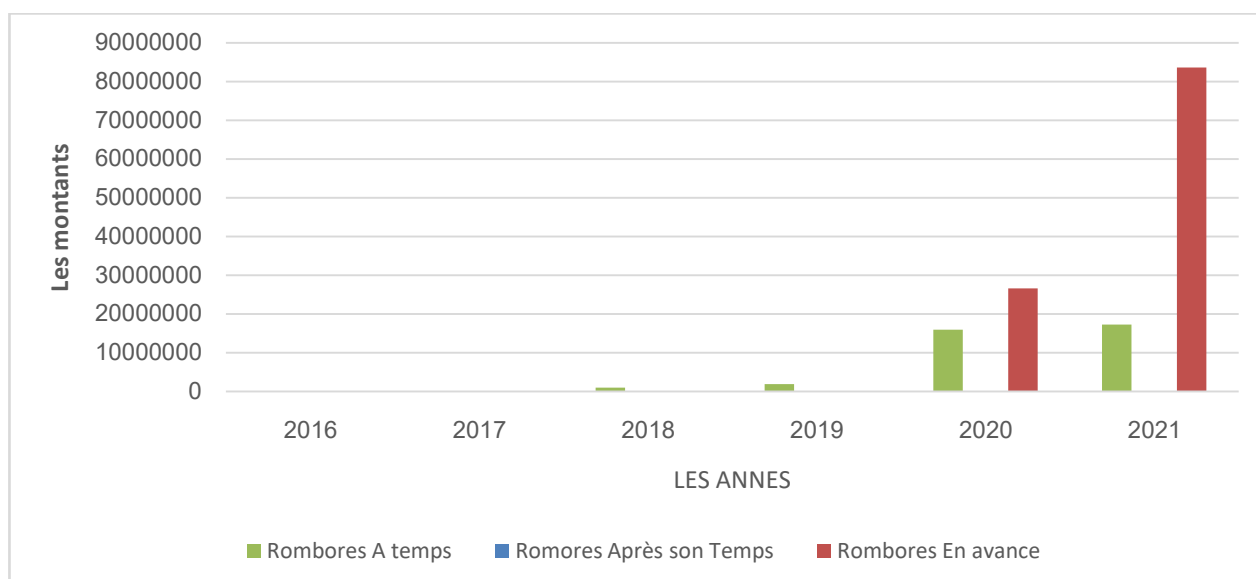


Figure N° 14: Le montant des crédits remboursés de trois manières au cours de la période (2016 – 2021)(Originale ; 2022).

Ce que le graphique montre, c'est que les craintes de la banque se réalisent,

C'est-à-dire que l'investisseur ne remboursera pas ses dettes, et ce pendant les années 2016-2019, le remboursement n'a été que ces deux dernières années, une très petite valeur pour le remboursement dans les délais.

Dans les années suivantes 2020-2021 le remboursement était en avance sur son temps aux valeurs les plus élevées et le remboursement dans le temps avec des valeurs moyen, et que cela est dû au fait que les personnes paient leurs dettes pour éviter les conséquences (les intérêts du crédit), car on

voit que le taux de remboursement de l'année dernière est élevé d'une manière proche du ratio des prêts de la même année.

3.2. Les montants des crédits d'investissements remboursés

Le remboursement est estimé environ chaque année à 2% malgré la présence de 3 fois à payer avant temps spécifiée et après temps spécifiée et à la même valeur temps, et c'est ce que montre Figure suivante :

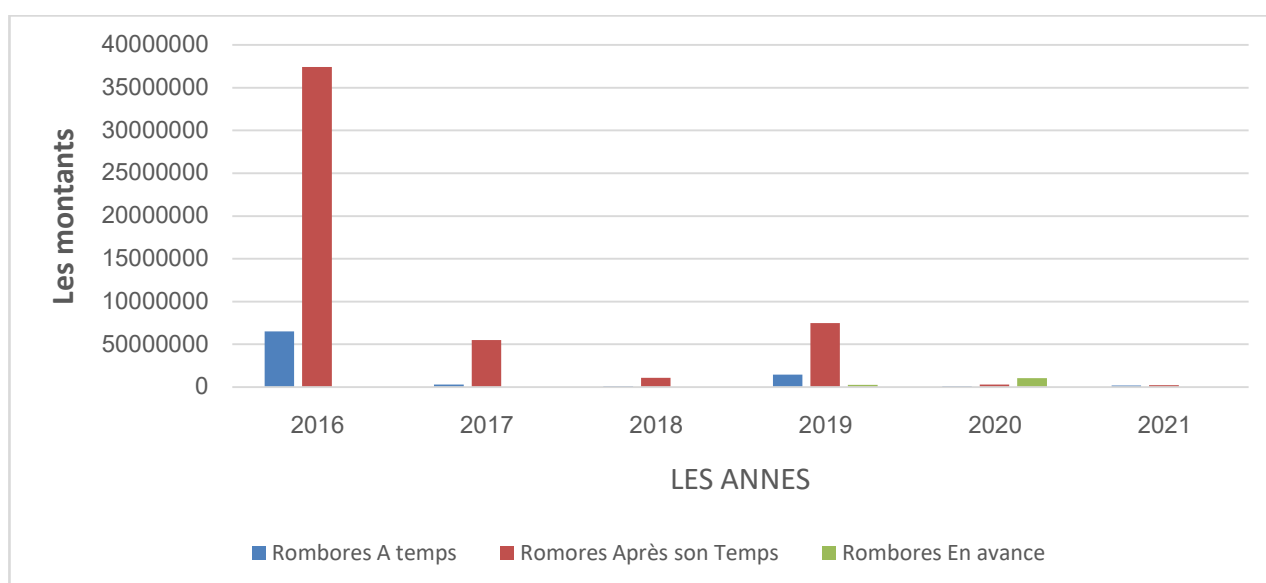


Figure N° 15 : Le montant remboursé durant la période (2016 – 2021)(Originale ; 2022).

Ce que l'on peut lire à travers cette figure, c'est que le paiement des montants après le délai spécifié était largement disponible au cours de la première année 2016 pour tendre à la non-existence avec le passage du temps étudié, ainsi que le reste de la valeur des montants remboursés soit à temps, soit avant l'heure, et cela s'explique par la durée du Crédit accordé pour rembourser les dettes, qui peut aller jusqu'à un maximum de 8 ans.

4. Les montants des crédits accordés et impayés et remboursés

4.1. Les montants des crédits de campagne accordé et impayés et remboursés

Dans les comptes et les futurs plans d'investissement, la banque prépare 3 valeurs pour les montants et la différence entre eux détermine tout. Ces montants sont d'abord les montants accordés, ensuite les montants impayés, et enfin les montants payés (remboursés), et ceci est illustré par la figure suivante :

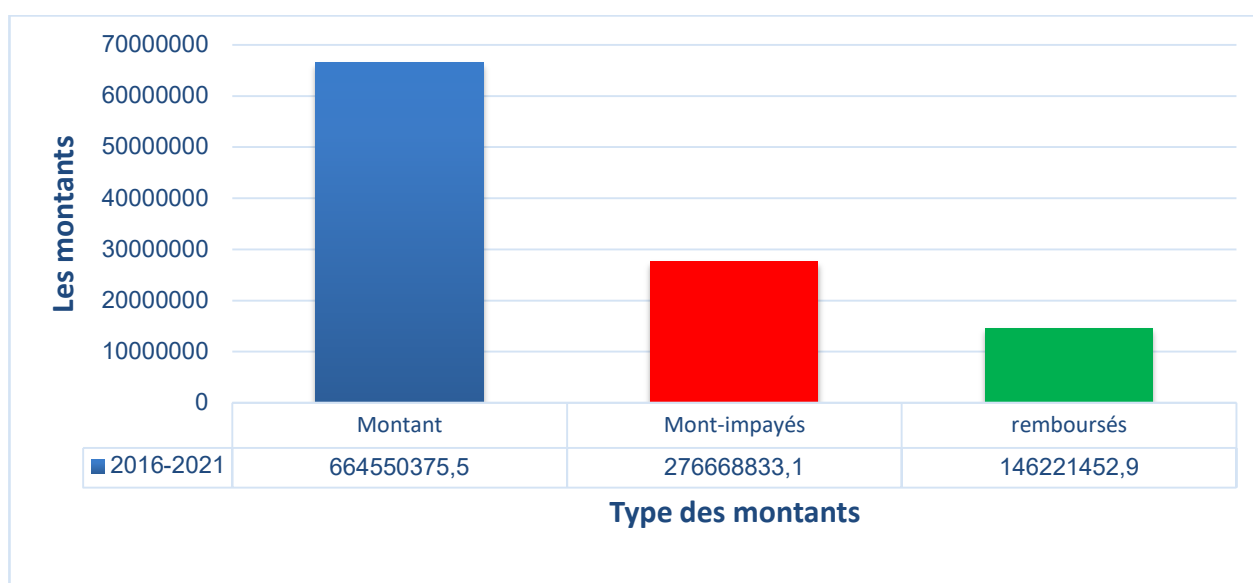


Figure N° 16 : Les montants des crédits de campagne accordé et impayés et remboursés (2016 – 2021)(Originale ; 2022).

Grâce à cette étude, on peut calculer le pourcentage des montants remboursés sur la valeur des montants octroyés pour trouver 2,44 %, et si on compte le pourcentage des montants investie par rapport au pourcentage des montants impayés, on trouve 41,63%, ce qui justifie la politique de la banque consistant à prendre des conditions que l'investisseur juge impossibles et les garanties nécessaires pour récupérer son argent.

4.2. Les montants des crédits de d'investissements accordé et impayés et remboursés

Les montants sont d'abord les montants accordés, ensuite les montants impayés, et enfin les montants payés (remboursés), et ceci est illustré par la figure suivante :

Chapitre 3 :Résultats et discussions

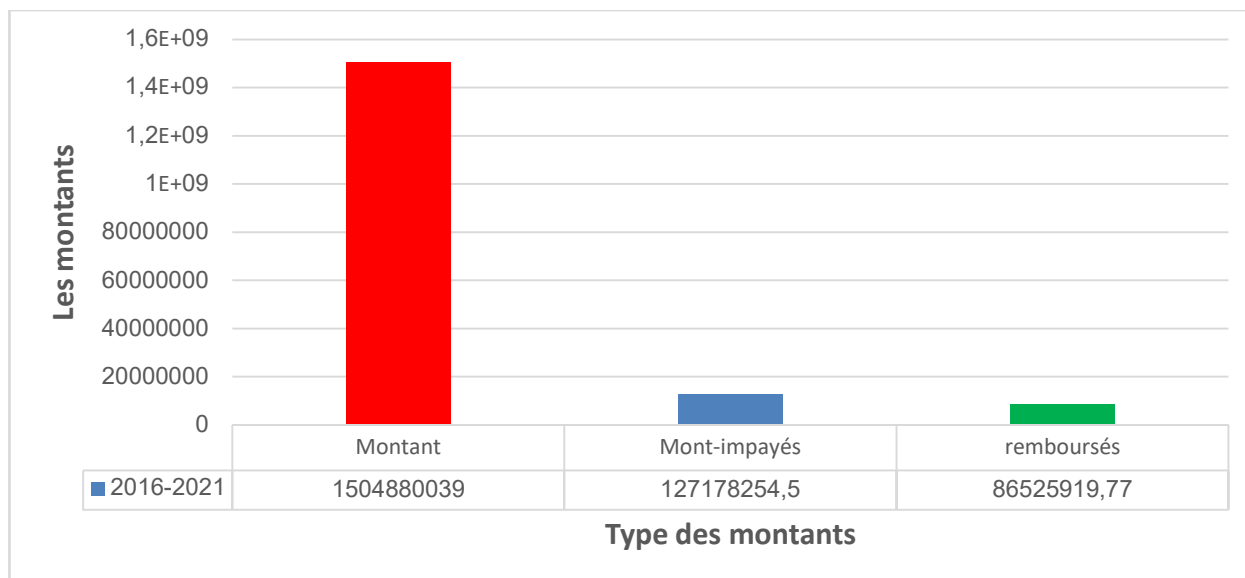


Figure N° 17 : Les montants des crédits de d'investissements accordés et impayés et remboursés période (2016 – 2021)(Originale ; 2022).

Grâce à cette étude, on peut calculer le pourcentage des montants remboursés sur la valeur des montants investie pour trouver 5.74 %, et si on compte le pourcentage des montants octroyés par rapport au pourcentage des montants impayés, on trouve 8.45%, ce qui justifie la politique de la banque consistant à prendre des conditions que l'investisseur juge impossibles et les garanties nécessaires pour récupérer son argent.

Chapitre 3 : Résultats et discussions

Section 2 : Résultats de l'enquête auprès des agriculteurs sur l'accès aux crédits bancaires

Les Fellahs sont le cœur de l'économie agricole parce qu'ils sont les acteurs sur terrain, les agriculteurs ont deux filières de production : production végétale et production animale (élevage). Dans cette section nous exposons les principaux résultats de l'enquête auprès des agriculteurs de la région des Ziban par rapport aux raisons de leurs demandes et accès aux crédits.

D'après les résultats que nous avons obtenus à partir l'étude de terrain, nous constatons les éléments suivants :

1. Investisseur agricole

1.1. Age des enquêtés

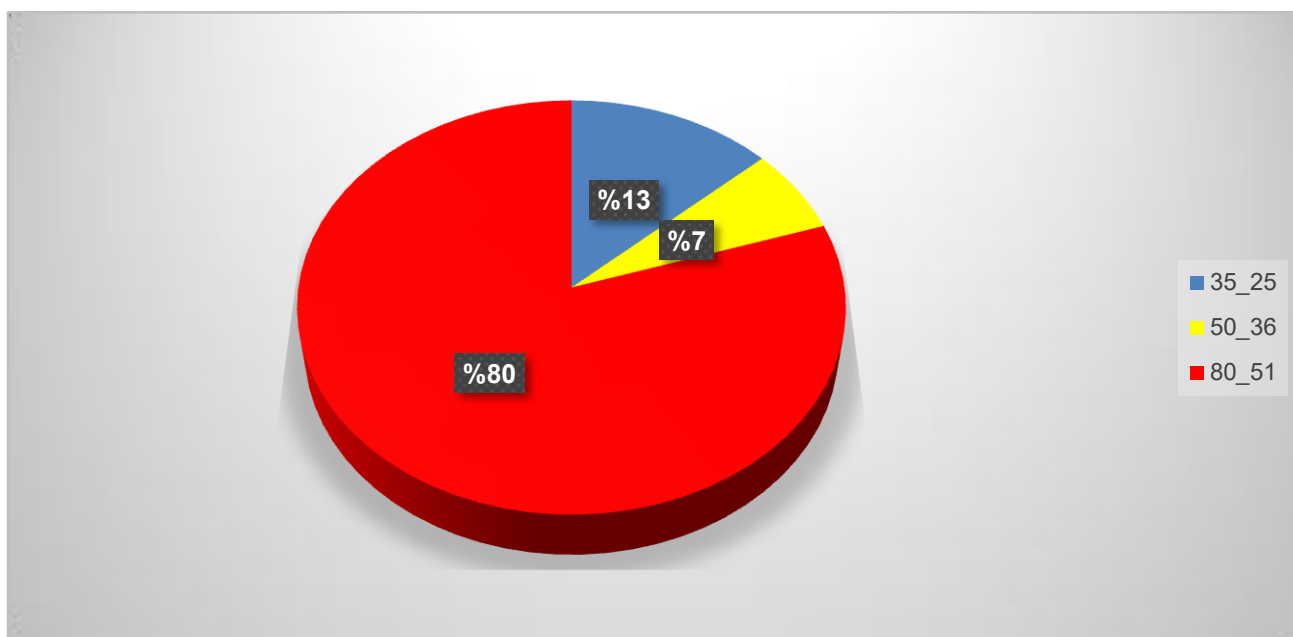


Figure N° 18 : Les classes d'âge des enquêtés(Originale ; 2022).

Ce que l'on peut analyser depuis la figure N°18, que la plupart des agriculteurs de la région sont âgés, dont le pourcentage est estimé à 80%, on ne voit pas les jeunes dans l'agriculture, et la preuve que son présence dans notre échantillon est de 13 %, tandis que le pourcentage restant concerne les personnes âgées de 35 à 50 ans.

1.2. Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction de l'exploitant donne une idée de sur les catégories sociale qui s'intéresse à l'agriculture.

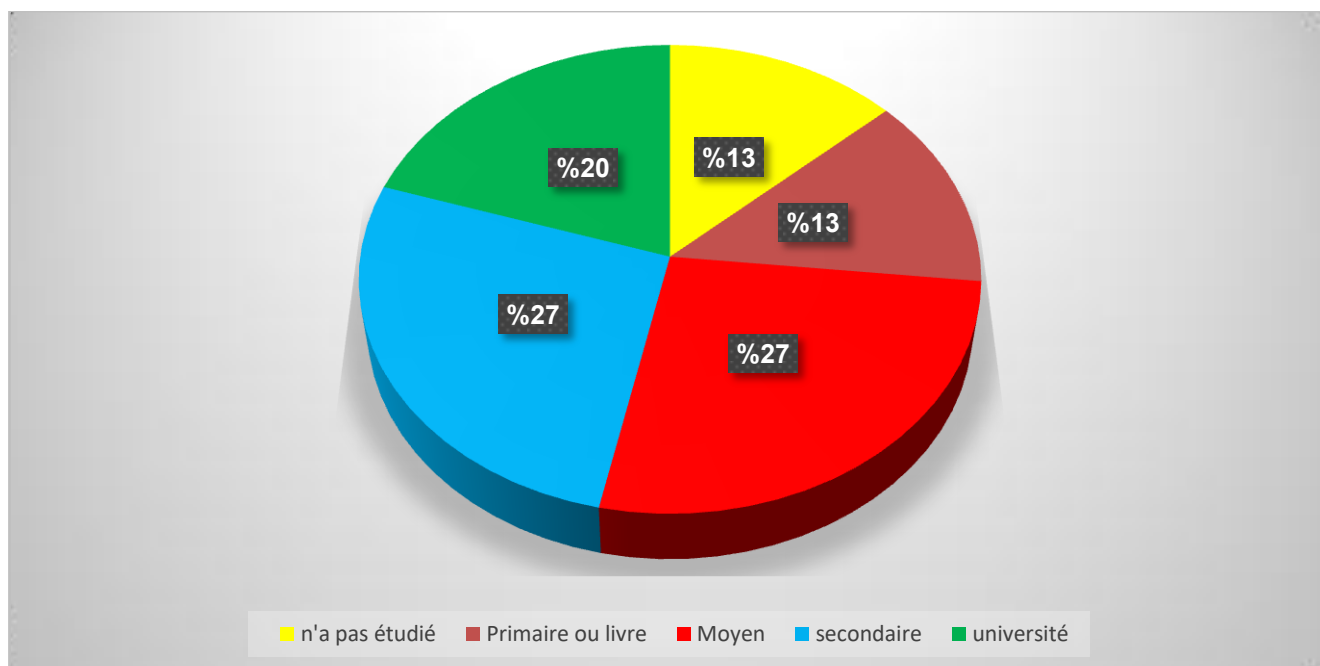


Figure N° 19 : Niveau d'instruction des enquêtés(Originale ; 2022).

La figure N°19 représente la répartition du niveau d'instruction des participants, c'est que les investisseurs agricoles de niveau moyen et secondaire s'intéressent le plus à l'agriculture avec un taux de 27%, suivis par les étudiants universitaires avec 20%, et enfin ceux ayant un niveau d'éducation primaire et analphabète à 13%.

1.3. Expérience en agriculture

L'expérience dans l'agriculture est un élément fondamental, il donne une idée générale que comment l'investisseur gère la ferme et résoudre les problèmes.

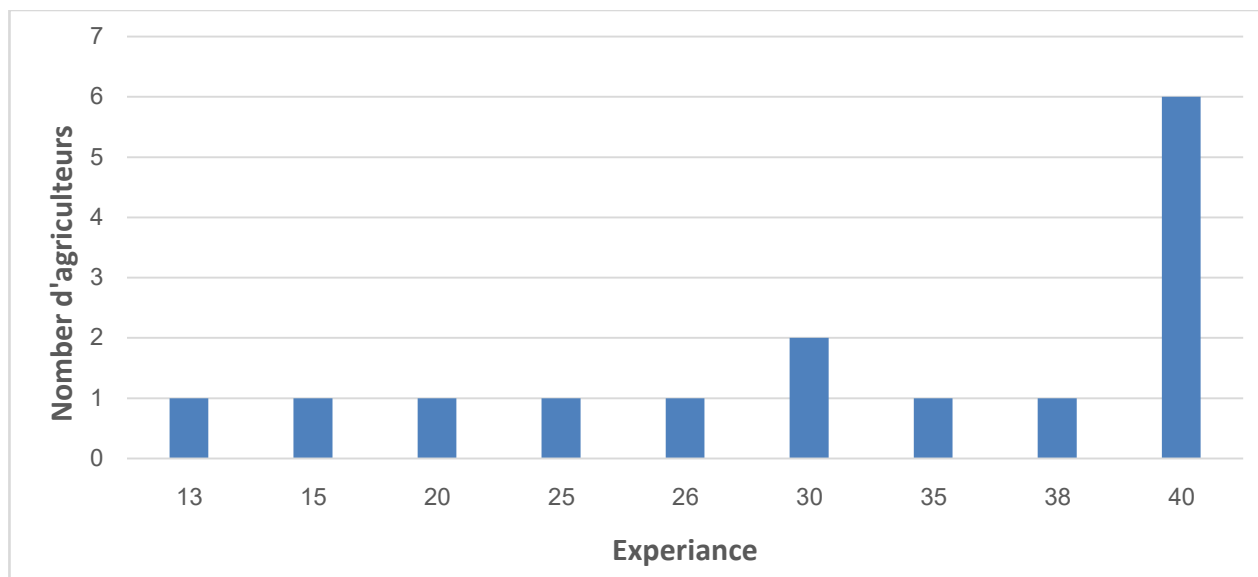


Figure N° 20 : Expérience D'Agriculture(Originale ; 2022)

D'après la figure N°20, c'est que l'expérience le plus bas notée est de 13 ans et la valeur d'expérience la plus élevée est de 40 ans, on peut dire qu'à travers les valeurs obtenus, nous concluons que les investisseurs agricoles ont grandi dans un milieu et une famille agricole.

1.3. Formation en agriculture :

Le gouvernement Algérien essaie toujours de faire des formations tout long de l'année par la préparation des formations et les journées techniques pour étudier les problèmes, vulgariser et sensibiliser sur les techniques les plus récentes.

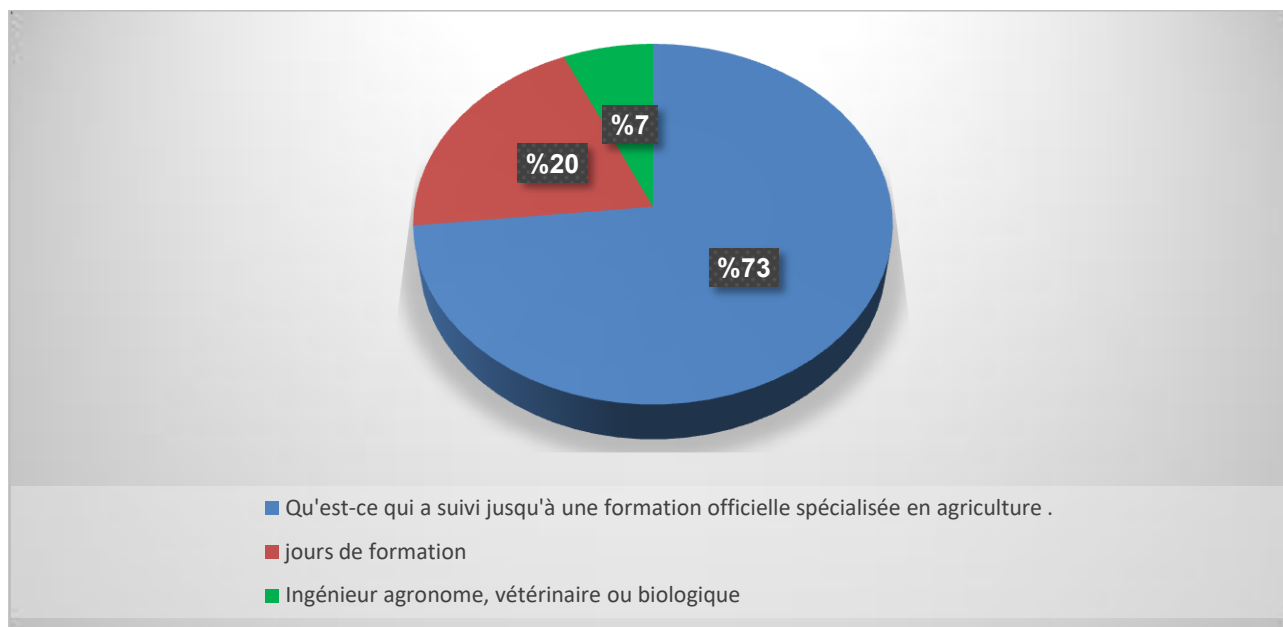


Figure N° 21 : Formation en agriculture(Originale ; 2022)

La figure ci-dessus (Fig.N°21) représente si les agriculteurs participants suivent une formation en agriculture, La plupart des exploitants ne suivent même pas de formation formelle spécialisée en agriculture soit 73%. Par contre, 20% suivent des jours de formation, et seulement 7% des participants sont des Ingénieurs agronome, vétérinaire ou biologique.

2. Identification de l'exploitation :

La ferme est l'entreprise de l'investisseur agricole. Elle est sa plus grande priorité. C'est tout simplement l'essentiel composant qui construit la dynamique agricole de la Wilaya.

2.1. Année d'obtention de l'exploitation

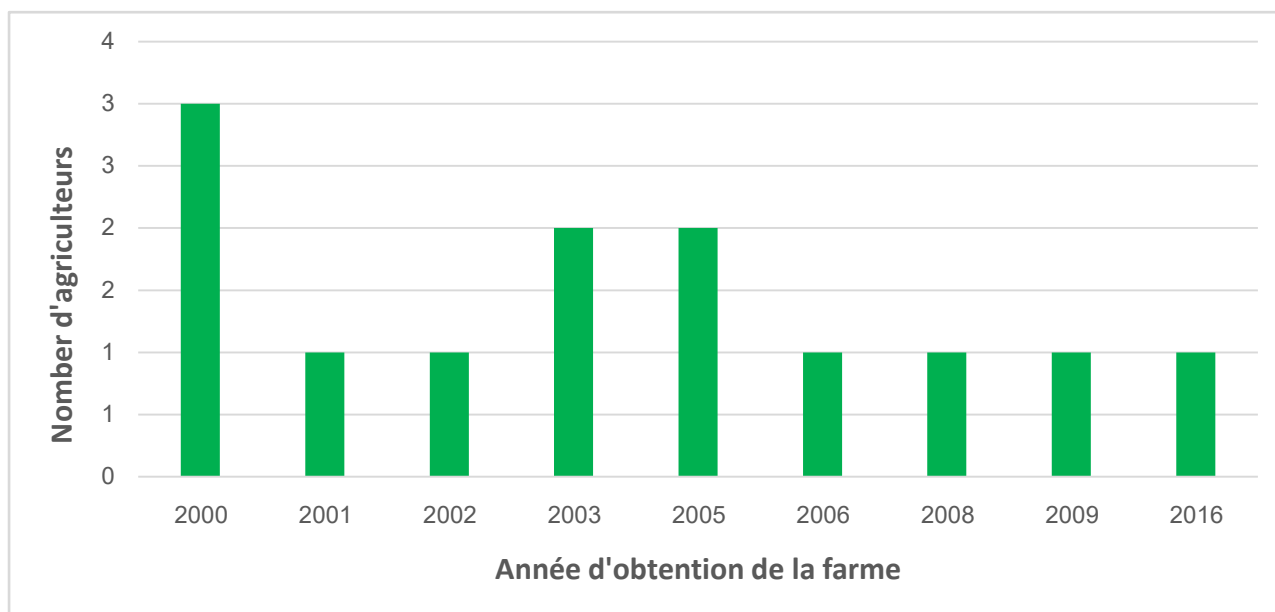


Figure N° 22 : Année d'obtention de l'exploitation(Originale ; 2022)

La figure N°22 représente l'année de l'obtention de l'exploitation, La plupart des Fellahs ont acheté ses fermes en 2000 (soit 23%), suivi par les années 2003 et 2005, (15% les deux), le reste de l'échantillon étudié se répartit sur les années jusqu'au 2016, relativement équivalent (entre 7 et 8%).

2.2 Statut d'accès à la ferme

L'obtention d'une ferme se fait en deux façons de base, soit l'achat, soit l'investisseur l'a héritée de sa famille proche, nous avons donc décidé de découvrir comment l'agriculteur possédait son propre ferme.

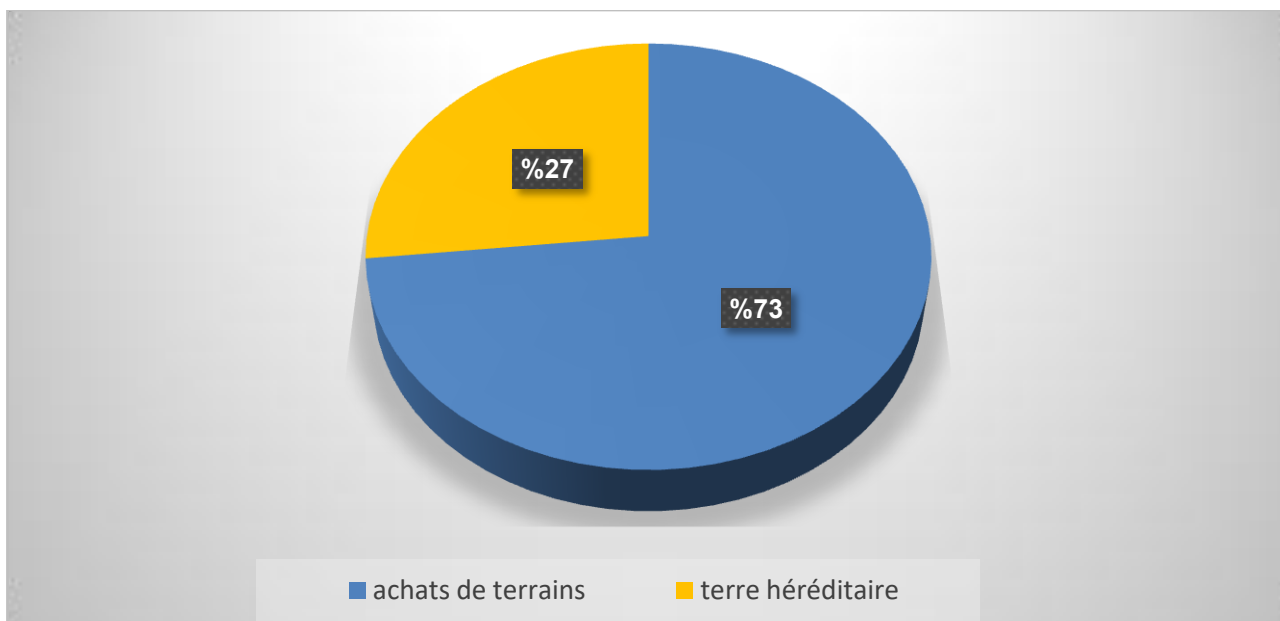


Figure N° 23 : Comment l'agriculture possède une ferme(Originale ; 2022)

Ce que nous pouvons déduire de la Figure N°23, la majorité des propriétaires soit 73% sont des acheteurs de terrains, et le restant ont obtenus ces terres en façon héréditaire.

2.3 Statues juridique de la propriété

Le statut juridique de propriété est le document qui prouve la propriété du terrain, et l'un des privilèges qui permettent au Fellaah la possibilité d'obtenir le crédit.

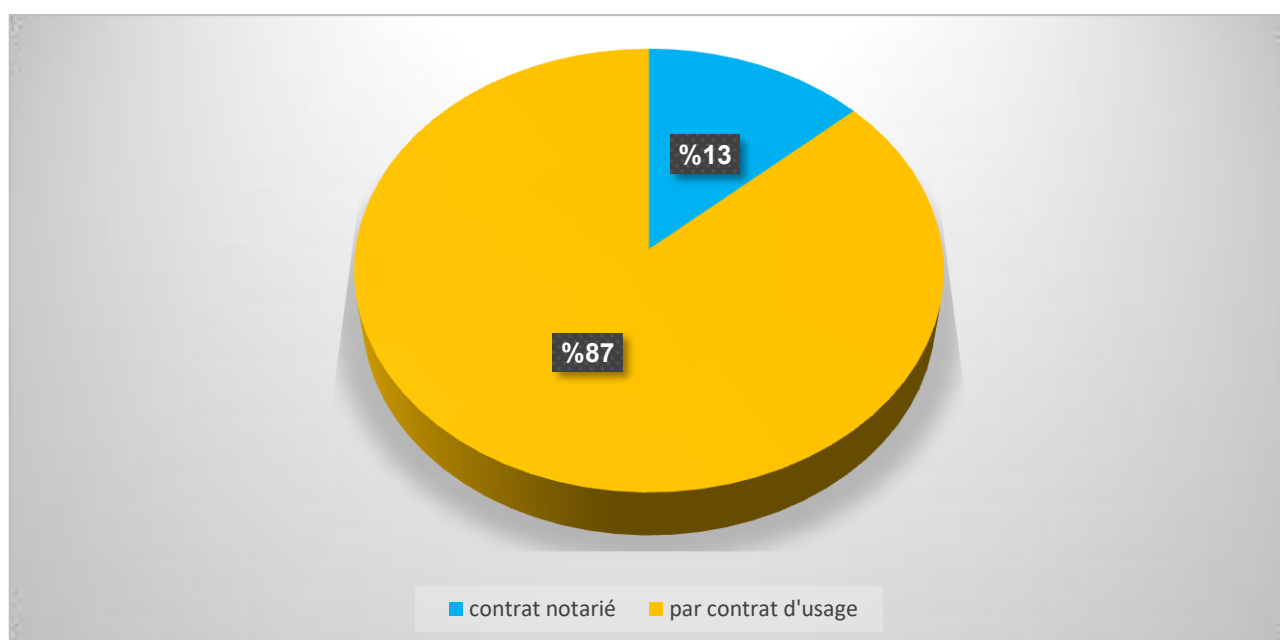


Figure N° 24 : Statut juridique de propriété(Originale ; 2022)

Chapitre 3 : Résultats et discussions

La figure N°24 représente le statut juridique de propriété, les résultats de notre étude montre que ceux qui n'ont pas le titre de propriété, estimée à 87 % qui est la majorité. Contrairement à ceux qui possèdent le titre de propriété, en pourcentage de 13%, cela est dû au fait que la vente de la plupart des terrains est basée sur un document coutumier.

2.4 Type énergies qui utilisée de la ferme

Chaque exploitant possède une source d'énergie dans son exploitation, alors chaque agriculteur dispose d'un type d'énergie spécifique qu'il utilise sur son exploitation pour l'utiliser dans l'irrigation et d'autres activités, et que la différence de type d'énergie affecte sur la valeur des dépenses (pertes financières).

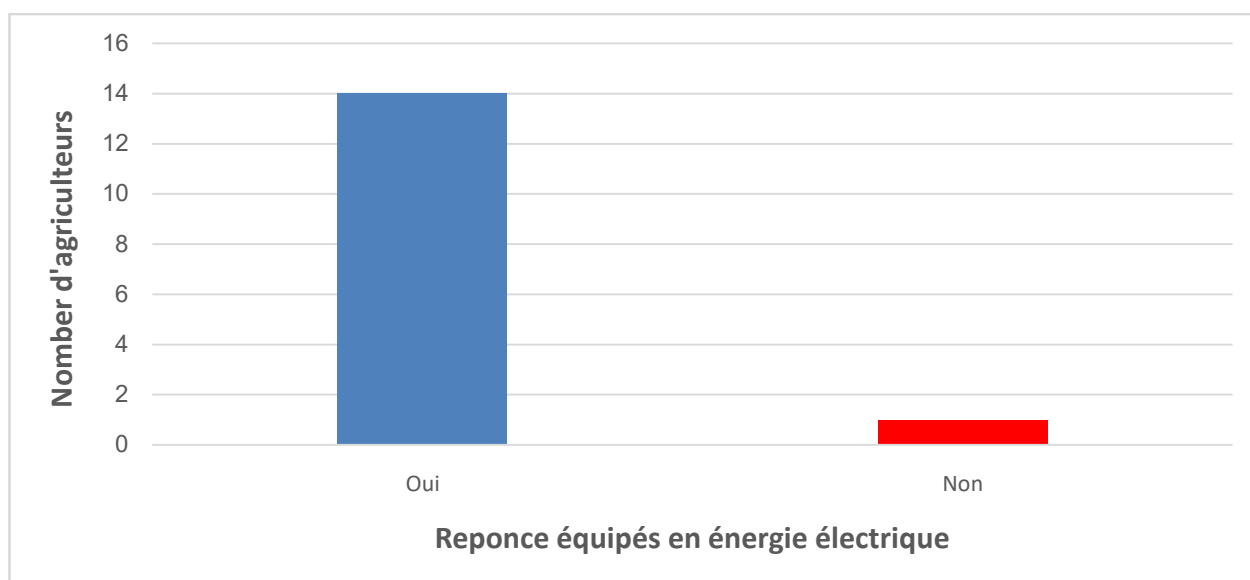


Figure N° 25 :Le nombre des investisseurs équipés en énergie électrique(Originale ; 2022)

D'après ce qu'on peut voir sur la Figure N°21, 14 participants qui utilisent de l'énergie électrique, tandis que ceux qui n'utilisent pas d'énergie sont un seul participant.

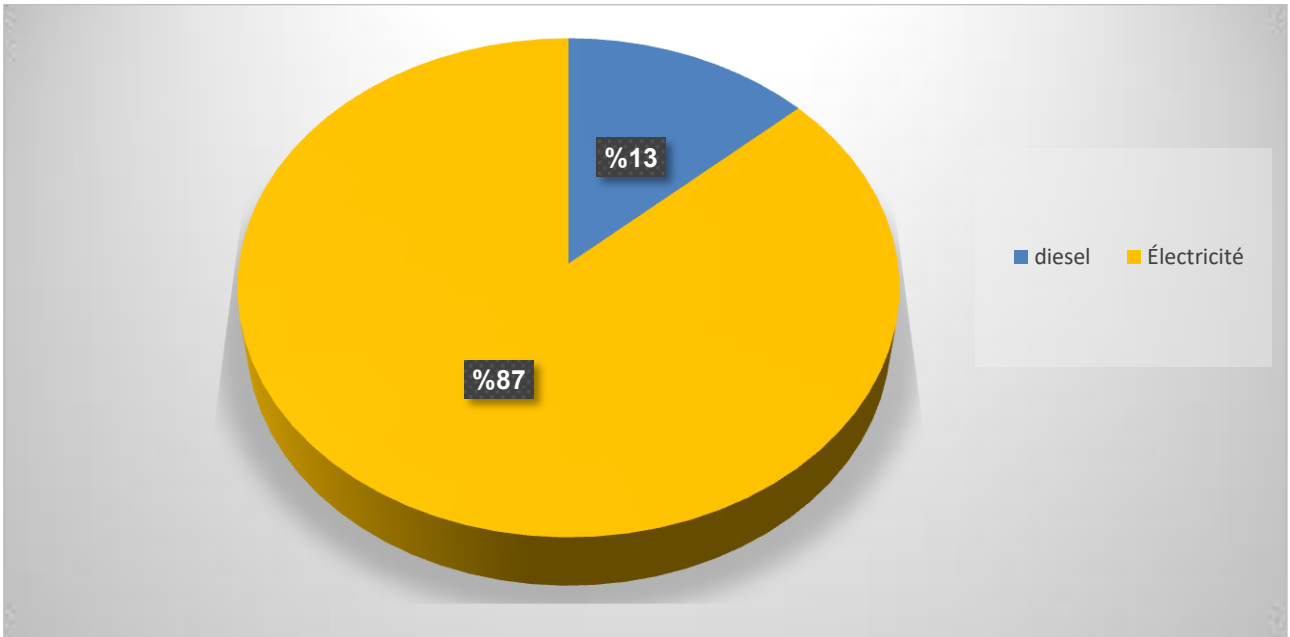


Figure N° 26 : Type d'énergie utilisé dans l'exploitation(Originale ; 2022)

D'après la Figure N°26, la plupart des agriculteurs (87%) sont équipés de l'énergie électrique, tandis que ceux qui utilisent le carburant (Diesel) sont juste 13%.

2.5. SAT

C'est la superficie totale de la ferme, soit cultivée ou non, et c'est brièvement les limites complètes de la parcelle agricole

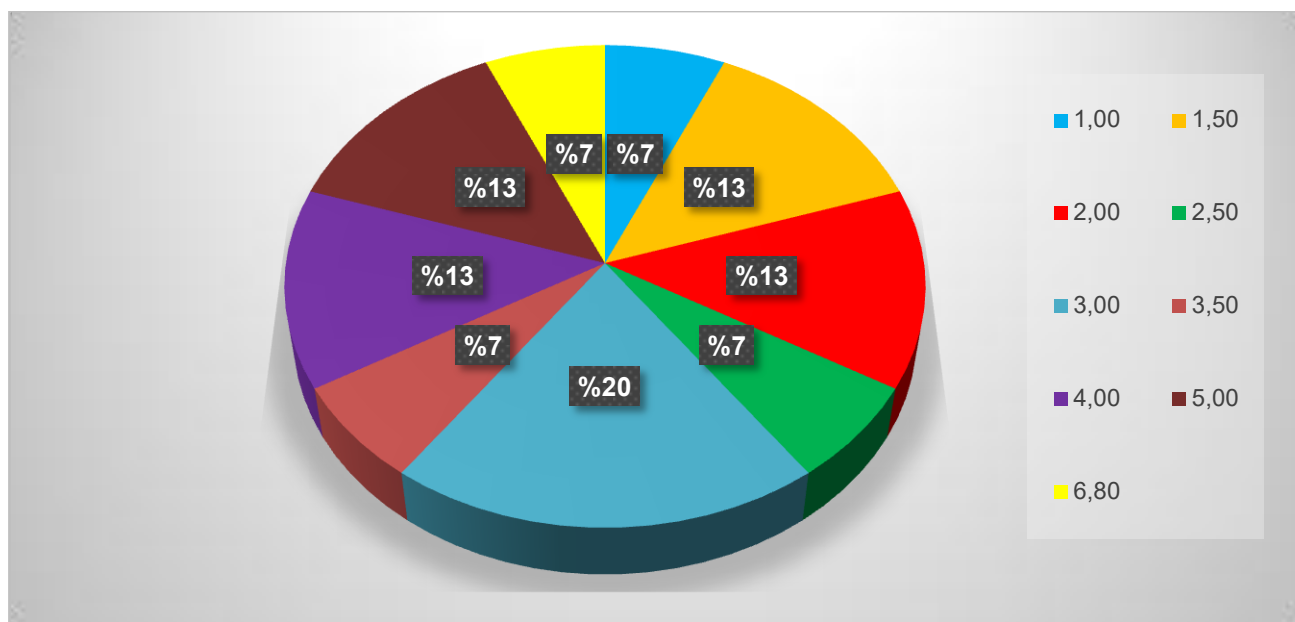


Figure N° 27 : Surface agricole totale(Originale ; 2022)

La Figure N°27 exprime la superficie de la ferme, elle varie entre 1 et 6.80 Ha en moyenne de 3.18 Ha (SD. 1.57), la superficie la plus fréquente est de 3 Ha, 20% des propriétaires ont une superficie qui égale à 3 Hectares, par contre, 75% des propriétaires ont une superficie qui moins ou égale à 4 Ha.

2.6. Source d'eau d'irrigation et la quantité horaire dédiée à l'irrigation

Selon les résultats de l'enquête, il y a deux types de source d'irrigation : un forage, soit l'achat d'heures d'irrigation. Dans les résultats de notre étude, nous avons trouvé la valeur moyenne du nombre d'heures d'irrigation pour l'échantillon de 15 exploitations est de 9 heures/jour.

2.7. Analyse du sol et de l'eau

L'analyse du sol et de l'eau sont parmi les astuces modernes qui sont modérément très importantes en agriculture car elle aide l'agriculteur de connaître avec précision les capacités de l'exploitation aussi qu'elle donne une vision sur les déficits en éléments minérale.

Chapitre 3 : Résultats et discussions

Cependant, les résultats réalisés donnent le pouvoir des agriculteurs pour faire ces analyses. Seulement 13.3% des agriculteurs ont fait les analyses, tandis que les autres 86.7% n'ont pas fait les analyses, lorsqu'on a demandé la raison pourquoi ils n'ont pas fait ces derniers, la majorité a confirmé que le prix était trop élevé et d'autres n'avaient pas besoin des analyses.

On conclut ici que les agriculteurs se soucient de la valeur financière dépensée dans le premier principe avant de regarder les résultats qui seront après ces analyses malgré leur importance et ces bienfaits.

2.8. Niveaux d'investissement au niveau des exploitations

Nous avons mené d'une étude pour connaître les montants financiers investis par l'agriculteur pour construire et développer la ferme.

D'après notre étude, le nombre des agriculteurs qui ont une Hangar sont seulement 7%, tous ces agriculteurs affirment sa suffisance avec cet équipement.

14% des participants disent qu'ils ont des maisons dans leur fermes, ils disent qu'ils sont satisfaits avec eux, la plupart des agriculteurs utilisent les maisons de la ferme comme lieu de stockage du produit phytosanitaires ou d'équipement.

La source d'eau est parmi les nécessités dans la ferme, à travers l'étude, la plupart des agriculteurs possèdent du Forage (soit 73%), aussi que 86% affirme que son forage est suffisant.

Il est évidemment nécessaire que la plupart des forages doivent être équipé d'une pompe, mais la majorité des gens disent qu'il n'est pas suffisant.

Aussi, la ferme besoin d'avoir une Groupe motopompe ou Groupe électrogène, on a trouvé que l'un des deux est présent à 70%, tous les agriculteurs sont satisfait avec eux.

Parlant du Bassin d'eau, 67% des exploitations possèdent d'une, et qui disent qu'il est suffisent

Le réseau d'irrigation a également une faible abondance au lieu de ce qui était prévu, estimé à 60%, la satisfaction des propriétaires est estimée par 80% des opérateurs.

Et pour les autres équipements tels que la voiture, le camion et tracteur, certains agriculteurs les considèrent comme importants, mais la majorité ne les considère pas.

Chapitre 3 : Résultats et discussions

Le montant total des investit dans la ferme pour notre échantillon est estimé à 32847 000 Da. Si nous divisons le montant total par le nombre de membres de l'échantillon, nous trouverons que le montant qui doit être payé à la ferme pour fournir le plus simple des conditions est 2 189 800Da, et ce montant n'appartient pas au petit agriculteur.

2.9. Types de cultures

Chaque exploitation contient une ou multiple types de cultures en raison de ses capacités financières, de la région, du type de sol et d'autres facteurs.

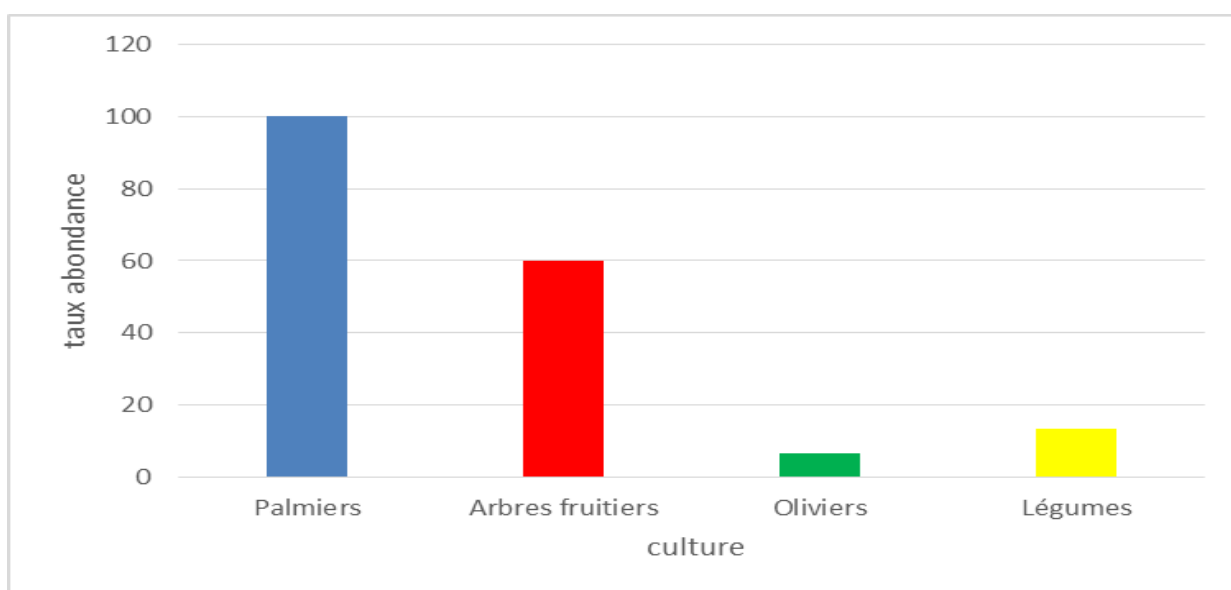


Figure N° 28 : Taux abondance et les cultures utilisée(Originale ; 2022)

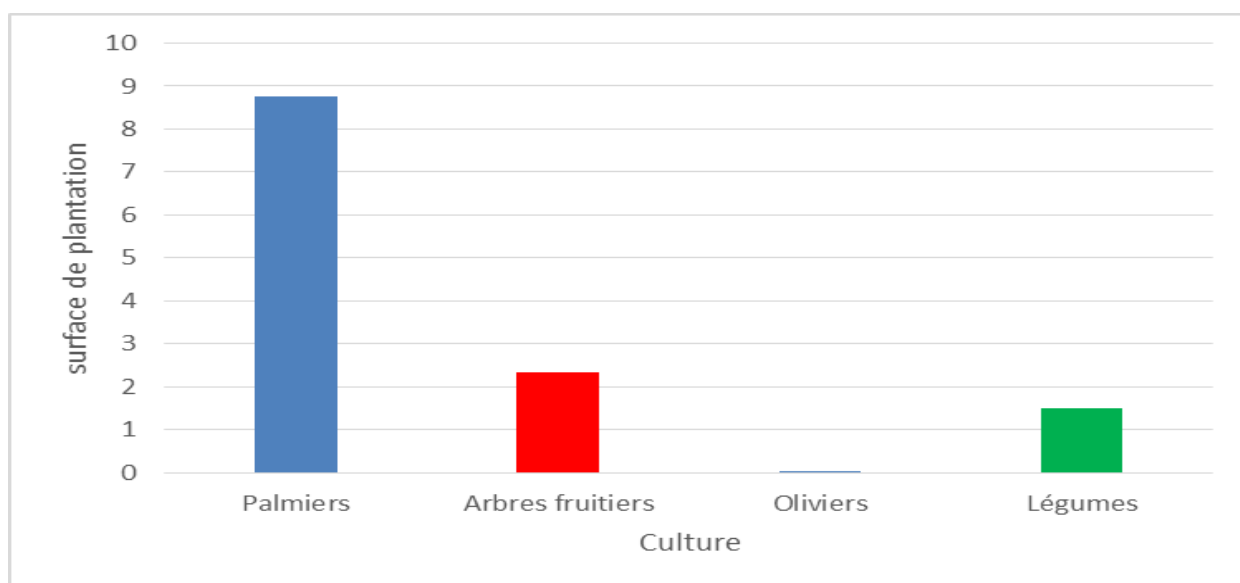


Figure N° 29 : Surface de plantation et les cultures utilisées(Originale ; 2022)

Chapitre 3 : Résultats et discussions

Les figures 28 et 29 indiquent que la région est principalement concernée par la plantation de palmiers (pour une surface de 8.77 Ha pour l'échantillon), puis d'arbres fruitiers pour 60% des participants (2.32 Ha), tandis que les légumes et les oliviers ne sont pas pratiqués vraiment (6.66% pour les oliviers sur une surface de 0.02 Ha).

3. L'agriculteur et le financement bancaire.

3.1. Les exploitations reçoivent une subvention d'une palmeraie.

Par rapport à la question « avez-vous déjà bénéficié d'une subvention agricole ? » Un seul Fellah qui bénéficie d'une plantation de Djebbar, en contrepartie les autres enquêtés soient 93,3% n'ont pas eu accès à la subvention (Figure N° 30), ce qui confirme le besoin en financement externe (crédit bancaire ou fournisseur). En effet, et selon l'enquête, 73% ont confirmé leur besoin en investissement (Figure N° 31)

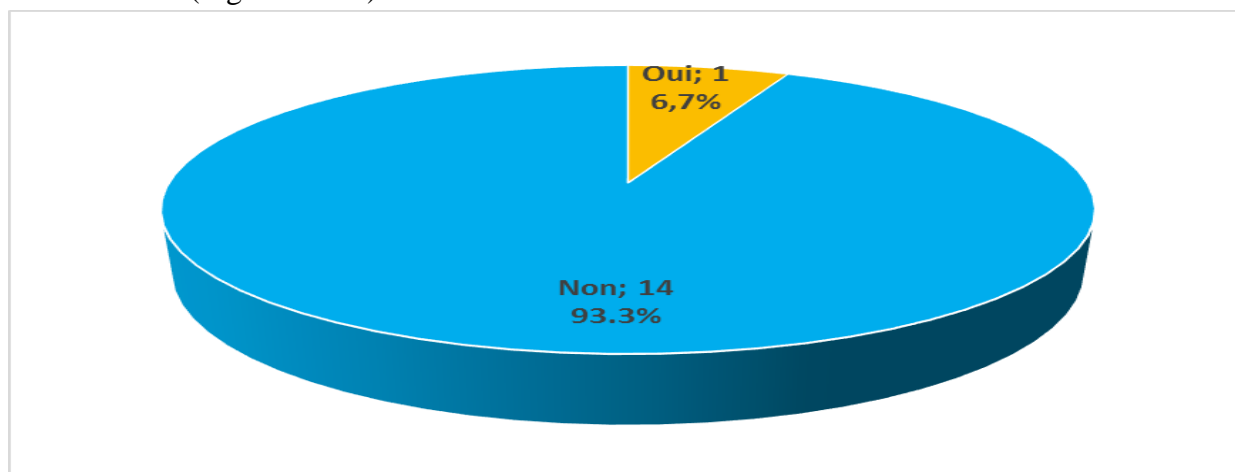


Figure N° 30 : Le pourcentage d'obtention de soutien à palmiers dattes (Originale ; 2022)

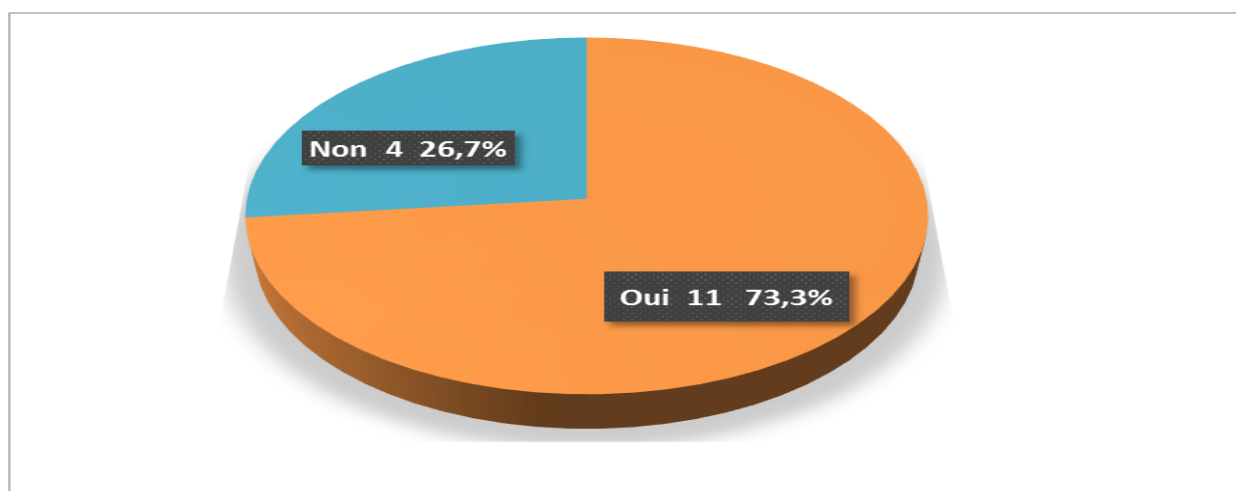


Figure N° 31: Pourcentage d'idée et de développement d'un projet supplémentaire à la ferme (Originale ; 2022)

Chapitre 3 :Résultats et discussions

Pour les investissements que les agriculteurs disent qu'ils ont besoin, où 66,7% déclarent son besoin d'une plantation de Djebbar(Figure N° 31), Par rapport au projet de chambre froide, 60% des investisseurs ont répondu « Oui ». (Figure N° 32).

Ainsi que sur la subvention en projet d'irrigation, où 46,7% ont affirmé à leur besoin du ce type de projet (Figure N° 33), En ce qui concerne le drainage, les avis ont convenu que le projet n'était pas nécessaire.

46,7% des agriculteurs ont exprimé leur besoin d'autres projets, tandis que les restants a confirmé qu'ils n'avaient besoin d'aucune autre projet.(Figure N° 34),

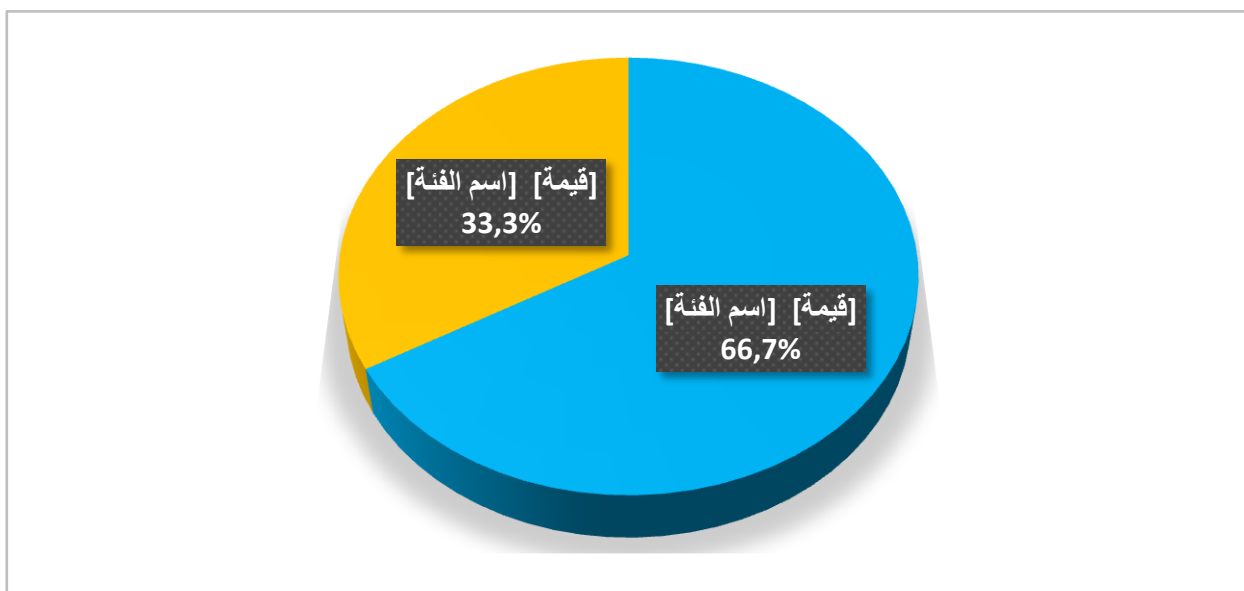


Figure N° 32: Le pourcentage de bénéfice de la production de palmiers(Originale ; 2022)

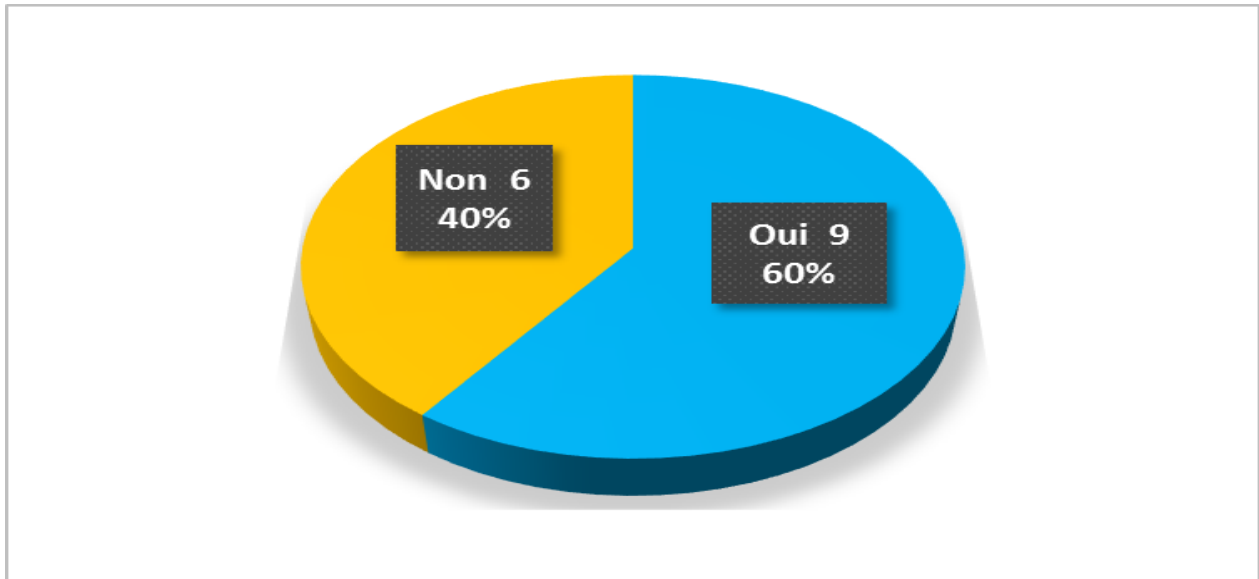


Figure N° 33: Le pourcentage des besoins des agriculteurs pour les chambres froides (Originale ; 2022)

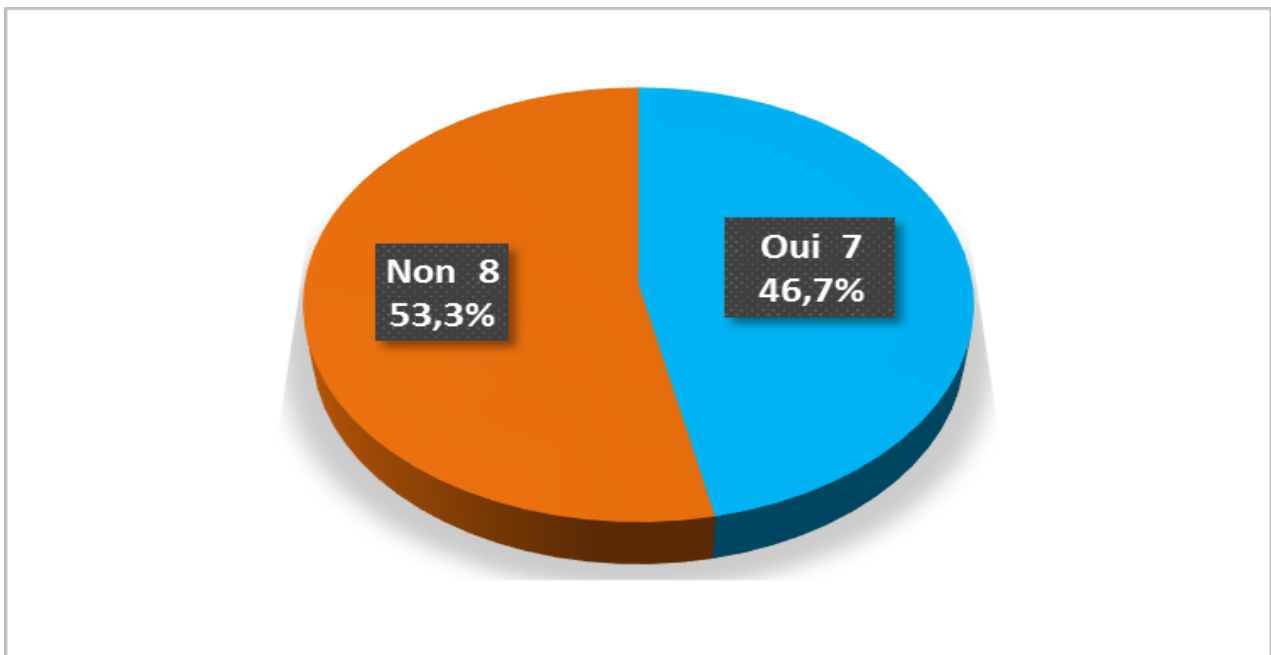


Figure N° 34: Le pourcentage des besoins des agriculteurs pour le projet d'irrigation (Originale ; 2022)

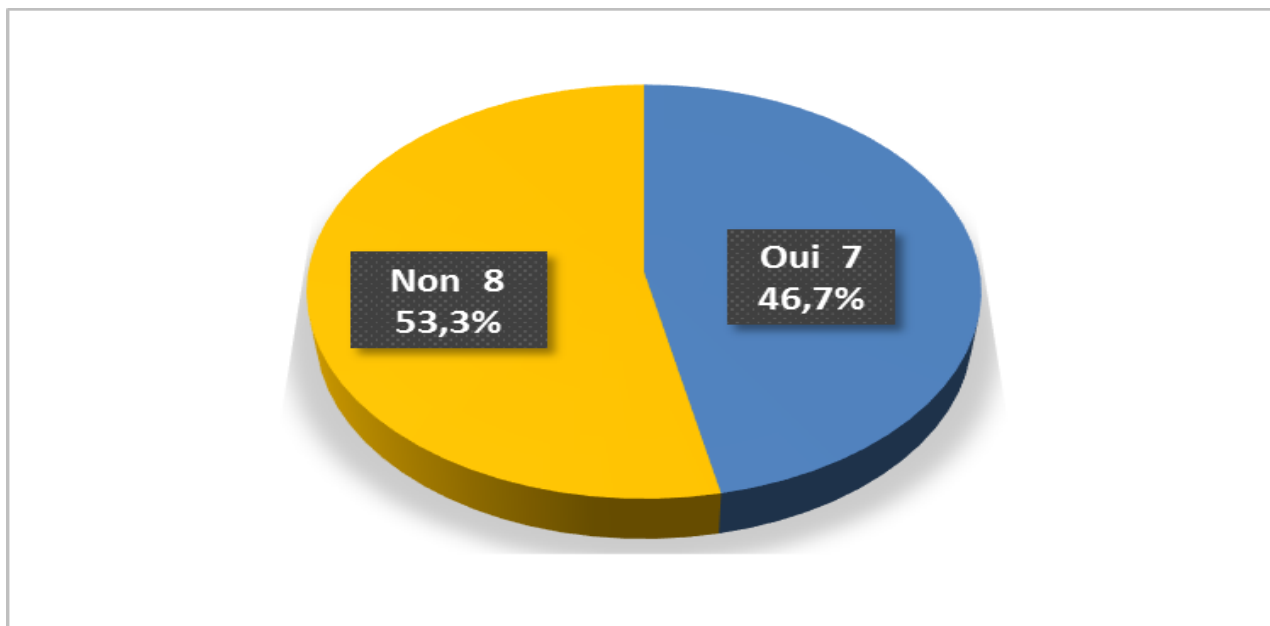


Figure N° 35: Le pourcentage des besoins des agriculteurs pour d'autresprojets(Originale ; 2022)

L'étude a également révélé, selon l'analyse statistique, que les agriculteurs n'ont jamais bénéficié de la Banque ou de la Coopération Agricole. Par contre, les agriculteurs qui ont demandé un crédit auparavant (sans accompagnement), on a trouvé un seul participant dans notre échantillon qui a bénéficié d'un crédit du type R'FIG dans le cadre d'une palmeraie et système d'irrigation dans une total de 6 000 000 Da, tandis que 93,3% ont répondu non (Figure N° 36), cette dernière catégorie a soutenu leur opinion par les argumentssuivants :

La première raison était incapacité de payer (28,6%), mais il y a des gens qui répondent par « non » qui sont 71,4%, cela s'explique que le problème n'est pas le paiement(Figure N° 37).

La deuxième raison était le manque de garantie nécessaire, les réponses des agriculteurs par l'affirmatif ont été estimées par 42,9%.(Figure N° 38)

La troisième raison le manque d'une acte de propriété, car la plupart ont un contrat coutumier(85,7%), cela indiquent que les propriétaires manquent des conditions les plus importantes(Figure N° 39).

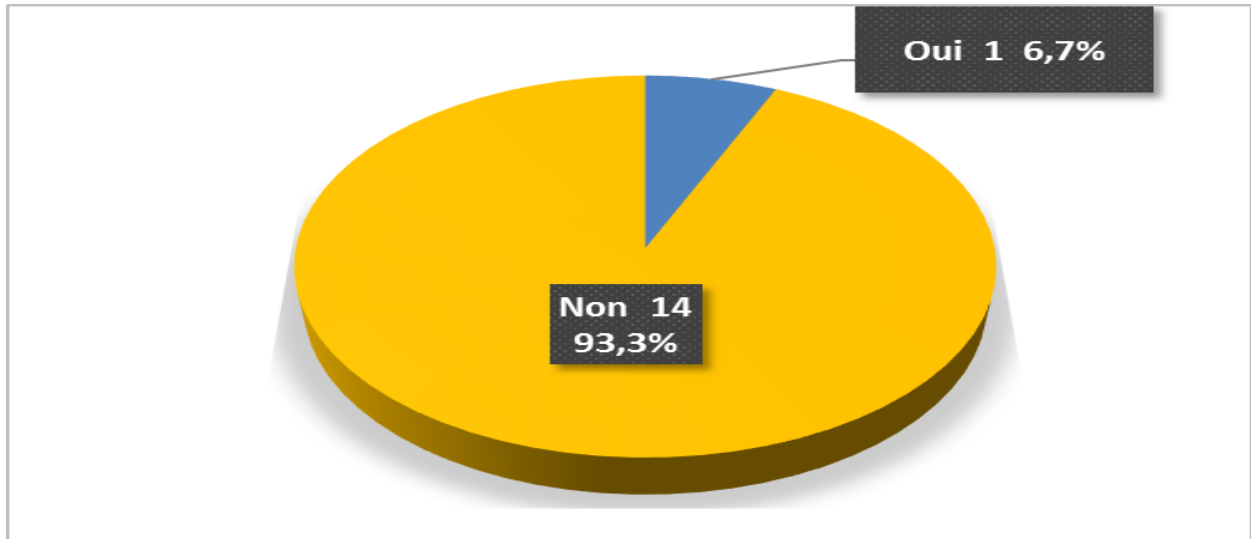


Figure N° 36: Demande de crédit (sans subventions)(Originale ; 2022)

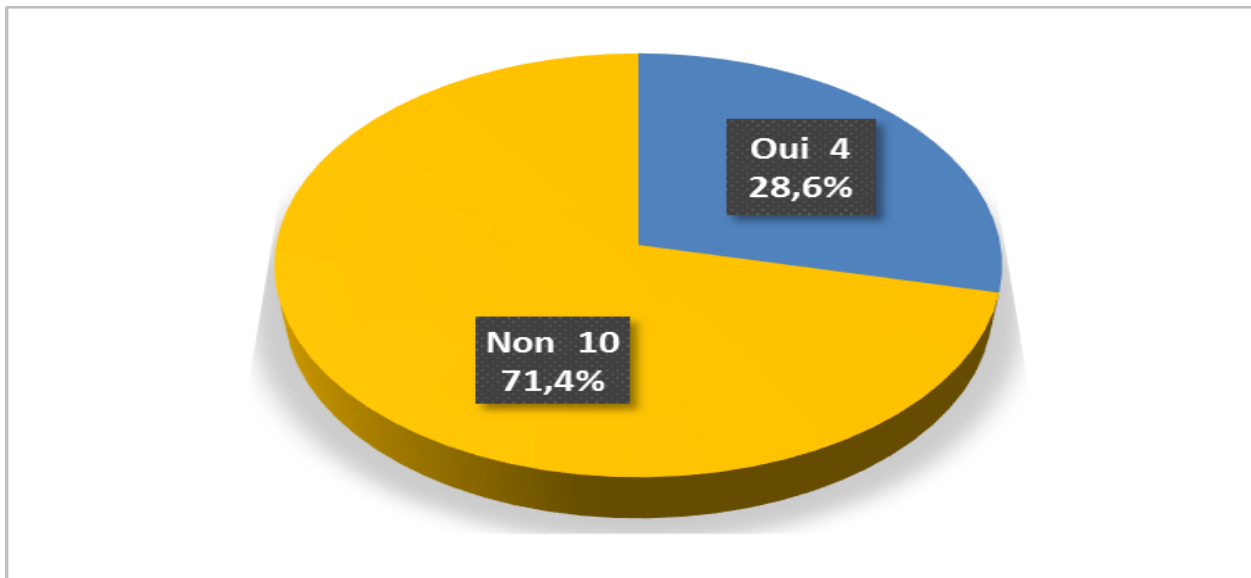


Figure N° 37: L'incapacité de paiement(Originale ; 2022)

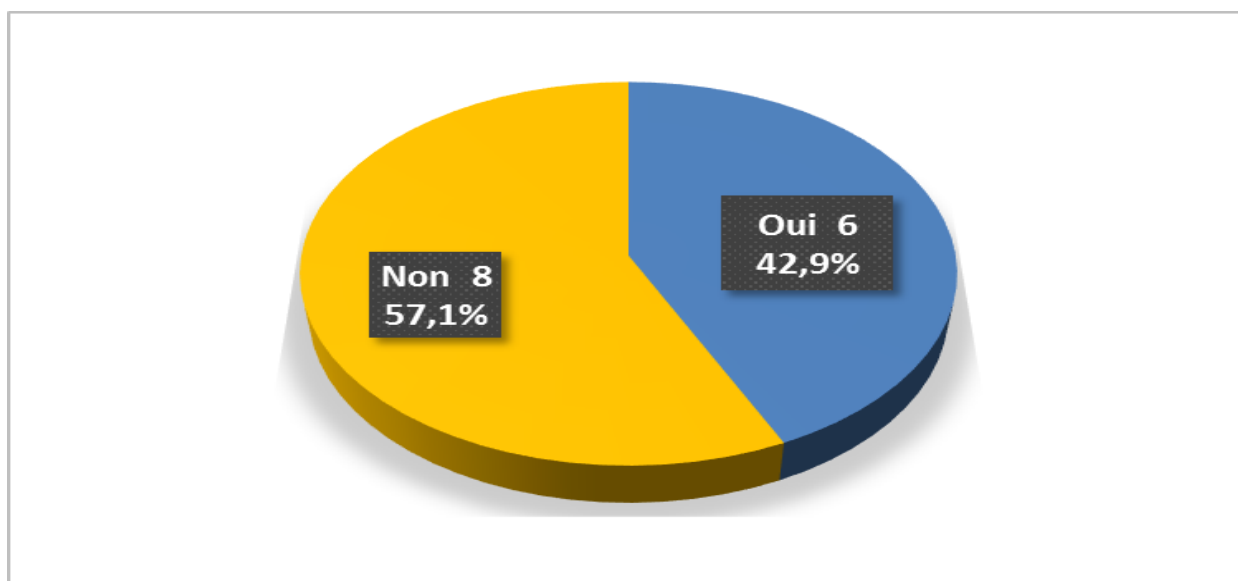


Figure N° 38: l'exploitant n'a pas la garantie nécessaire(Originale ; 2022)

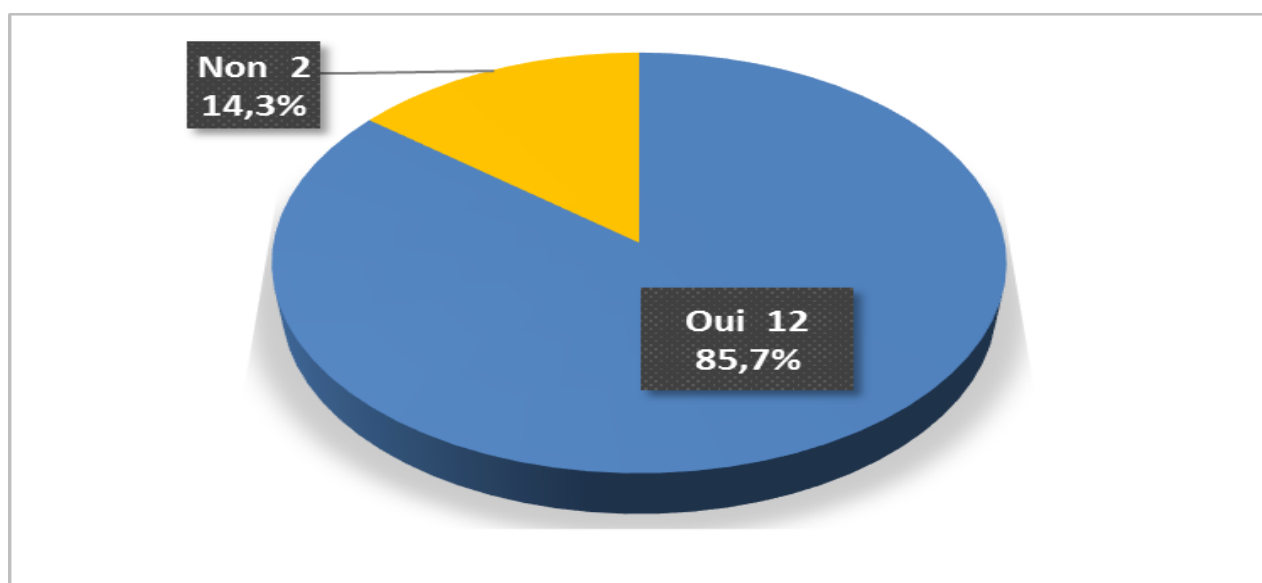


Figure N° 39: La raison de contrat de propriété(Originale ; 2022)

La quatrième raison déclarée par les enquêtés était le manque d'information sur les crédits, et les résultats montrent 85,7% des agriculteurs n'ont pas assez suffisamment d'information (Figure N° 40). La cinquième raison était le taux d'intérêt appliqué par la banque (71,4%) (Figure N° 41).

Chapitre 3 : Résultats et discussions

La dernière raison l'abondance d'autres problèmes était près de 21,4% (Figure N° 42).

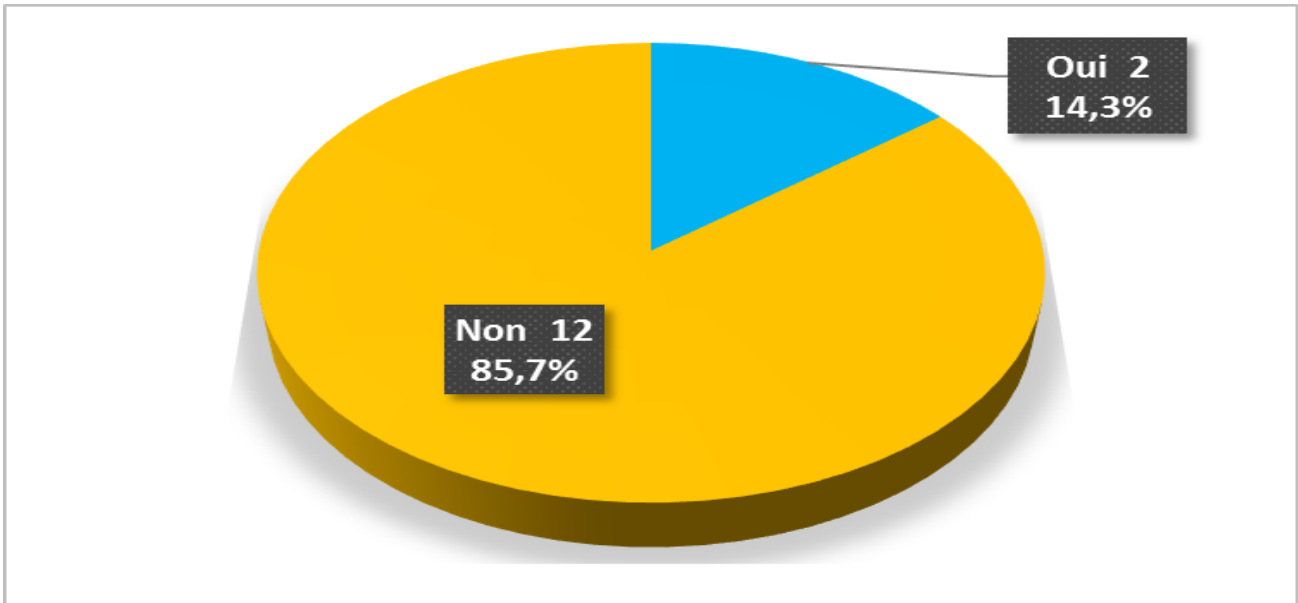


Figure N° 40: Manque d'informations sur les crédits bancaires(Originale ; 2022)

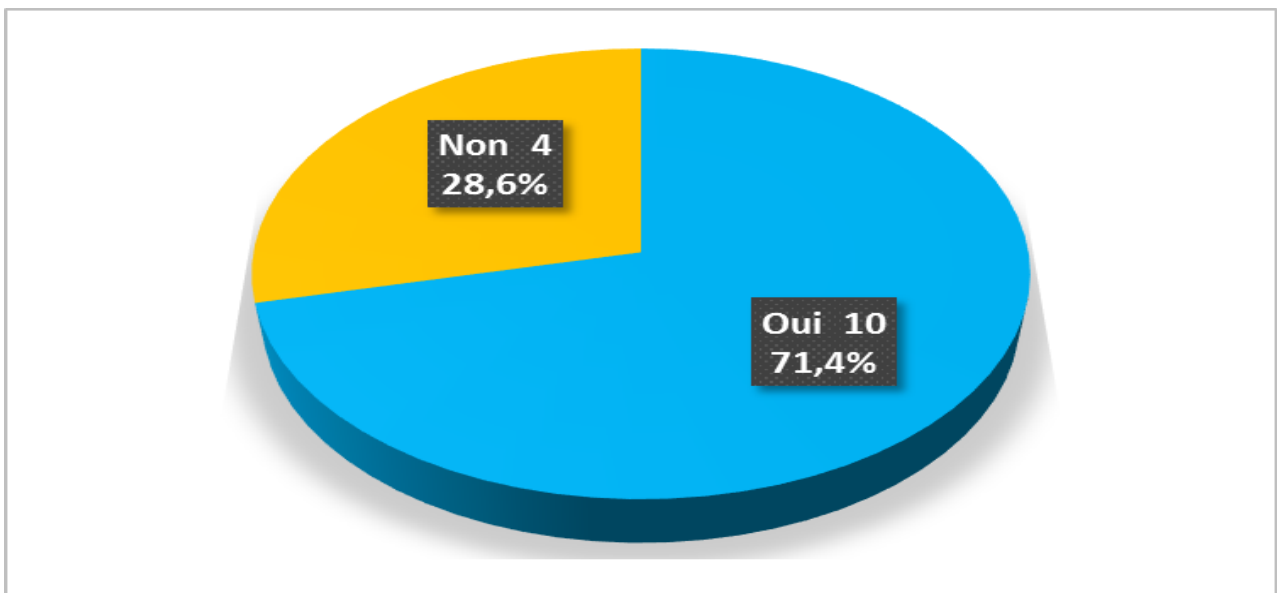


Figure N° 41: problème de taux d'intérêts appliqué par la banque(Originale ; 2022)

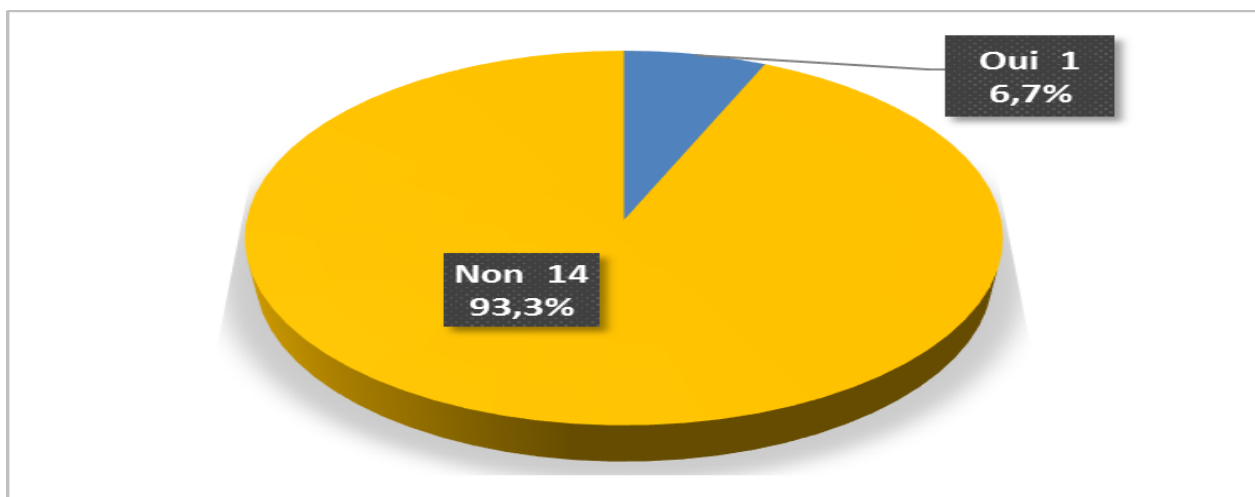


Figure N° 42: Autres problèmes(Originale ; 2022)

Depuis nos résultats précédents et les résultats de notre travail sur terrain, Nous avons constaté que le taux de demande d'investissement à long terme n'est pas présent dans notre échantillon.

Chapitre 3 : Résultats et discussions

- Les obstacles confrontés par les agriculteurs :

Tableau N° 4 : Les problèmes auxquels sont confrontés les agriculteurs

Problèmes agricoles	sans importance %	Important %	Très important %
Semence	46	40	14
médecine agricole	7	53	40
Engrais	7	20	73
La Terre est fatiguée	13	40	47
problème électrique	/	13	87
De nombreux dysfonctionnements de l'équipement	93	7	/
L'agriculture est loin	86	7	7
Il n'y a pas d'espace de stockage	20	66	13
La production agricole est insuffisante	/	53	47
Maladies	14	53	33
Mauvaise qualité du produit	/	27	73
L'orientation agricole et la diffusion des technologies ne suffisent pas	7	40	53
Problèmes de commercialisation	47	33	20
Les prix ne sont pas fixes	40	27	33
les serviteurs sont très peu nombreux	/	/	100
Problème de disponibilité de l'eau	7	/	93
l'eau descend	7	20	73
Permis de fourrage	/	7	93
eau salée	47	33	20
Le problème foncier n'est pas documenté	7	13	80
Il n'y a pas de crédit	53	33	14
dangers naturels soudains	66	27	7

CONCLUSION

Les investissements d'aujourd'hui sont les emplois de demain, l'investissement en agriculture passe par le financement externes (par les organismes de crédits).

Ce travail a eu comme objectifs d'analyser l'accès aux crédits bancaires par les agriculteurs dans la région des Ziban et expliquer le pourquoi du faible accès à cet instrument important pour le développement agricole.

Les résultats confirment un faible accès aux différents types de crédit (de campagne et d'investissement), le nombre de bénéficiaires est souvent insignifiant par rapport aux nombres d'agriculteurs. Sachant que l'enquête auprès des fellahs a confirmé un besoin important en investissement.

L'accès aux crédits est souvent lié un faible niveau de remboursement des montants attribués, ce qui affecte les rapports de confiance entre le banquier et les fellahs.

Globalement, les fellahs ne sollicitent pas la banque pour de nombreuses raison :

La procédure rigide d'accès aux crédits

Le manque de garanties réelles

Le statut de la terre qui n'est pas adéquat pour les exigences de la banque

L'interdiction religieuse qui bloque la demande aux crédits bancaires à base de taux d'intérêt.

Chapitre 3 : Résultats et discussions

L'objectif de ce travail est de répondre sur la question : Quelle est la contribution de la BADR dans le financement de l'agriculture dans la wilaya de Biskra ?

Pour atteindre cet objectif nous avons réalisé une enquête (stage) auprès de la BADR afin de collecter les données permettant une réponse convaincante.

Les résultats ont révélé que malgré la spécialisation de la BADR Banque, et la vocation agricole de la région d'étude ainsi que le besoin financier et le nombre important de producteurs (plus de 35000 fellahs et Mouels de la région des Ziban (Wilaya de Biskra)), n'ont qu'un très faible accès aux crédits.

L'étude de l'évolution des crédits, confirme une tendance à la hausse sur certaines périodes et une tendance à la baisse sur d'autres des montants accordés et réalisés, ainsi qu'un taux de réalisation (consommation) insuffisant.

L'attribution des crédits n'était pas cohérente avec la spécialisation de la région d'étude parfois. Partiellement exploitée, les montants sont concentrés sur une catégorie rare (la grande exploitation).

A l'échelle nationale, les montants accordés aux zones de sud sont très les plus faibles comparativement avec les autres régions du pays, pourtant, les régions sahariennes contribuent largement dans l'offre agricole nationale. (Ex. Biskra et El-Oued).

Les principaux facteurs explicatifs de cette faiblesse résident principalement dans :

- ✓ La faible attirance des taux d'intérêt considérés par un bon nombre de fellahs comme Haram (interdits par la loi islamique, car ils comportent de l'usure), malgré leur bonification périodique à 100% ;
- ✓ La structure des dépôts bancaires (les ressources de la banque, l'épargne), est plutôt à court terme (à vue), elle ne permet pas de financer beaucoup d'investissements. Outre ce phénomène, il y a la répugnance des agriculteurs à placer leurs rares excédents financiers à la BADR Banque ;
- ✓ L'insuffisance des garanties proposées par les agriculteurs (faute de titre de propriété adéquat, acte notarié ou livret foncier ou acte de concession), de plus

CONCLUSION GÉNÉRALE

Plusieurs fellahs ne font pas confiance à la BADR, et n'acceptent pas l'idée de mettre leur propriété en garantie entre les mains de la Banque.

- ✓ L'autre facteur, relatif à la faible solvabilité des fellahs (faible niveau de remboursement des crédits accordés). Ce qui affecte sévèrement les rapports de confiance et toute intermédiation financière.
 - ✓ Le point de vue de l'agriculteur sur le crédit à Badr en raison du principe formateur de sa personnalité et des effets de ses croyances et de la loi islamique, qui sont considérés comme un obstacle pour l'agriculteur qui demande le crédit.
- Ces résultats imposent l'idée de base, à savoir que le pourcentage de la contribution de Badr est très faible, en raison des conditions qui doivent être remplies par les documents et le propriétaire du crédit.
- La seconde est la vision du crédit de l'agriculteur à Badr en raison du principe formateur de sa personnalité qui l'empêche de solliciter un crédit.
- ❖ En fin de compte, nous trouvons la conclusion de l'étude que c'est la mauvaise relation et la confiance entre la banque et l'agriculteur, et cela est dû au fait que la banque, après avoir subi un revers au cours des dernières années, n'a pas réussi à payer les montants par un très grand nombre d'agriculteurs, ce qui a conduit à la préparation d'une liste de conditions que l'agriculteur considérait comme gênantes ou inacceptables, contraires au côté islamique ou aux croyances de l'agriculteur .
 - ❖ Et ici aussi, pour la garantie par la banque de la possibilité de restituer l'argent en plaçant des garanties, le problème de ne pas posséder le titre de propriété du terrain (concession - héritage - contrat coutumier... etc.) Qui à son tour a complété la perte de confiance et la dissolution de la relation entre la banque et l'investisseur agricole, pour conclure avec la solution optimale est de fermer la chaîne des conditions Et de construire une base correcte entre l'agriculteur et la banque, ou de montrer un nouvel aspect, qui est de soutenir l'agriculteur en louant la terre et en y investissant par la banque et l'État en échange d'un pourcentage des bénéfices financiers.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Les investissements d'aujourd'hui sont les emplois de demain, l'investissement en agriculture passe par le financement externes (par les organismes de crédits).

Ce travail a eu comme objectifs d'analyser l'accès aux crédits bancaires par les agriculteurs dans la région des Ziban et expliquer le pourquoi du faible accès à cet instrument important pour le développement agricole.

Pour atteindre cet objectif nous avons collecté les données depuis deux sources principales, à travers des données secondaires (depuis la BADR Bank) et des données primaires via une enquête du terrain auprès des fellahs de la région d'étude.

Les résultats confirment un faible accès aux différents types de crédit (de campagne et d'investissement), le nombre de bénéficiaires est souvent insignifiant par rapport aux nombres d'agriculteurs. Sachant que l'enquête auprès des fellahs a confirmé un besoin important en investissement.

L'accès aux crédits est souvent lié un faible niveau de remboursement des montants attribués, ce qui affecte les rapports de confiance entre le banquier et les fellahs.

Globalement, les fellahs ne sollicitent pas la banque pour de nombreuses raison :

La procédure rigide d'accès aux crédits

Le manque de garanties réelles

Le statut de la terre qui n'est pas adéquat pour les exigences de la banque

L'interdiction religieuse qui bloque la demande aux crédits bancaires à base de taux d'intérêt.

Ces constats impliquent des solutions adéquates selon la réalité du terrain, car en effet il est grand temps de diversifier les types de financement en fonction du contexte local (par le recours aux crédits non interdit par la charia, comme le crédit leasing).

Le financement de l'agriculture est une problématique qui nécessite d'être étudiée régulièrement et avec divers outils méthodologiques, ce qui constitue une perspective de recherche de ce travail.

Bibliographie

- [1] Benali-amar, 2013 .Etudedel'évolutionde lapolitique decrédit agricole delaBADR.
- [2] MassakM-RLe banquieretles paysans,l'autopsied'une relationdepiètrequalité: Casde larégionde tolga.Mém.Ing.Sc.Agronomique :El-harrach; 2002.
- [3] Outayeb M 2005, Le financement des projets agro-alimentaires par la badrcas : etude critique d'un dossier de credit pour la creation d'une entreprise
- [4] "Laproductivitéestlaconditionmêmedelarichesse, disonsquec'enenestladéfinition" AlfredSauvy(1898-1991) (in KHOUALED ; 2015)
- [5] Ausujetdelapauvreténousproposonslestravauxsuivants: (in KHOUALED ; 2015)
- BartoliH. :Repenserledéveloppementenfiniraveclapauvreté,Economica,Paris,1998.
- ChambersR.:Développementrural :lapauvretécachée,éd.Karathala, Paris,1995.
- JegouzoG.,BrangeonJ-L.etRozeB. :Richesseetpauvretéenagriculture,Economica,Paris,1996.
- BernardD-F.: Legouvernementdelapauvreté,éd.Felin, Paris,1996.
- GuillouJ. etMoureauD-B.:Misèreetpauvreté,Harmattan,Paris,1997.
- Collectif:Ladynamiquedelapauvretérurale,F.A.O,Rome,1996.
- Collectif:Etudesurlaréformeagraireetlapauvreté, F.A.O,Rome, 1996.
- [6] Nowak M. : cité par Hugon P. : "L'enjeu de la représentation de la réalité, incertitude, précarité etfinancementlocal :lecasdes économiesafricaines" Rev.TiersMonden°145Jan/marsp.21,1996.Paris
- [7] AssidonE. :«Systèmesfinanciersetdynamiquessocio-économiques ;l'approfondissementfinancier:épargneet créditbancaire»Revue. TiersMonde,p.153. (in KHOUALED ; 2015)
- [8] Lapolitiquedétermineladirectionàsuivreparrapportàdesobjectifssuprêmes. Avoirunepolitique,c'est se référer à de grands principes pour guider l'action quotidienne dans un sens souhaitable, et onneremet pasencause touslesjoursdesprincipes.
Lapolitiqueducrédittoutcommelesautrescomposantesdelapolitiqueagricolenécessiteuneconceptionglobale(multidimensionnelleetnonréductrice),cohérente(noncontradictoireet compatible(adaptée)avecl'espaceoùellevaêtreappliquée)etpeumarginalisante(leprincipedelapolitiquequidoit être faitdejustice etd'équité,lamarginalisationestappauvrissante). (in KHOUALED ; 2015)
- [9] WastR.in:"Créditagricoleetchangement social"citépar GernigonJ. :op-cit.,p.88. (in KHOUALED ; 2015)
- [10] DieterlinP. :CitéparBoubakerM.:Investissementetstratégiesdedéveloppement,p.15,OPUetENAL1988 Alger.
- [11] Guitton.Citépar BoubakerM.,p.15. (in KHOUALED ; 2015)
- [12] PradelP-M :L'épargneetl'investissement,press. univ.deFrance,coll.Quesais-je? p.8. (in KHOUALED ; 2015)
- [13] CohenE,p 200et201. (in KHOUALED ; 2015)
- [14] GriffithsS. :Gestionfinancière :lediagnosticfinancier,lesdécisions financières,p127,128. Chihab–Eyrolles,1996,Alger.
- [15] Lerisqueestunechancedeperte,unévènementaléatoirepouvantentraînerdesdommages,saréalisationestgénératrice de pertepour l'entreprise. (in KHOUALED ; 2015)

Bibliographie

- [16] l'auteur Albertini J-M: Lamonnaie et les banques, le seuil, Paris, 1975.
- [17] Boughaba A, 1998 : Analyse et évaluation de projet, Berti, Paris p.232.
- [18] Hamdi K, 2000: Analyse des projets et leur financement, Es-salem, Constantine, p.5.
- [19] Samuelson A. : Les grands courants de la pensée économique : concepts de base et questions essentielles, OPU, Alger, p.95r.
- [20] Echaudemaison C-D. p. 226.
- Rappelons que si la rentabilité économique (taux de profit est supérieur aux taux d'intérêt des capitaux empruntés, la rentabilité financière des capitaux propres (résultats, fonds propres) est d'autant plus forte que l'endettement est important, cet effet d'accroissement (effet multiplicateur) de la rentabilité des capitaux propres par l'endettement est appelé "effet de levier" (cf. Charreau G.: Financed'entreprise, éd. Management, Caen, 1997.)
- [21] Khoualed K, 2015 Financement bancaire des exploitations agricoles dans la wilaya de biskra ;
Cas de la badr
BADR : Constitution d'un dossier de crédit ,alger 2022
BADR INFOS : Petites , moyennes et grandes entreprises : la BADR est partout ,alger 2022
Documents de l'agence d'amirouche
DFGE : Documents de la direction financière des grandes entreprises de la BADR
CAW : Chambre d'Agriculture 2022
DRAF : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt 2022
DUAC : Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction 2022
DTW : Direction des Transports 2022

Annexe

Définition: R'FIG

Le crédit R'FIG est un crédit d'exploitation totalement bonifié destiné au financement des agricultures et éleveurs actifs à titre individuel, organisés en coopératives ou en groupements économiques.

Secteur	<ul style="list-style-type: none">• Agriculture
Population concernée	<ul style="list-style-type: none">• Agricultures et éleveurs à titre individuel• Agricultures et éleveurs organisés en coopératives, groupement, associations ou fédérations• Unités de services agricoles,• Entrepreneurs de produits agricoles de large consommation,• Personnes morales intervenant dans le programme de renouvellement rural agricole.
Actions ciblées	<ul style="list-style-type: none">• Acquisition d'intrants nécessaires à l'activité des exploitations agricoles (semences, plant, engrais, produits, phytosanitaires)• Acquisition d'aliments pour les animaux d'élevage (toutes espèces), de moyens d'abreuvement et de produits vétérinaires,• Acquisition de produits agricoles à entreposer dans le cadre du système de régulation des produits agricoles de large consommation,• Repeuplement d'élevage (poussins, poulettes démarrées, lapins...), gros élevage engraissement (acquisition de taureaux, agneaux, chameaux...)
Dossier à fournir	<ul style="list-style-type: none">• Demande de crédit,• Acte de propriété, titre de concession ou bail de location,• Carte d'agriculture ou d'éleveur délivrée par la Chambre Nationale de l'Agriculture,• Situation fiscale• Factures pro-forma,• Plan de production valorisé• Budget de trésorerie prévisionnel de la campagne,• Attestation de non endettement délivrée par la CNMA (Caisse Nationale de la Mutualité Agricole) ou d'une autre banque.

Caractéristiques du prêt bancaire

Typé du prêt	<ul style="list-style-type: none">• 00-15: crédit agricole R'FIG.
Série du prêt	<ul style="list-style-type: none">• 310: Crédit agricole R'FIG
Montant du prêt	<ul style="list-style-type: none">• Selon le volume d'activité développé par l'entreprise
Type/durée/différé	<ul style="list-style-type: none">• Néant
Durée du prêt	<ul style="list-style-type: none">• Minimum: 06 mois• Maximum: 24 mois
Date limite d'utilisation	<ul style="list-style-type: none">• Minimum: 03 mois• Maximum: 09 mois
Apport personnel	<ul style="list-style-type: none">• L'apport personnel pour ce type de crédit (crédit d'exploitation) n'est pas exigible.
Taux de bonification/ Taux d'intérêt	<ul style="list-style-type: none">• Taux d'intérêt conventionnel : 5,50%• Bonification: 100% (les intérêts sont pris en charge en totalité par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural)
Garanties et réserves bloquantes	<ul style="list-style-type: none">• Délégation d'assurance/ Caution solidaire/ Pouvoirs d'emprunter et d'aliéner pour les personnes morales/ Nantissement du fonds de commerce/ Nantissement du fonds de commerce et du matériel/ Nantissement du matériel roulant hypothèque.• Toute autre sûreté négociée avec le client,
Garanties et réserves non bloquantes	<ul style="list-style-type: none">• Selon les particularités du dossier
Amortissement	<ul style="list-style-type: none">• Dégressif
Organe de décision	<ul style="list-style-type: none">• Selon délégation de pouvoirs

Définition: R'FIG FEDERATIF

Le crédit R'FIG FEDERATIF est un crédit d'exploitation totalement bonifié destiné au financement des entreprises économiques organisées en société commerciale ou en coopérative et activant dans les filières de transformation, de stockage et/ou de valorisation des produits agricoles.

Secteur	<ul style="list-style-type: none">• Agroalimentaire.
Population concernée	<ul style="list-style-type: none">• Entreprises économiques organisées en société commerciale• Entreprises économiques de valorisation des produits agricoles.
Actions ciblées	<ul style="list-style-type: none">• Transformation de la tomate industrielle• Production de lait• Production de semences de pomme de terre• Fabrication de pâtes alimentaires et couscous• Conditionnement et exportation de dattes• Production d'olives de table et d'huile d'olive• Production de miel• Production de produits de terroirs• Création d'unités d'élevage et centres d'engraissement• Insémination artificielle et transfert d'embryons• Abattage avicole et découpage• Commercialisation, stockage, conditionnement et valorisation des produits agricoles• Distribution d'équipements (machinisme agricole, irrigation, serres...)
Dossier à fournir	<p>Demande de crédit</p> <ul style="list-style-type: none">• Acte de propriété, titre de concession ou bail de location,• Carte d'agriculture ou d'éleveur délivrée par la Chambre Nationale de l'Agriculture,• Situation fiscale• Factures pro-forma,• Plan de production valorisé• Budget de trésorerie prévisionnel de la campagne, <p>Attestation de non endettement délivrée par la CNMA (Caisse Nationale de la Mutualité Agricole) ou d'une autre banque. En sus, il sera exigé par la banque les documents suivants:</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour les unités de transformation de produits agricoles d'origine végétale• Contrat ou convention entre le transformateur et l'agriculteur précisant la superficie réservée au produit à transformer et/ou à conditionner ou stocker• Certificat d'agrément de la parcelle délivrée par la CNCC (Center National de certification de Semences et de Conformité) et l'agrément lorsqu'il s'agit d'un établissement spécialisé dans le traitement et le stockage de semences,• Rendement et production prévisionnels• Pour les unités de transformation de produits agricoles d'origine animale• Contrat ou convention entre l'unité et les éleveurs, précisant les quantités à livrer• Agrément sanitaire des bâtiments d'élevage délivrés par les services vétérinaires de l'Etat• Pour la distribution d'équipement: le dossier classique seulement

Caractéristiques du prêt bancaire

Type de prêt	<ul style="list-style-type: none">• 00-16: crédit Agricole R'FIG FEDERATIF
Série de prêt	<ul style="list-style-type: none">• 310: crédit Agricole R'FIG FEDERATIF
Montant du prêt	<ul style="list-style-type: none">• Minimum: 10 000 000 DAZ• Maximum: 100 000 000 DAZ
Type/durée du différé	<ul style="list-style-type: none">• Néant
Durée de prêt	<ul style="list-style-type: none">• Minimum: 06 mois• Maximum: 24 mois
Date limitée d'utilisation	<ul style="list-style-type: none">• Minimum: 03 mois• Maximum: 09 mois
Apport personnel	<ul style="list-style-type: none">• L'apport personnel pour ce type de crédit (crédit d'exploitation) n'est pas exigible
Taux de bonification/taux d'entête	<ul style="list-style-type: none">• Taux d'intérêt conventionnel : 5,50%• Bonification: 100% (les intérêts sont pris en charge en totalité par la Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural)

Garanties et réserves bloquantes

- Délégation d'assurance/Cautions solidaire/Pouvoirs d'emprunter et d'aliéner pour les personnes morales/ Nantissement du fond de commerce/ Nantissement du fond de commerce étendu au matériel/Nantissement du matériel roulant hypothèque.
Toute autre sûreté négociée avec le client.

Garanties et réserves non bloquantes

Amortissement Organisé de décision

- Selon les particularités du dossier
- Dégressif
- Selon délégation de pouvoirs

Définition (ANSEJ):

Le dispositif de financement ANSEJ est un crédit à long terme destiné à financer, à hauteur de 70%, la réalisation de projets dans le cadre du programme de l'emploi de jeunes de l'Etat.

Secteur

- **Microentreprise**

Population concernée

- Chômeurs de 19 à 35 ans
- Le gérant peut avoir 40 ans s'il crée 02 emplois

Action ciblées

- Toute activité entrant dans les secteurs agricole, para-agricole et agro-alimentaire telle que définie dans l'annexe de la nomenclature des activités finançables par la BADR (DR n° 17/2005)

Dossier à fournir

- **Dans une 1^{ère} phase « pour l'obtention de l'éligibilité »:**
Demande de financement/acte de naissance/Certificat de résidence/Diplôme, qualification professionnelle, attestation de formation ou tout autre document attestant d'un savoir-faire/Copie d'une pièce d'identité (CNI ou PC) légalisée/Attestation d'éligibilité ou de conformité de financement établie par l'ANSEJ/Copie du plan d'affaires, accompagné des factures pro-forma et/ou des devis estimatifs de travaux éventuels d'aménagement, d'agencement ou d'installation d'équipements à réaliser.
- **Dans une 2^{ème} phase « pour la mobilisation du crédit et déblocage des fonds »:**
Copie du justificatif d'occupation du local (acte de propriété, acte de concession ou bail de location) au nom du promoteur pour les activités dentaires/Copie du registre de commerce et/ou tout autre document d'immatriculation (attestation provisoire d'agriculteur ou d'éleveur, carte d'artisan...)/Copie du statut juridique de l'entreprise en cas de personne morale/Copie du certificat d'existence ou de la carte fiscale/Procès-verbal de visite du local devant abriter l'activité, établi par l'ANSEJ, valable pour toute la durée du crédit bancaire (le paiement de la cotisation au Fonds intervient a posteriori une fois le crédit bancaire mobilisé, l'apport personnel versé et le PNR viré)/Copie originale de la décision d'octroi d'avantages au titre de la phase de réalisation, en création ou extension/Copie des factures pro-forma ou des devis actualisés s'il y a lieu/Justificatifs de versement du PNR et de l'apport personnel.

Caractéristique du prêt bancaire

Type du prêt

- **CLT: 12-15: CLT Micro-entreprise Privée 1 – 12-16 CLT Micro-entreprise Privée**
- **2 CLT Agricole : 02-15: CLT Micro-entreprise Agricole 1 - 02-16 CLT Micro-entreprise Agricole 2**

Série du prêt

- 355: Crédit à long terme Emploi de Jeunes

Montant du prêt

- 70% du coût de l'investissement,
- Montant maximum du prêt: 10 000 000 DA

Montant du prêt non rémunéré PNR

- 29% si le montant total du projet est < 5 000 000 DA
- 28% si le montant est compris entre 5 000 000 1 et 10 000 000 DA

Type/durée du différé

- 03 ans pour le capital

Durée du prêt

- 08 ans

Date

- 12 mois renouvelables

limited'utilisation

Apport personnel	<ul style="list-style-type: none"> • 1% Si le montant total du projet est < 5.000.000 DA • 2% Si le montant est compris entre 5.000.000,01 et 10.000.000 DA
Taux de bonification/Taux d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> • 100% de bonification • Taux d'intérêt bonifié: 0%
Garanties et réserves bloquantes	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement notarié du gage du matériel roulant/ Engagement notarié du nantissement des équipements à acquérir/ Engagement d'hypothèque maritime/ Souscription avec renouvellement de la DPAMR/ Bail de location (02 ans renouvelables ou égal à la durée du prêt) ou acte de propriété du local. • Réception PNR/ Adhésion Fond de Caution Mutuelle/ Versement de l'apport personnel/ Lettre de déchéance du terme à faire signer par le promoteur/ Chaîne de billets à ordre / Convention de prêt dûment enregistrée/ Demande de consultation des risques et des impayés/ Déclaration à la Centrale des Risques.
Garanties et réserves non bloquantes	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement des équipements/ Hypothèque maritime • Gage du matériel roulant • Souscription DPAMR
Amortissement	<ul style="list-style-type: none"> • dégressif
Organe de décision	<ul style="list-style-type: none"> • Selon délégation de pouvoirs

Définition CNAC :

Le dispositif de financement est un crédit à long terme destiné à financer à hauteur de 70% la création ou l'extension de micro entreprises.

Section	<ul style="list-style-type: none">• Microentreprise
Population concernée	<ul style="list-style-type: none">• Chômeurs de 30 ans
Action ciblées	<ul style="list-style-type: none">• Toute activité entrant dans les secteurs agricole, para-agricole et agro-alimentaire telle que définie dans l'annexe de la nomenclature des activités finançables par la BADR
Dossier à fournir	<ul style="list-style-type: none">• Dans une 1^{ère} phase « pour l'obtention de l'éligibilité »• Demande de financement adressée à la banque, établie par le chômeur promoteur,• Extrait d'acte de naissance n° 12 (ou n° 14 pour les présumés),• Attestation de résidence,• Copie légalisée de diplôme, qualification professionnelle, attestation, de formation, ou tout autre document attestant d'un savoir-faire,• Copie légalisée de la carte nationale d'identité,• Attestation d'éligibilité ou de conformité de financement, établie par la CNAC• Copie du plan d'affaires, accompagnée des facteurs pro-forma et/ou des devis estimatifs de travaux éventuels d'aménagement ou d'agencement à réaliser.• Dans une 2^{ème} phase « pour la mobilisation du crédit et déblocage des fonds »• Copie du justificatif d'occupation du local (acte de propriété, acte de concession, bail de location) au nom du promoteur pour les activités sédentaires,• Copie du registre de commerce et/ou tout autre document d'immatriculation (attestation provision d'agriculteur ou d'éleveur, carte d'artisan...)• Copie du statut juridique de l'entreprise en cas de personne morale,• Copie du certificat d'existence ou de la carte fiscale,• Procès-verbal de visite du local devant attester l'activité, établi par la CNAC, valable pour toutes les parties, à l'exception des activités sédentaires,• Contrat d'adhésion au Fonds de Garantie pour tout le durée du bancaire (le paiement de la cotisation au Fonds interviendra a posteriori, une fois le crédit bancaire mobilisé, l'apport personnel versé et le PNR viré),• Une copie originale de la décision d'octroi d'avantages au titre de la phase de réalisation, en création ou en extension,• Une copie des facteurs pro-forma ou des devis actualisés s'il y a lieu,• Les Justificatifs de versement du PNR et de l'apport personnel.•

Caractéristiques du prêt bancaire

Type de crédit	<ul style="list-style-type: none">• CLT:12-17 CLT CNAC non agricole 1 -12-18: CLT CNAC non agricole 2• CLT Agricole : 02- 17: CLT CNAC agricole 1 02-18: CLT CNAC agricole 2
Série du prêt	<ul style="list-style-type: none">• 355: CLT Emploi de jeune.
Montant du prêt	<ul style="list-style-type: none">• 70% du coût de l'investissement,• Coût maximum de l'investissement : 1.000.000 DA
Montant du PNR	<ul style="list-style-type: none">• 29% du montant total du projet est < 5.000.000 DA• 28% du montant est compris entre 5.000.000,01 et 10.000.000 DA
Type/durée du différé	<ul style="list-style-type: none">• Capital: 03 ans Intérêts: 01 an
Durée du prêt	<ul style="list-style-type: none">• 08 ans maximum
Date limitée d'utilisation	<ul style="list-style-type: none">• 12 mois renouvelables.
Apport personnel	<ul style="list-style-type: none">• 1% du montant total du projet est < 5.000.000 DA• 2% du montant est compris entre 5.000.000,01 et 10.000.000 DA
Taux de bonification/taux d'intérêt	<ul style="list-style-type: none">• Bonification: 100% Intérêt: 0%

Garanties et réserves bloquantes

- Engagement notarié du gage du matériel roulant/Engagement notarié d'un antissement des équipements à acquérir/Engagement d'hypothèque maritime/Souscription avec renouvellement de la DPAMR/ Bail de location (02 ans renouvelables ou égal à la durée du prêt) ou acte de propriété du local.
Réception PNR/Adhésion Fond de Caution Mutuelle/Versement de l'apport personnel/Lettre de

déchéancedutermefaissignerparlepromoteur/Chainedebilletsàordre/Conventiondeprêtdumentenregist
rée/Demandelaconsultationdesrisques etdesimpayés/Déclarationàla
CentraledesRisques

**Garantiesetréserves
nonbloquantes**

- Nantissementdeséquipements/Hypothèquemaritime
- Gagedumatérielroulant
- SouscriptionDPAMR

Amortissement

- dégressif

Organededécision

- Selondélégationdepouvoirs

Définition ANGEM:

Le dispositif de financement ANGEM vise la création d'activités de production de biens et services, y compris à domicile, par l'acquisition de petits matériels et de la matière première de démarrage afin de permettre une intégration sociale et économique des populations cibles.

Secteur	<ul style="list-style-type: none">• Microentreprise
Population concernée	<ul style="list-style-type: none">• 18 ans et plus
Actions ciblées	<ul style="list-style-type: none">• Toute activité entrant dans les secteurs agricole, para-agricole et alimentaire que l'on définit dans l'annexe de la nomenclature des activités finançables par la BADR
Dossier à fournir	<ul style="list-style-type: none">• Demande de financement• Acte de naissance + certificat de résidence,• Diplôme, qualification professionnelle, attestation de formation ou tout autre document attestant d'un savoir-faire,• Copie d'une pièce d'identité (CNI ou PC) légalisée,• Attestation d'éligibilité ou de conformité de financement, établie par l'ANGEM,• Copie du plan d'affaires, accompagnée des factures pro-forma et/ou de devis estimatifs de travaux éventuels d'aménagement, d'agencement ou d'installation d'équipements à réaliser,• Copie du justificatif d'occupation du local (acte de propriété, acte de concession, bail de location),• Copie du registre de commerce et/ou tout autre document d'immatriculation (attestation provisoire d'agriculteur ou d'éleveur, carte d'artisan...)• Copie du statut juridique de l'entreprise en cas de personne morale,• Copie du certificat d'existence ou de la carte fiscale,• Procès-verbal de visite du local devant attester l'activité, établi par la CNAC, valable pour toutes les parties, à l'exception des activités sédentaires,• Contrat d'adhésion au Fonds de Garantie pour toute la durée du bancaire (le paiement de la cotisation au Fonds intervient a posteriori, une fois le crédit bancaire mobilisé, l'apport personnel versé et le PNR viré),• Une copie originale de la décision d'octroi d'avantages au titre de la phase de réalisation, en création ou extension,• Une copie des facteurs pro-forma ou des devis actualisés s'ils y ont lieu,• Les justificatifs de versement du PNR et de l'apport personnel.

Caractéristique du prêt bancaire

Type de crédit	<ul style="list-style-type: none">• CLT:12 -19 CLT ANGEM secteur privé• CLT Agricole :02- 19: CLT ANGEM secteur agricole.
Série du prêt	<ul style="list-style-type: none">• 298: crédit ANGEM.
Montant du prêt	<ul style="list-style-type: none">• 70% du coût de l'investissement,• Coût maximum de l'investissement : 1.000.000,00 DA
Montant du PNR	<ul style="list-style-type: none">• 29% du coût de l'investissement
Type/durée du différé	<ul style="list-style-type: none">• Capital: 03 ans Intérêts: 01 an
Durée du prêt	<ul style="list-style-type: none">• 08 ans maximum
Date limitée d'utilisation	<ul style="list-style-type: none">• 12 mois renouvelables.
Apport personnel	<ul style="list-style-type: none">• 1% du coût de l'investissement
Taux de bonification/taux d'intérêt	<ul style="list-style-type: none">• Bonification: 100% Intérêt: 0%

Garanties et réserves bloquantes

- Engagement notarié du gage du matériel roulant/ Engagement notarié du nantissement des équipements à acquérir/ Engagement d'hypothèque maritime/ Souscription avec renouvellement de la DPAMR/ Bail de location (02 ans renouvelables ou égal à la durée du prêt) ou acte de propriété du local.
- Réception PNR/ Adhésion Fond de Caution Mutuelle/ Versement de l'apport personnel/ Lettre de déchéance de terme à faire signer par le promoteur/ Chaine de billets à ordre/ Convention de prêt document enregistrée/ Demande de la consultation des risques et des impayés/ Déclaration à la

Centrale des Risques

**Garanties et réserves
non bloquantes**

- Nantissement des équipements/Hypothèque maritime
- Gage de matériel roulant
- Souscription DPAMR

Amortissement

- dégressif

Organe de décision

- Selon délégation de pouvoirs

Crédit « HABITAT RURAL »

Définition:

Le crédit Habitat Rural est un crédit immobilier hypothécaire destiné aux particuliers et réservé exclusivement à l'habitat rural, conformément à la nomenclature des communes rurales arrêtée par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

Secteur	<ul style="list-style-type: none">• Habitat Rural
Population concernée	<ul style="list-style-type: none">• Personnes physiques de nationalité algérienne (résidents ou non résident en Algérie),• Personnes majeures âgées de 65 ans et moins,• Personnes ayant un revenu stable égal au moins à 1,5 le SNMG
Actions ciblées	<ul style="list-style-type: none">• Auto-construction d'une habitation• Extension de l'habitation existante,• Aménagement ou rénovation de l'habitation existante.
Dossier à fournir	<ul style="list-style-type: none">• Décision d'éligibilité au soutien de l'Etat,• Acte de propriété ou certificat de possession• Certificat négatif du bien• Documents administratifs énumérés dans la DR n°24/2008

Caractéristiques du prêt bancaire

Type de crédit	<ul style="list-style-type: none">• 12-01 Crédit hypothécaire rural privé - 12-02: CLTE Equipement
Série du prêt	<ul style="list-style-type: none">• 245: Crédit Habitat Rural hypothécaire.
Montant du prêt	<ul style="list-style-type: none">• Minimum: 1.000.000 DA (avec présentation du certificat de possession)• Maximum: 3.000.000 DA (avec présentation d'un acte de propriété)
Durée du prêt	<ul style="list-style-type: none">• 20 ans maximum (basés sur la capacité d'endettement et l'âge du bénéficiaire avec application de la règle: durée du crédit + âge < 65 ans).
Date limitée d'utilisation	<ul style="list-style-type: none">• 12 mois (après encaissement de la 1^{ère} tranche)
Apport personnel	<ul style="list-style-type: none">• 10% minimum de la valeur de la construction, extension ou aménagement (y compris la valeur du terrain)
Taux de bonification/taux d'intérêt	<ul style="list-style-type: none">• 6% (selon le revenu):• Si le revenu < 6 fois le SNMG: Sil le revenu est compris entre 6 fois et 12 fois le SNMG• 1% à la charge du bénéficiaire 3% à la charge du bénéficiaire• 5% à la charge du trésor public 3% à la charge du trésor public
Délai de réalisation des travaux	<ul style="list-style-type: none">• 12 mois (dans le cas d'une opération d'aménagement ou de réhabilitation)• 24 mois (dans le cas d'une opération de construction).
Remboursement par anticipation	<ul style="list-style-type: none">• Possible partiellement ou totalement à tout moment
Avantages accordés aux épargnants	<ul style="list-style-type: none">• Taux d'intérêt débiteur épargnant préférentiel de 0,5% (de moins du taux en vigueur) à condition que:• La durée de l'épargne > 3 ans• Le montant des intérêts cumulés durant les 3 dernières années = 3,5% du montant du prêt (sur le compte LEB, DAT ou BDC)
Délai de traitement du dossier	<ul style="list-style-type: none">• Transmission du dossier dans les 24 heures après réception et vérification par le Chargé Clientèle,• 20 jours au GRE (après réception du dossier),

Garanties et réserves bloquantes	<ul style="list-style-type: none">• La décision favorable ou défavorable de la banque: 30 jours Maximum.• Hypothèque conventionnelle notariée de 1^{er} rang sur le bien immobilier• La Banque peut demander une Cautions solidaires signée par le conjoint ou, éventuellement, par les enfants majeurs du bénéficiaire,• Toute autre garantie supplémentaire jugée nécessaire par la banque.
Garanties et réserves non bloquantes	<ul style="list-style-type: none">• Souscription d'assurance d'insolvabilité• Souscription d'assurance multirisque habitations,• Souscription d'assurance d'invalidité définitive,• Souscription d'assurance de décès
Amortissement	<ul style="list-style-type: none">• Constant• Mensualités égales selon le tableau d'amortissement
Organe de décision	<ul style="list-style-type: none">• Pouvoir GRE

Crédit

ETTAHADIDéfinit

ion:

ETTAHADI est un crédit d'investissement partiellement bonifié, octroyé le cadre de la création de nouvelles exploitations agricoles et élevage, ou d'exploitation existantes sur les terres agricoles non exploitées relevant de la propriété privée ou du domaine privé

secteur	<ul style="list-style-type: none">• agriculture
Population concernée	<ul style="list-style-type: none">• Personnes physiques/morales présentant un cahier de charges validé par les structures habilitées du Ministère de l'agriculture et du développement rural,• Les propriétaires de terres privées non exploitées et les concessionnaires de nouvelles exploitations agricoles et/ou d'élevage relevant du domaine privé de l'Etat,• Les agriculteurs et les éleveurs, à titre individuel ou organisés en coopératives ou groupement légalement constitués,• Les entreprises économiques, publiques ou privées, intervenant dans les activités de production agricoles, de valorisation, de transformation ou de distribution de produits agricoles, de valorisation, de transformation ou de distribution de produits agricoles et agroalimentaires,• Les fermes pilotes,• Les agriculteurs des EAC, bénéficiaires d'un droit de concession, peuvent bénéficier, à titre individuel, de ce crédit (projets de plantation ou d'acquisition d'équipement d'irrigation)
Action ciblées	<ul style="list-style-type: none">• Travaux de préparation, d'aménagement et de protection des sols,• Opérations de développement de l'irrigation agricole,• Acquisition de facteur et de moyens de production,• Réalisation d'infrastructures, stockage, transformation, conditionnement et valorisation,• Production artisanale,• Protection et développement des patrimoines génétiques animaux et végétaux.
Dossier à fournir	<ul style="list-style-type: none">• Personnes physiques/morales:• Demande de crédit

Caractéristiques du prêt bancaire

Type du prêt	<ul style="list-style-type: none">• CMT:01-13 : CMT ETTAHADI bonifié agricole.• CLT:02-13 : CLT ETTAHADI bonifié agricole
Série du prêt	<ul style="list-style-type: none">• CMT:379 CMT ETTAHADI
Montant du prêt	<ul style="list-style-type: none">• CMT: Minimum: 1000 000 DA Maximum: 100000000 DA• CLT: Minimum: 1000000 DA Maximum: 100000000 DA
Type/durée du différé	<ul style="list-style-type: none">• CMT: 01 à 02 ans CLT: 01 à 05 ans
Durée du prêt	<ul style="list-style-type: none">• CMT: Minimum: 03 ans Maximum: 7 ans avec 01 à 02 ans de différé• CLT: Minimum: 08 ans Maximum: 15 ans avec 01 à 05 ans de différé
Date limitée d'utilisation	<ul style="list-style-type: none">• CMT: de 06 à 12 mois maximum à partir de la mise en place du crédit• CLT: de 06 à 24 mois maximum à partir de la mise en place du crédit
Apport personnel	<ul style="list-style-type: none">• Pourcentage à définir du montant total du projet:• Minimum 10% du coût du projet pour une superficie <= 10 hectares• Minimum 20% du coût du projet pour les exploitations de plus de 10 hectares

Taux de bonification /taux d'intérêt

- CMT:
- 5,25% bonifié comme suit: (à la charge du client)
- 0% les 5 premières années
- 1% la 6^{ème} et la 7^{ème} année
- CLT:
- 5,25% bonifié comme suit: (à la charge du client)
- 0% les 5 premières années
- 1% la 6^{ème} et la 7^{ème} année
- 3% la 8^{ème} et la 9^{ème} année
- A partir de la 10^{ème} année, intérêt non bonifié (5,25%)

Garanties et réserves bloquantes	<ul style="list-style-type: none">• Hypothèque légale grevant le droit réel immobilier résultant de la concession ainsi que l'engagement de l'hypothèque sur la construction à édifier sur le terrain concédé• Hypothèque légale de exploitation lorsqu'ils'agit de la propriété privée• Caution solidaire des associées, des coopérateurs ou des membres du groupement légalement constitué (pour les personnes morales)
Garanties et réserves non bloquantes	<ul style="list-style-type: none">• Nantissement des équipements• Gage de matériel roulant• Assurance multirisque avec subrogation au profit de la banque
Amortissement	<ul style="list-style-type: none">• Dégressif
Organe de décision	<ul style="list-style-type: none">• Selon délégation de pouvoirs

Crédit«ETTAHADIFEDERATIF»

Définition:

ETTAHADI est dénommé FEDERATIF lorsqu'il est destiné aux opérateurs (transformateurs, conditionneurset stockeurs de produits agricoles)

Secteur	<ul style="list-style-type: none">• agroalimentaire
Population concernée	<ul style="list-style-type: none">• Transformateurs de produits agricoles,• Conditionneurs de produit agricoles,• Stockeur de produits agricoles
Actions ciblées	<ul style="list-style-type: none">• Transformation de l'industrielle,• Production de lait• Production de semences de pomme de terre• Fabrication de pâtes alimentaires et couscous,• Conditionnement et exportation de dattes,• Production d'olives de table et d'huile d'olive,• Production de miel• Production de produits du terroir,• Création d'unités d'élevage et centres d'engraissement,• Insémination artificielle et transfert d'embryons,• Abattage avicole et découpage,• Commercialisation, stockage, conditionnement et valorisation des produits agricoles d'origine animale,• Distribution d'équipement (machinisme, agricole, irrigation, serres...)

Dossier à fournir

- **Personnes physiques/morales**
- Demande crédit
- Extrait naissance
- Factures pro-format/Devis
- Situation fiscale
- Cahier de charges validé et attestation de validation
- Permis de construire (pour attestation de validation)
- Permis de construire (pour bâtiments d'exploitation)
- Acte de propriété ou de concession,
- Etude technico-économique, établie par un bureau spécialisé agréé par le BNEDER
- Autorisation des services de l'hydraulique pour forage
- Agréments sanitaire (encas de nécessité)
- Autorisation des services de l'environnement (cas de l'élevage)
- Personnes morales:
- Même pièces que les personnes physiques, en plus de:
- Bilans fiscaux des 3 dernières années + dernier rapport du commissaire aux comptes + Situation intermédiaire de l'année en cours,
- Copie conforme des statuts,
- Copie conforme de l'agrément (pour les coopératives),
- Procès verbal de désignation d'un emprunt (sociétés et coopératives)
- Ensus, il sera exigé par la banque les documents suivants:
- **Pour les unités de transformation de produits agricoles d'origine végétale:**
- Contrat ou convention entre le transformateur et l'agriculteur précisant la superficie réservée au produit à transformer, à conditionner ou à stocker,
- Certificat d'agrément de la parcelle délivré par le CNCC (Centre National de Certification de Semences et de Conformité) et l'agrément lorsqu'il s'agit d'un établissement spécialisé dans le traitement et le stockage des semences,
- Rendement et production prévisionnels.
- **Pour les unités de transformation de produits agricoles d'origine animale:**
- Contrat ou convention entre l'unité et les éleveurs, précisant les quantités à livrer,
- Agréments sanitaires des bâtiments d'élevage délivrés par les services vétérinaires de l'Etat,
- **Pour la distribution d'équipement:** le dossier classique seulement.

Caractéristiques du prêt bancaire

Type du prêt	<ul style="list-style-type: none">• CMT:01-27 :CMTETTAHADIFédératifagricole.• CLT:02- 27 :CLTETTAHADIFédératifagricole
Série du prêt	<ul style="list-style-type: none">• CMT:379CMTETTAHADI
Montant du prêt	<ul style="list-style-type: none">• CMT:Minimum:1000 000DA Maximum: 200000000 DA• CLT:Minimum:1000000DA Maximum:200000000DA
Type/durée du différé	<ul style="list-style-type: none">• CMT:01 à02 ans CLT:01 à05 ans
Durée du prêt	<ul style="list-style-type: none">• CMT:Minimum:03 ans Maximum:7ansavec01 à02 ansdedifféré• CLT:Minimum:08ans Maximum:15ansavec01 à05ans dedifféré
Date limited' utilisation	<ul style="list-style-type: none">• CMT:de06 à12 mois maximumàpartirdela miseenplaceducrédit• CLT:de06 à24 moismaximumàpartirdelamiseenplaceducrédit
Apport personnel	<ul style="list-style-type: none">• Pourcentageàdéfinirdu montantttotalduprojet:• Minimum10% ducoûtduprojetpourunesuperficie<= 10hectares• Minimum20% ducoûtduprojetpourlesexploitationsdeplusde10 hectares
Taux de bonification /taux d'intérêt	<ul style="list-style-type: none">• CMT:• 5,25% bonifié commesuit:(à la charge du client)• 0% les 5 premières années• 1% la 6^{ème} et la 7^{ème} année• CLT:• 5,25% bonifié commesuit:(à la charge du client)• 0% les 5 premières années• 1% la 6^{ème} et la 7^{ème} année• 3% la 8^{ème} et la 9^{ème} année• A partirdela 10^{ème} année, intérêt non bonifié(5,25%)
Garanties et réserves bloquantes	<ul style="list-style-type: none">• Hypothèque légale grevant le droit réel immobilier résultant de la concession ainsi que l'engagement de l'hypothèque sur la construction à édifier sur le terrain concédé• Hypothèque légale de exploitation lorsqu'ils'agit de la propriété privée• Caution solidaire des associées, des coopérateurs ou des membres du groupement légalement constitué (pour les personnes morales)
Garanties et réserves non bloquantes	<ul style="list-style-type: none">• Nantissement des équipements• Gage de matériel roulant• Assurance multirisque avec subrogation au profit de la banque
Amortissement	<ul style="list-style-type: none">• Dégressif
Organe de décision	<ul style="list-style-type: none">• Selon délégation de pouvoirs

bail mobilier objet de la présente Décision Réglementaire est une opération financière et commerciale, mettant en relation la Banque avec des opérations économiques, dans le cadre d'un contrat de location des biens rentrant directement dans la réalisation de projets d'investissement.

De l'OBJET

La présente Décision Réglementaire (DR) a pour objet de mettre en place le financement par crédit bail et de définir ses modalités pratiques d'octroi, de gestion et de recouvrement.

De la clientèle éligible au crédit bail

Le produit s'adresse à tous les opérateurs économiques projetant d'investir dans une activité économique rentable et cadrant avec la nouvelle politique de financement de la Banque.

Des caractéristiques du PRET

a) Montant du crédit:

Le crédit peut atteindre 100% du coût des équipements à acquérir. Mais et plus généralement une participation du crédit-preneur est requise à hauteur de 20% à 30% du coût global. Cette participation est versée préalablement sous forme de loyers payés d'avance.

b) Durée de location:

Le crédit-bail est octroyé sur une durée de 3 à 5 ans avec ou sans différé, et ce en fonction de la nature de l'investissement.

c) Autofinancement:

Lorsque l'opération de crédit bail est réalisée sans intervention de l'aide publique, la banque exige au client le versement de 20% à 30% du coût global sous forme de loyers payés d'avance et représentant l'autofinancement du coût des équipements à acquérir.

Dans le cadre des projets soutenus par les pouvoirs publics, l'apport personnel est calculé à raison de 10% du coût brut du projet ; la subvention accordée vient en déduction de la base de calcul des loyers. (Base de calcul des loyers = coût total du projet - Autofinancement - Subvention)

d) Différé:

Un différé de six (06) mois à un an peut être accordé au client, en fonction de la nature et de la typologie du projet.

e) Périodicité de remboursement:

Mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle, en fonction du type d'activité et selon une périodicité convenue entre les parties liées au contrat de crédit-bail

f) Modalités de remboursement:

L'échéance (loyer) du crédit-bail est déterminée, selon un mode linéaire ou dégressif

g) Letaux d'intérêt:

Letaux est fixé à 9% T.T.C./an

h) Les intérêts intercalaires :

Sont ceux fixés par les conditions générales en vigueur en fonction des classes conventionnelles du prêt.

i) Garanties:

- Versement au préalable en compte des loyers requis d'avance,
- Enregistrement du contrat liant les deux parties crédit bailleur/crédit-preneur,
- Caution personnelle du dirigeant et celle des associés;
- Garantie éventuelle donnée par F.G.A.R, C.G.C.I, ...;
- D.P.A.M.R;

DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER:

a) Dossier relatif à la P.M.E:

- Demande de location du matériel ou équipement en crédit-bail rempli par le client,
- Registre de commerce ;
- Statut et pouvoirs de signature ;
- Extrait de rôle;
- Etude technico-économique du projet ;
- Bilans certifiés et tableaux de comptes de résultats des trois (03) dernières années en cours;
- Bilan d'ouverture et tableaux de comptes de résultats prévisionnels sur (05) ans pour les entreprises en création;
- Facture-proforma des équipements objet de la demande;
- Toute autorisation obligatoire à délivrer par les organismes compétents.

b) Dossier relatif à l'activité agricole :

- Demande de location, du matériel ou équipement en crédit-bail rempli par le Client
- Extrait de naissance original;
- Certificat de résidence;
- Photocopie légalisée de la pièce d'identité ;
- Carte d'agriculteur;
- Acte justifiant la jouissance ou la propriété d'exploitation
- Facture-proforma des équipements objet de la demande ;
- Fiche technique de l'exploitation
- Justificatif des revenus agricoles,
- Plan prévisionnel des cultures et des revenus attendus;
- Attestation de non endettement délivrée par la C.N.M.A;
- Toute autorisation obligatoire à délivrer par les organismes compétents

Résumé

Le crédit bancaire agricole est un instrument incontournable de la politique agricole, de par son importance dans le financement de l'agriculture et son développement. Ce travail vise à répondre sur la question : Quelle est la contribution de la BADR dans le financement de l'agriculture dans la wilaya de Biskra ?

Quelle est la raison pour laquelle les agriculteurs ne demandent pas de Crédit ?

Une enquête auprès de la BADR Banque de la wilaya de Biskra a permis de collecter des données relatives à l'athématique.

Les résultats ont montré que bien que la BADR est la seule institution bancaire spécialisée dans l'agriculture et le développement rural, mais son impact reste faible. En effet, il n'y a qu'un très faible accès à ses crédits, ce qui traduit une faible contribution au développement agricole. Cette situation s'explique principalement par, la nature des dépôts bancaires (les ressources de la banque) à vue. Les exigences de la procédure de financement (taux d'intérêt, et les garanties réelles exigées) ainsi que le niveau des impayés qui affecte la confiance de cette relation, le deuxième point concerne les obstacles pour les agriculteurs qui ne demandent pas de prêts ce sont les garanties, l'incapacité de rembourser et la vision des crédits du côté religieux.

Mots clés: crédit bancaire agricole, BADR,

banque, garanties, taux d'intérêt, c

onfiance, impayés.

Summary

The agricultural bank credit is a key instrument of agricultural policy, given its importance in the financing of agriculture and development. This work aims to answer the question: What is the contribution of the BADR Bank in the financing of agriculture activities in Biskra region?

A survey of the Biskra BADR Bank allowed collecting data on the topic.

The results showed that although the BADR is the only banking institution specializing in agr

icultureandruraldevelopment,butitsimpactremainsweak.Indeed, there is a very low access to its credit, reflecting a lower contribution to agricultural development. They situation is mainly explained by the nature of bank deposits (the bank's resources) to view. the requirements of the funding procedure(interest rate, and the required real guarantees) and the level of outstanding affecting the confidence of this relationship, The second point concerns the obstacles for farmers who do not apply for loans, these are the guarantees, the inability to repay and the view of loans from the religious side.

Keywords: agricultural credit bank, BADR bank guarantees, interest rate, confidence, unpaid

خالصة:

في الائتمان المصرفي الزراعي هو أداة رئيسية للسياسة الزراعية، نظرا لأهميتها في تمويل التنمية الزراعية و. ويهدف هذا العمل إلى الإجابة على السؤال التالي: ما هي مساهمة BADR في تمويل الزراعة في محافظة بسكرة؟

سمحت دراسة للبنك BADR بسكرة لجمع البيانات حول هذا الموضوع.

وأظهرت النتائج أنه بالرغم من أن بدر هو مؤسسة مصرفية الوحيدة المتخصصة في مجال الزراعة والتنمية الريفية، ولكن

يبقى تأثيرها ضعيفا. في الواقع، هناك وصول منخفض جدا من رصيدها، مما يعكس انخفاض مساهمة في التنمية الزراعية.

ويفسر هذا الوضع أساسا من طبيعة الودائع المصرفية موارد البنك لعرض. متطلبات إجراءات التمويل سعر الفائدة،

والضمانات الحقيقية المطلوبة ومستوى متميز تؤثر على ثقة من هذه العالقة.

النقطة الثانية تتعلق بالعبءات التي تواجه الفلاحين الذين لا يتقدمون للحصول على قروض وضو هي الضمانات و عدم القدرة على السداد ورؤية القروض من الجانب الديني.

كلمات البحث: البنك الزراعي الائتمان، والضمانات المصرفية بدر، سعر الفائدة، والثقة، غير المدفوعة.

الكلمات الدالة: قرض فالحى بنكي، بدر بنك، ضمانات، نسبة الفائدة، ثقة، ديون غير مسددة.